

**BULLETIN DE L'OBSERVATOIRE
DU FRANCAIS CONTEMPORAIN
EN AFRIQUE NOIRE**

N° 3 1982

S O M M A I R E

. Editorial

A - ASPECTS SOCIOLINGUISTIQUES

1. *Esquisse des relations interlinguistiques en Côte d'Ivoire* S. Lafage
2. *Quelques aperçus sociolinguistiques sur l'usage du français dans la ville de Bouaké* P. Gioan
3. *Etude de quelques cas de comportement langagier en milieu africain plurilingue* A. Batiana
S. Lafage
4. *2 exemples de transformation du français contemporain : le français populaire d'Abidjan et le français populaire de Montréal.* J. L. Hattiger
Y. Simard
5. *Le français parlé à Ouagadougou : compte-rendu de mémoire* G. Prignitz
B. Ouedraogo
6. *Pour une perspective diachronique et étymologique du Dictionnaire du Français en Afrique Noire.* A. Queffelec
7. *Note à propos de l'origine de deux verbes franco-africains* J. Schmidt

B - ASPECTS PSYCHOLINGUISTIQUES

8. *L'interférence de la première langue au niveau des concepts mathématiques : le cas de la comparaison.* J. Tymian
9. *Enquête sur la compréhension orale de deux langues véhiculaires en Côte d'Ivoire : le dioula et le français.* P. Furstenberger
S. Lafage

C - LINGUISTIQUE APPLIQUEE

10. *L'enseignement du français en Côte d'Ivoire : langue et culture (étude de l'enseignement du français dans le 1er cycle du secondaire)* G. Keita

11. Nombre et spécification du nom en baoulé et en français : étude comparative illustrée par des exemples pris dans le français produit par des élèves baoulé. N'G Kouadio
12. L'intonation du français et son enseignement en Afrique francophone. J.M. Lescutier
- D - COLLOQUES, CONGRES
13. Vème Table Ronde des Centres de Linguistique Appliquée d'Afrique (Yaoundé. 6/12. 4.1981) S. Lafage
- E - REVUE DE PRESSE
15. Informations bibliographiques S. Lafage
16. Compte-rendu de J.E.R. (Université de Yaoundé) R. Efova-Zengue

EDITORIAL

Le "Bulletin de l'Observatoire du Français Contemporain en Afrique Noire" (: Bull. O.F.C.A.N.) a dû, pour son numéro 2 (1981) augmenter sensiblement son tirage, compte-tenu des demandes, (à notre grande surprise, nous en avons reçu de pays aussi éloignés que la Finlande...). En outre, de 1980 à 1981, le volume de notre modeste revue annuelle est passé de 127 à 168 pages... Le présent numéro 3 (1982) verra le nombre d'exemplaires doublé et avoisinera les 200 pages. (Tous les textes retenus ne sont pas encore dactylographiés au moment où nous écrivons ces lignes). Ceci signifie donc, non seulement que la quantité de lecteurs s'accroît, mais encore que le nombre de contributions qui nous sont adressées, augmente. Ce qui, somme toute, est signe que notre entreprise connaît une certaine réussite et qu'elle correspond à un besoin.

Pourtant, bien des choses laissent à désirer et nous ne savons pas encore comment résoudre certains problèmes, bien que, dans la mesure du possible, nous ayons cherché à répondre aux désirs exprimés par les lecteurs qui nous ont écrit.

Ainsi, dès le second numéro, nous avons remplacé les comptes rendus de recherche trop succincts par des articles plus étoffés, pour répondre à un vœu. En effet, certains de nos lecteurs ont suggéré que nous leur donnions une information plus complète sur les travaux dont nous parlions car, généralement, ceux-ci n'étant pas consultables en dehors de l'Université d'origine, il était difficile d'en prendre intégralement connaissance. Un texte plus détaillé pouvait donc combler cette lacune.

Une autre critique nous semble également très justifiée bien que nous ne soyons pas, pour l'instant, capables d'y porter remède : le Sommaire ne mentionne pas la pagination, ce qui empêche une consultation rapide. La raison de cette omission est la suivante : le courrier entre pays africains est lent. C'est pourquoi nous entreprenons la dactylographie du Bulletin dès que les premiers textes nous parviennent afin de ne pas perdre de temps pour obéir au rendez-vous de l'imprimerie. Nous établissons le sommaire fixant la composition du numéro avant que la pagination complète soit effectuée, certains articles nous arrivant in extremis... Retarder la frappe du Sommaire pose le problème de la disponibilité de la secrétaire dont nous

C'est, en effet, au niveau du temps que gît notre principale difficulté. Nos collaborateurs sont dispersés à travers tout un continent. Ils ont tous des activités d'enseignants-chercheurs fort contraignantes. Leur article, compte-tenu des vacances universitaires pendant lesquelles ils sont souvent très loin de leur lieu de travail, n'est pas toujours terminé à la fin du mois d'octobre. A cela s'ajoutent les délais de transmission : des manuscrits annoncés comme expédiés début novembre, ne nous sont pas encore parvenus en janvier, alors que nous avons dû fixer le contenu du présent numéro ! Il reste d'ailleurs, à la réception, à procéder à la dactylographie. Cette année, nous avons eu à faire face à un problème imprévu : notre unique machine à écrire à boules est tombée en panne. Elle ne pourra être utilisable avant des mois ! Nous avons été contraints, faute de crédits pour en louer une autre, à emprunter, tantôt ici, tantôt là, celles qui se trouvaient, pour un temps, disponibles dans divers organismes. L'uniformité et la qualité de la graphie s'en ressentent et nous prions nos lecteurs de nous le pardonner.

Ajoutons à cela le fait que nous n'avons pas de boule phonétique, ce qui nous oblige à compléter manuellement certains textes, à l'aide d'encre de Chine. Tout cela est fort "artisanal" et nous en sommes désolés. Il est vrai que tous les chercheurs d'Afrique connaissent ces difficultés et ce "bricolage". Si la bonne volonté et le travail ne manquent pas, les moyens matériels font souvent défaut ! Or, il n'est pas possible d'expédier les manuscrits au C.N.R.S. pour qu'ils soient dactylographiés en France, sans risque d'augmenter le nombre de "coquilles", (malgré plusieurs lectures, à notre confusion, il en reste encore ainsi que nous avons pu le constater, hélas !). Comment une secrétaire française connaîtrait-elle l'orthographe du nom de nos langues ou de nos ethnies, par exemple ? Et l'écriture, même la plus soignée, peut prêter à des confusions. Si le texte nous est adressé -ce qui est rare- sous une forme déjà dactylographiée, les normes de présentation varient. Il est donc nécessaire d'uniformiser... Nous prions donc tous nos lecteurs d'être très indulgents devant les imperfections techniques de notre Bulletin.

En ce qui concerne le contenu, selon la formule consacrée "*chaque article n'engage que la responsabilité de son auteur*". Le domaine auquel nous nous intéressons est trop vaste et trop varié pour qu'il soit possible de prétendre connaître tous les terrains et tous les contextes.

n° 2 était terminé, avaient été prévus pour le numéro 3. Or, un auteur a préféré, sans attendre, confier son article à une autre revue. Un autre a demandé à revoir son manuscrit afin d'y apporter quelques modifications et, au moment où nous achevons la composition du numéro 3, le texte définitif n'est pas entre nos mains... Qu'on veuille bien nous pardonner ces naïvetés et ces bévues d' "éditeur débutant" ! Nous devons volontiers reconnaître qu'avant d'avoir entrepris l'élaboration d'une revue annuelle, pour si modeste qu'elle soit, nous étions loin de soupçonner les difficultés de la tâche...

C'est la raison pour laquelle vos lettres de critiques et de conseils nous sont précieuses car elles nous aident à pallier les manques et à corriger les défauts de notre Bulletin.

Suzanne LAFAGE

Responsable de l'O.F.C.A.N.

1 ASPECTS SOCIOLINGUISTIQUES

ESQUISSE DES RELATIONS
INTERLINGUISTIQUES EN COTE D'IVOIRE (1)

O. Comme la plupart des pays africains, la Côte d'Ivoire est une nation multilingue. Néanmoins, il semble que, parmi les jeunes états de l'Afrique de l'Ouest qui, lors de leur accession à l'indépendance, ont adopté le français comme langue officielle, la nation ivoirienne présente une situation sociolinguistique spécifique et d'une grande complexité, en raison d'un certain nombre de traits qui, jusqu'à présent ont été rarement mis en évidence. Nous allons ici tenter d'en évoquer les grandes lignes.

1.1. Du point de vue démographique, le "*Recensement général de la population de 1975* (2) (R.G.P.) au 1/10 ème", volume paru en mars 1977 évalue la population résidente à environ 7 millions de personnes, assez inégalement réparties géographiquement puisque le sud, zone de forêts qui couvre 167 000 km² environ (un peu plus de la moitié du territoire) compte près de 5 200 000 résidents. La densité moyenne de 31 habitants au km² cache, en fait, d'importantes variations : de 7 habitants au km² dans le département de Sassandra à plus de 98 habitants au km² dans celui d'Abidjan.

Le nord, pays de savanes, au contraire, ne compte (d'après les mêmes données) qu'environ 1 500 000 résidents pour 154 000 km², soit une moyenne de 10 habitants au km², recouvrant une différenciation moins marquée : de 4 habitants au km² dans le département de Bouna à 22 habitants au km² dans celui de Korhogo.

1.2. Du point de vue linguistique, il est permis de penser qu'il y a à peu près autant de langues différentes que de grands groupes ethniques recensés (3), bien qu'actuellement il ne soit pas possible de distinguer langues et variétés dialectales lorsque les informations précises font défaut (4). Les volumes publiés du R.G.P. de 1975 dénombrent 69 ethnies (ce que les travaux actuellement en cours pourraient remettre en question) dont les effectifs sont très inégaux puisque certaines ne comptent que quelques milliers de ressortissants : *avikam, alladian, krobou...*, alors que d'autres dépassent ou approchent le million : *baoulé, malinké, dioula...*

Les parlers ethniques peuvent cependant être regroupés en quatre sous-familles distinctes relevant toutes de la grande famille NIGER-CONGO (GREENBERG, 1963). Ainsi s'ajoute, grosso-modo, un clivage Est/Ouest, au clivage Nord/sud.

- 1.2.1. En effet, on peut grossièrement considérer le sud-est du pays, comme l'aire des langues KWA (c'est-à-dire *langues akan* (5) et *langues lagunaires*) qui compte environ 2 219 940 personnes (presque 43% des Ivoiriens) parlant à peu près 19 langues. Le *baoulé* avec plus de 1 100 000 locuteurs-natifs (HERAULT, 1978) est le parler démographiquement dominant.
- 1.2.2. Le sud-ouest est le domaine des langues KRU (6). Près de 825 000 personnes (soit environ 16% des Ivoiriens) utilisent au moins 16 parlers. Le *bété* avec près de 320 620 locuteurs-natifs (ZIMMERMANN, 1980) est le parler démographiquement dominant.
- 1.2.3. Le nord-ouest, le centre-ouest, approximativement, constituent l'aire des langues MANDE (c'est-à-dire *langues mandé-nord et langues mandé-sud*) (7). Plus de 1 300 000 personnes (près de 25% des Ivoiriens) utilisent environ 18 parlers. Les locuteurs-natifs de *malinké-dioula* sont nettement les plus nombreux : 588 000 environ (ZIMMERMANN, 1980, S. LAFAGE, 1981) (8).
- 1.2.4. Au nord-est enfin, c'est surtout le domaine des langues GOUR (9), utilisées par environ 800 000 personnes (à peu près 16% des Ivoiriens). Le R.G.P. de 1975 fait apparaître une quinzaine de parlers (il en existe vraisemblablement bien davantage, cf. note 3). Il signale le *sénoufo* (cf. note 3) avec à peu près 525 000 locuteurs-natifs, comme la langue démographiquement dominante.

2. Du point de vue fonctionnel, il semble possible de distinguer plusieurs catégories de langues négro-africaines en Côte d'Ivoire :

2.1. D'une part, les langues à fonction strictement intra-ethnique. Langues maternelles de leurs locuteurs, elles symbolisent l'appartenance à une ethnie donnée et sont le facteur de cohésion le plus important du groupe. Elles servent essentiellement à la communication familiale, villageoise en milieu rural, aux échanges avec les autres membres de l'ethnie en milieu urbain.

Néanmoins, parmi ces langues, des différences essentielles apparaissent du point de vue dynamique :

- 2.1.1. Certaines langues servent de médium à des groupes ethniques numériquement restreints et leur dynamisme est parfois si faible que, souvent, leurs locuteurs-natifs parvenus à l'âge adulte, ne les considèrent plus comme leur langue principale (c'est particulièrement vrai pour les sujets qui ne vivent pas sur le territoire propre à leur ethnie). Cela signifie donc que, dans les cas extrêmes, la langue est menacée de disparition. Ainsi, le *nafaana* (GOUR), dans la région de Bondoukou, n'est plus usitée que par les vieux. Jeunes et adultes ont pour langue principale le *koulango* (GOUR). De même une enquête sociolinguistique portant sur des groupes d'étudiants de l'Université Nationale (M. KOYT, S. LAFAGE, 1979, ms.) montre que bien des ressortissants d'ethnies minoritaires citent une langue principale différente de leur parler maternel, ce dernier n'étant mentionné que comme "moyennement compris, peu parlé". Mais une divergence apparaît dans la mention de la langue principale adoptée : les natifs du sud ivoirien citent assez souvent le français, les natifs du nord citent plus souvent une langue africaine de grande extension, principalement le *dioula*.
- 2.1.2. D'autres langues de communication intra-ethnique comptent plusieurs dizaines de milliers de locuteurs-natifs. Elles offrent dans l'ensemble plus de résistance mais le taux de perméabilité linguistique est élevé et celui d'expansion faible car leurs effectifs ne s'accroissent guère que par leur propre essor démographique. En effet, elles sont assez rarement utilisées comme langues secondes. Par contre, leurs locuteurs sont presque toujours multilingues, la situation de base étant de type triglossique (10) : langue maternelle + langue(s) régionale(s) majeure(s) + langue(s) véhiculaire(s)

2.2. D'autres langues, outre leur fonction intra-ethnique, assument un rôle de communication plus étendu, à l'échelle de toute une région. Ce sont celles dont les effectifs de locuteurs-natifs se chiffrent en centaines de milliers. Leur dynamisme peut être tout à fait remarquable. Ce sont également elles, qui, en milieu rural, comptent un nombre important de monolingues... ce qui montre bien que, pour une aire déterminée, elles suffisent à tous les besoins.

2.2.1. De fait, certaines possèdent pratiquement un rôle local de langue inter-ethnique et sont utilisées comme langue seconde par des locuteurs non-natifs mais relevant du même sous-groupe linguistique. Ainsi, bien des Abbey, des Abidji, des N'zéma, des M'bato parlent *attié* (kwa)... Beaucoup de Gagou, de Gouro, de Toura parlent *yakouba* (mandé-sud).

Ces langues de communication régionale dépassent, toutes, la centaine de milliers de locuteurs-natifs. Nous pourrions citer, par ordre décroissant d'importance démographique : le *yakouba* (mandé-sud), l'*agni* (kwa) (11), l'*attié* (kwa), le *guéré* (kru), le *gouro* (mandé-sud), le *koulango* (gour)...

2.2.2. Mais les langues majeures d'un groupe linguistique ont un rayonnement qui dépasse la région, voire même l'aire de leur groupe. *Baoulé*, *malinké-dioula*, *bété*, *sénoufo* (: *tyembara*) apparaissent comme des parlars susceptibles d'avoir rang de langues nationales, en particulier dans la mesure où ils pourraient être introduits dans l'enseignement selon l'esprit de la Réforme votée en août 1977 par le Parlement Ivoirien.

2.2.3. Les langues citées en 2.2.1. et 2.2.2. sont utilisées à la radio et à la télévision, pour les informations, par exemple. Chacune d'elles dispose en moyenne par semaine, de deux fois dix minutes (12). Elles sont l'objet de descriptions scientifiques, à des stades plus ou moins avancés, soit à l'Institut de Linguistique Appliquée, soit à la Société Internationale de Linguistique (S.I.L.) (13) qui lui est associée pour un certain nombre de travaux. Ces recherches ont permis également d'élaborer méthodes et matériel d'alphabétisation, de post-alphabétisation, pour l'instant en cours d'expérimentation.

Par ailleurs, suivant le rôle qui lui a été dévolu par l'article 68 de la loi de réforme de l'enseignement (1977), l'I.L.A., avec la collaboration de la S.I.L., s'est attaché à la préparation du matériel pédagogique indispensable, tant pour l'éducation de locuteurs-natifs que pour l'apprentissage de la langue par des non-natifs, et cela dans les quatre langues majeures : grammaires, dictionnaires, manuels didactiques divers. Certains de ces ouvrages sont achevés, d'autres sont encore en cours de rédaction... Des cours audio-oral de *dioula*, de *baoulé*, de *bété* de Daloa pour débutants fonctionnent depuis quelques années à l'Université. Celui de *sénoufo* (: *tyembara*) est en cours d'expérimentation... Des cours de langue et civilisation pour locuteurs-natifs pourraient être envisagés.

2.3. Une deuxième type de langue demeure pourtant à mentionner : la langue véhiculaire. Peut-on dire à l'échelle de la nation entière qu'il existe un ou plusieurs parlars véhiculaires, permettant ou facilitant à travers tout le pays la communication interethnique ? Par *langue véhiculaire*, nous désignons, suivant le point de vue sociolinguistique, un parler spécifique, non seulement par sa fonction interethnique qui implique une prédominance des locuteurs non-natifs, mais encore par les modifications de la structure linguistique engendrées par cet usage particulier, une *fonctionnalisation* en quelque sorte. La complexité de la situation ivoirienne rend indispensable d'apporter ici quelques informations supplémentaires.

3. En effet, pour évoquer le problème des véhiculaires en Côte d'Ivoire, il faut exposer un facteur social très important et qui semble particulier à ce pays, par rapport aux autres nations francophones d'Afrique de l'Ouest.

3.1. Compte-tenu de sa remarquable stabilité politique et de son brillant essor économique de ces dernières années, la nation ivoirienne constitue un pôle d'attraction pour les habitants des pays voisins. L'immigration y est très forte. Ainsi le R.G.P. (volume de mars 1977) évalue à plus de 1 500 000 personnes, les résidents non-nationaux. Autrement dit, plus d'un sixième de la population globale est de nationalité étrangère, fait qui, à notre connaissance, n'a pas d'équivalent ailleurs en Afrique de l'Ouest dite d'expression française.

Or la majeure partie des "étrangers" sont installés en zone urbaine et surtout dans la capitale qui compte environ 40% de non-Ivoiriens. (R.G.P., volume d'avril 1978, p.120). Sur 951 216 habitants, 560 659 seulement sont Ivoiriens. C'est ainsi que l'on rencontre dans l'agglomération du grand Abidjan, par ordre d'importance décroissante :

- des voltaïques (16,5%)
- des maliens (8,8%)
- des non-africains (2,7%)
- des nigériens (2,6%)
- des guinéens (2,2%) (ibd, p.122)

3.2. Cet apport massif de population non-autochtone bouleverse la situation socio-linguistique et entraîne un certain nombre de conséquences dont nous allons tenter d'évoquer les grandes lignes :

- L'immigration urbaine renforce la tendance interne à l'exode rural. D'après le R.G.P. (vol. mars 1977), un résident sur trois est citadin.
- Le taux d'analphabétisme est fortement accru puisque, si 46% des Ivoiriens vivant en milieu urbain sont analphabètes, ce sont, dans les mêmes conditions, 75% des non-Ivoiriens qui le sont. Encore faut-il préciser que ce pourcentage recouvre les non-africains, au nombre desquels on ne compte aucun analphabète (R.G.P., vol. avril 1978). Le taux d'analphabétisme des immigrés d'origine africaine est donc supérieur à 75%. Or l'extension de la scolarisation en Côte d'Ivoire est sans effet sur cette population qui vient se fixer dans le pays à l'âge adulte.
- La répartition des emplois est également modifiée car des spécialisations professionnelles apparaissent nettement, comme on peut le constater en ce qui concerne le grand Abidjan, dans le tableau suivant (R.G.P., vol. avril 1978, p.40).

P R O F E S S I O N S :	: AFRICAINS		: NON-	
	: IVOIRIENS	: NON	: IVOIRIENS	: AFRICAINS
1-Prof. scient., techn., libér. :	<u>57,9</u>	: 22,7	: 19,3	
2-Directeurs, cadres adm.sup. :	<u>47,8</u>	: 12,5	: 39,7	
3-Pers. administratif :	<u>74,4</u>	: 17,4	: 8,2	
4-Pers. commercial, vendeurs :	34,5	: <u>62,5</u>	: 3,0	
5-Travailleurs spéc.dans les services * :	24,0	: <u>75,0</u>	: 0,6	
6-Agric., éleveurs, forest. chasseurs, pêcheurs :	28,5	: <u>69,0</u>	: 2,5	
7-Ouvriers, manoeuvres non-agric., conduct.transport. :	42,2	: <u>56,6</u>	: 1,1	
8-Ne pouvant être classés ** :	<u>75,2</u>	: 18,6	: 2,5	

* C'est-à-dire : directeurs d'hôtels, cafés, restaurants, employés de maison ou assimilés, gardiens, cuisiniers, barmen, blanchisseurs, coiffeurs...

** Personnes en quête d'un premier emploi, travailleurs hors activités, personnes ayant fait une déclaration imprécise...

Pour l'ensemble de la Côte d'Ivoire, les répartitions d'emplois sont sensiblement identiques, sauf en ce qui concerne la 7e catégorie (agriculteurs, éleveurs...) où les Ivoiriens sont les plus nombreux.

Les travailleurs immigrés d'origine africaine représentent en effet :

- 48,8% du personnel commercial (maliens, guinéens surtout) contre 49,7% des Ivoiriens ;
- 64,7% des travailleurs spécialisés dans les services (voltaïques surtout) contre 34,5% des Ivoiriens ;
- 43,8% des ouvriers, manoeuvres non-agricoles (voltaïques surtout) contre 55,6% des Ivoiriens.

3.3. Comme nous l'avons dit supra, le milieu urbain est assez profondément modifié par cette immigration massive. Or, le brassage humain qu'impose la ville, a pour corollaire la nécessité, pour les besoins de la communication, de parler véhiculaires interethniques. C'est vraisemblablement en raison du nombre important de travailleurs immigrés que l'on assiste à un fait a priori surprenant : le rôle de véhiculaire est assumé par deux parlers, tous deux variétés fonctionnalisées de deux langues considérées, à des degrés divers, (14) comme non-autochtones. Il s'agit, d'une part, du *dioula-taboussi*, variété véhiculaire issue du *bambara* du Mali et usitée par près de 45,7% de la population résidente (ATIN, 1978), d'autre part, du *français populaire ivoirien* (F.P.I.) appelé aussi *français d'Abidjan*, *français de Treichville* (15), *français de Moussa* (16), *petit français*. C'est un parler fortement pidginisé et peut-être en voie de créolisation dans certains quartiers de la capitale (HATTIGER, 1978, 1980, 1981).

3.4. Le *dioula-taboussi*, (c'est ainsi que le désignent péjorativement les Dioulyphones-natifs) est distinct du *malinké-dioula* dont nous avons parlé en 1.2.3. Pour les Bambara du Mali, les Malinké de Guinée, les Dioula de Haute-Volta et de Côte d'Ivoire, il s'agit d'une variété inférieure et altérée, comportant un nombre important d'emprunts au français (17). On peut, en effet, y constater des processus de réduction et de simplification caractéristiques des parlers utilisés par un grand nombre de locuteurs non-natifs (PARTMANN, 1975, DERIVE 1976, MANESSY 1978). Pratiquement, maliens, guinéens, voltaïques ainsi que la plupart des populations originaires du nord et du centre de la Côte d'Ivoire, s'ils utilisent entre eux la *koïné* dioula, ont recours au *dioula-taboussi* comme véhiculaire : c'est, en effet, la seule variété de *dioula* à être largement répandue chez les populations du sud-ivoirien...

Du fait de la spécialisation professionnelle des immigrés maliens, guinéens et voltaïques, c'est le parler privilégié du petit commerce, des marchés, et du transport. C'est ainsi que, si le terme *dioula* désigne en Côte d'Ivoire, un membre de l'ethnie malinké-dioula, il est également synonyme de *commerçant* (18)... Enfin, il a le troisième sens de "*musulman*". Il s'agit donc d'une appellation socialement marquée et dont les connotations sont différentes du nord au sud du pays. Ainsi, dans le nord : "*parler dioula confère une sorte de prestige car cette langue est celle de l'Islam et des commerçants*" (GIRARD, 1967) mais "*Ce prestige n'apparaît pas dans le sud où le dioula est la langue des manoeuvres et des petits commerçants*" (DUPONCHEL, 1975).

Quoiqu'il en soit, cette diffusion du *dioula-taboussi* concourt à faire du *dioula* (toutes variétés comprises) le parler le plus répandu en Côte d'Ivoire et la langue dominante en zone de savanes. Il est utilisé à radio, à la télévision. Certaines séquences télévisées publicitaires passer sur les ondes, tantôt en *dioula-taboussi*, tantôt en F.P.I. (plutôt qu'en *français-standard*, langue officielle), pour atteindre le grand public.

3.5. C'est qu'en effet, le *français populaire ivoirien* se trouve, quant à son dynamisme, le concurrent direct du *dioula-taboussi*. Néanmoins, les deux parlers ont plutôt, du point de vue fonctionnel, une certaine complémentarité en raison de leurs spécialisations respectives :

- géographique : prédominance du *dioula* dans le nord/plutôt prédominance du F.P.I. dans le sud.
- professionnelles : prédominance du *dioula* dans les secteurs du commerce, de l'agriculture, du transport, de la vie traditionnelle, des relations milieu urbain/monde rural. Prédominance du F.P.I. dans les emplois subalternes en rapport avec la technologie, l'industrie, dans les rapports des peu ou non-lettrés avec l'administration et la vie moderne. Car le F.P.I. est la variété sociale de *français* en usage chez :
 - + les peu scolarisés de l'enseignement primaire pour lesquels la référence à la norme est quasi-inexistante (17,3% de la population globale de 6 ans et plus)
 - + les individus ayant été alphabétisés en français (peu nombreux)
 - + les illettrés parlant français (11,9% de la population globale de 6 ans et plus).

C'est donc à près de 29,2% de la population résidente de 6 ans et plus (plus de 1 500 000 personnes) qu'il est possible d'évaluer les locuteurs du F.P.I. (S. LAFAGE, 1979). Ce parler apparaît comme la tentative d'appropriation de la langue officielle par les masses. C'est un médium visant, en dehors de tout souci normatif, l'efficacité immédiate de la communication.

Une telle "*fonctionnalisation*" (MANESSY, 1978) a pour effet des écarts importants par rapport au français-standard, et cela, dans tous les domaines linguistiques : phonétique, prosodique, morphologie, syntaxique et lexical - ce qui rend souvent le F.P.I. peu intelligible pour un Francophone non-local.

Bien que certains énoncés puissent être identiques à ceux que produisent les quelques illettrés parlant français d'autres pays africains, il semble que le F.P.I. marque un stade d'évolution plus avancé dans le processus de différenciation. L'aisance et la fluidité des échanges, l'étendue du lexique, l'expressivité, la créativité sont tout à fait remarquables, si on fait un rapprochement avec le débit hésitant et les possibilités restreintes d'expression des Francophones voisins de même niveau socio-culturel.

Il est vrai qu'actuellement, toute promotion sociale en Côte d'Ivoire est perçue comme plus ou moins liée à la connaissance du français, fût-il des plus approximatifs. Les masses non francophones, à la limite, peuvent se sentir rejetées hors des circuits économiques du monde moderne. C'est qu'en fait, les langues ivoiriennes n'ont pas d'autre pouvoir que celui conféré par l'attachement de leurs locuteurs. Les motivations s'orientent donc dans le sens de la langue officielle qui, seule, peut - pour l'instant - déboucher sur des emplois prestigieux... et mieux payés. On ne peut guère s'attendre à une véritable reconversion des mentalités sans introduction des langues nationales dans l'enseignement, avec transfert du prestige aux emplois auxquels cette formation donnerait accès. Sans modification de la situation actuelle, il semble que l'on doive s'attendre à un développement du F.P.I., donnant naissance à plus ou moins brève échéance à un *créole* ivoirien. Déjà, nous l'avons dit, l'équivalent de ce parler n'est pas attesté dans les pays francophones voisins. Des énoncés pris au hasard comme :

"*takissiman là, façon son l'affaire de café noir (19) est fort, on dit pas !*" (: ce chauffeur de taxi, ce n'est pas croyable la manière dont il se dope au café noir !) Zazou, bimestriel ivoirien de la bonne humeur, 1979, n°5 p.7.

"*Pardon, faut froidi ton coeur tchoko-tchoko avec type de gbaka là !*" (: je t'en prie, coûte que coûte, ne te mets pas en colère contre ce chauffeur de gbaka)(20).

sont, sinon parfaitement compris, du moins identifiés comme F.P.I. par les francophones des pays voisins.

Or, il convient de le noter, ce F.P.I., dont on possède relativement peu de descriptions (KOKORA 1972, 1973, DUPONCHEL 1974, S. LAFAGE 1978, HATTIGER 1979, 1980, 1981) est utilisé dans la publicité, dans la chanson, dans une certaine forme de littérature orale populaire (ZADI, MEL, YORO, 1970). Il s'écrit également, soit parce que l'auteur

veut reproduire le parler d'un non-lettré (ex : BOLLI 1978), soit parce qu'il entend se servir du F.P.I. à des fins littéraires : fables, contes, disques (ex : Abbé KODJO, 1973), pièces de théâtre (comme celles de Z. ZADI, par exemple) ou para-littéraires : bandes dessinées, dessins humoristiques, albums (21)... Ainsi, le cadeau de Noël du quotidien national d'information Fraternité-Matin en 1978, consistait en la publication d'une fable en bande dessinée aux phylactères en F.P.I. "*La grenouille et la bêt*". Toutes ces productions connaissent un énorme succès.

4. En Côte d'Ivoire, le F.P.I. s'oppose au moins à deux autres variétés de français :

4.1.1. Le *français des élites* (MANESSY 1974, 1976) fort peu différent du *français central*, géographiquement non-marqué : c'est l'apanage de la classe dirigeante, composée principalement de diplômés de l'enseignement supérieur, soit environ 0,5% de la population globale (S. LAFAGE, 1979).

4.1.2. Le *français des lettrés* qui caractérise la classe moyenne haute, constituée surtout par les scolarisés et le diplômés de l'enseignement secondaire : 5,3% de la population globale (ibid). Cette variété, quoique plus régionalisée et obéissant souvent aux règles implicites de l'usage local, conserve suffisamment la référence à la norme académique pour être, sinon toujours adéquate, du moins généralement tout à fait intelligible.

4.2. Les Francophones résidant en Côte d'Ivoire sont évalués par l'R.G.P. (vol. mars 1977) à environ 1 829 640 personnes, soit environ 35% de la population âgée de 6 ans et plus. Ce pourcentage, relativement élevé pour un pays africain, englobe les 29,2% de locuteurs de français très régionalisé ou de F.P.I. Or si tout francophone local "*élite*" ou "*lettré*" peut comprendre et éventuellement utiliser le F.P.I., au contraire, tout locuteur usuel de cette variété véhiculaire, n'a, dans la très grande majorité des cas, que celle-ci à sa disposition et ne comprend pas les autres sans difficultés... (ATIN, 1978).

En outre, si l'on dénombre, dans l'agglomération du grand Abidjar une majorité d'Ivoiriens et d'Ivoiriennes francophones (respectivement 93% et 67%), il n'en est pas de même ailleurs (par exemple, dans le département d'Abengourou où seule une minorité de 30% , dont 11% d'illettrés parle français). Il est vrai que le taux d'analphabétisme des africains nor Ivoiriens est très élevé, près de 91%.

4.3. Le français maintenant l'intercompréhension avec l'ensemble de la francophonie, repose entièrement sur la scolarisation, à condition que celle-ci soit de longue durée et d'un bon niveau pédagogique. Le cursus scolaire, pour l'instant, malgré les options adoptées en 1977, se déroule intégralement en français.

Les efforts d'adaptation de l'enseignement aux conditions locales ont été importants et relativement onéreux, par exemple l'emploi de la télévision qui, depuis plusieurs années, couvre tout le cycle primaire, privilégiant l'acquisition du français oral et permettant l'uniformisation de cette acquisition.

La croissance de la scolarisation a été spectaculaire :

SCOLARITE DANS	1957-58	1963-64	1970-71	1978-79
-le primaire	90 000	300 000	502 865	900 000
-le secondaire	4 574	20 000	63 978	140 000
-le technique (formation professionnelle):	530	2 160	5 123	11 500
-le supérieur	-	quelques	3 000	10 000
		centaines		(chiffres
				provisoires)

(Ministère de l'Education Nationale, février 1979)

Mais les effectifs scolarisés ne progressent pas aussi vite que la population scolarisable : 55% de la tranche d'âge de 6 à 14 ans, fréquentent l'école (R.G.P. vol. mars 1977).

Les déperditions, restreintes dans le primaire, sont très élevées à l'entrée du secondaire et du technique, surtout en raison du manque de place dans les établissements encore en nombre insuffisant : pour le secondaire, par exemple, en 1979 : 108 établissements publics, 90 établissements privés.

La réinsertion sociale des jeunes ainsi déscolarisés pose souvent de graves problèmes (GIBBAL, VILLERS, 1971).

Bien des intellectuels ivoiriens estiment que l'utilisation à l'école des langues nationales, résoudrait un certain nombre de difficultés actuelles : pédagogiques, psychologiques... et freinerait la créolisation du français peut-être déjà en cours. Mais aucune disposition matérielle de mise en application des mesures préconisées dans ce domaine par la réforme de 1977 n'est encore intervenue. De plus, on peut craindre que l'importance des investissements nécessités par le développement spectaculaire de la scolarisation, à tous les niveaux, n'empêche, dans l'immédiat, la mise en place des structures de base permettant l'introduction dans l'enseignement d'une ou de plusieurs langues nationales. S'il devait en être ainsi, la situation sociolinguistique telle que nous avons tenté de la décrire, ne pourrait qu'évoluer sur sa lancée au bénéfice du *dioula-taboussi* et du F.P.I.

Suzanne LAFAGE.

N O T E S

- (1) Cet article est la refonte actualisée d'une communication préparée en Avril 1979 pour Etudes scientifiques, revue des Pères Jésuites, Faggala - Le Caire et encore non publiée à ce jour.
- (2) Le Recensement général de la population de 1975 effectué par le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan n'a encore donné lieu qu'à un petit nombre de publications dont on trouvera les références dans notre bibliographie. Il semble qu'aucune autre donnée ne paraîtra. Néanmoins, le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, (service de la Statistique) a bien voulu autoriser certains chercheurs à consulter ses archives et à collaborer à des enquêtes plus récentes. Nous tenons à lui exprimer ici toute notre reconnaissance, en particulier pour avoir bien voulu ajouter un volet sociolinguistique à l'enquête à passages répétés. Nous avons pu ainsi recueillir 45 000 fiches dont l'exploitation est en cours dans le cadre du projet A.S.O.L. (Atlas linguistiques et Etudes sociolinguistiques des Etats du Conseil de l'Entente) de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique : A.C.C.T. Les premiers résultats : Etude sociolinguistique de l'aire Kru de Côte d'Ivoire (S. LAFAGE et P. LAFAGE) devraient paraître en juillet 1982, à l'Institut de Linguistique Appliquée de l'Université d'Abidjan.
- (3) Il se pourrait cependant que cette vision soit assez optimiste car le groupe linguistique Gour est très mal connu. Les recherches entreprises par l'Institut de Linguistique Appliquée, sous la direction de Jacques BECUWE, concernant cette aire, mettent en évidence que la situation est infiniment plus complexe qu'on ne le pensait en 1975, et que certains ethnonyms usités par l'administration comme celui de Sénoufo sont particulièrement inadéquats et sans aucune réalité linguistique. Voir à ce sujet J. BECUWE : "Les langues Gour de Côte d'Ivoire : nomenclature et bibliographie" dans Abidjan, I.L.A., Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique (C.I.R.L.) n°8, 1981 et S.LAFAGE : "Description sommaire de la situation sociolinguistique de la Côte d'Ivoire" dans Promotion et intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs : bilan et inventaire, Paris, A.C.C.T. et Ministère de la Coopération (à paraître).

- (4) Un Atlas linguistique des langues lagunaires a été publié, sous la direction de G. DUMESTRE par l'I.L.A. d'Abidjan, dès 1971. Un Atlas linguistique Kru (Lynell MARCHESE, I.L.A. pub. n°LXXIII, 250 p.) a vu le jour en 1978. Un Atlas linguistique Kwa, sous la direction de Georges HERAULT, en deux volumes, devrait paraître en décembre 1981. Les Atlas linguistiques Gour, Mandé-nord et Mandé-sud sont en cours d'élaboration, les enquêtes sur ces aires ayant été entamées plus tardivement, à la fois pour des raisons financières et en raison de l'insuffisance numérique de chercheurs spécialisés. Précisons que tous ces travaux s'effectuent dans le cadre du projet A.S.O.L. mentionné à la note 2.
- (5) L'appellation Akan, utilisée par les sociologues ne peut être maintenue d'un point de vue linguistique. En effet, l'akan (: twi) est une langue Kwa du Ghana.
- (6) Nous distinguons par la graphie anglaise Kru, le groupe linguistique dans son ensemble et par la graphie française Krou, un ensemble de dialectes sud-occidentaux : tépo, trépo, graoro, plapo, pyé, pwané...
- (7) Si la parenté historique de ces langues est bien connue, il est certain qu'au fil des siècles elles ont suffisamment divergé pour que les linguistes préfèrent les étudier séparément.
- (8) Le groupe mandé-sud compte plus de 624 000 personnes (11,99% des Ivoiriens). C'est le dan (ou yakouba) qui est le parler démographiquement le plus répandu avec plus de 326 000 locuteurs-natifs (cf. ZIMMERMANN, 1980).
- (9) Nous adoptons l'appellation Gour (sous sa graphie française) plutôt que celle de Voltaïque, généralement usitée, afin de lever une ambiguïté : il existe, comme nous le verrons plus loin dans notre article, en Côte d'Ivoire, des langues Gour parlées par des ethnies ivoiriennes et des langues Gour parlées par des résidents de nationalité voltaïque (le mooré, par exemple).

- (10) Par *situation triglossique*, nous voulons dire que le locuteur a, à sa disposition, au moins trois langues, souvent plus, correspondant en fait à trois fonctions de communication différentes et hiérarchisées.
- (11) Disons cependant que *agni* et *baoulé* sont des parlers très proches, entre lesquels une certaine intercompréhension peut exister, et que, par conséquent, ils peuvent se renforcer mutuellement dans leur rôle de communication régionale.
- (12) Le *mooré*, langue des mossi de Haute-Volta, dispose du même temps d'antenne, compte-tenu du grand nombre de travailleurs immigrés voltaïques installés en Côte d'Ivoire.
- (13) Appellation française du *Summer Institute of Linguistics*.
- (14) Il va de soi qu'en ce qui concerne le français, il n'y a pas de doute à ce sujet, bien qu'il puisse être la langue maternelle et familiale de certains milieux "bourgeois" abidjanais. Pour le dioula, la situation est plus complexe et c'est surtout dans le sud que cette opinion semble prévaloir dans nos enquêtes.
- (15) Quartier populaire d'Abidjan.
- (16) Héros des "Chroniques de Moussa", rédigées en F.P.I. et publiées dans un hebdomadaire ivoirien *Ivoire-Dimanche* (1973-74) et depuis, poursuivies irrégulièrement dans diverses revues.
- (17) De même, le F.P.I. compte un certain nombre d'emprunts au dioula et au baoulé.
- (18) Extension de sens que l'on retrouve jusqu'au Sénégal (N'DIAYE-CORREARD, SCHMIDT, 1979. p. 252).
- (19) "*Café noir*" est, en Côte d'Ivoire, l'équivalent de "chauffard" en raison de l'utilisation abusive de cette boisson par les chauffeurs de taxi, désireux d'augmenter leur résistance à la fatigue et au sommeil.

- (20) "*pardon*" : s'il te plaît, "*froidir son coeur*" (calque de langues locales) : se calmer après s'être mis en colère, "*tchoko-tchoko*" (emprunt au dioula) : coûte que coûte, "*gbaka*" (emprunt au dioula "panier") : véhicule de transport en commun.

- (21) Le plus célèbre étant Dago à Abidjan.

BIBLIOGRAPHIE DE REFERENCE

- ATIN (K.) et alii, 1978 : "*Les langues africaines, facteurs de développement*" dans Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique, Abidjan, I.L.A. n°3, avril, pp. 1-82.
- BOLL (F.), 1977 : Djigbô, roman, Abidjan, Nouvelles Editions Africaines 93 p.
- DERIVE (M.J.), 1976 : "*Etude comparative du dioula véhiculaire du dioula de Kong et du dioula d'Odienne*". Annales de l'Université d'Abidjan, série linguistique, t. IX. pp. 55-83.
- DERIVE (M.J.) et LAFAGE (S.), 1978 : "*La Côte d'Ivoire*" dans Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique noire d'expression française et sur Madagascar, Paris, Conseil International de la Langue Française, pp.384-409.
- DUMESTRE (G.) et alii, 1971 : Atlas linguistique de Côte d'Ivoire : les langues de la région lagunaire, Abidjan, I.L.A., 325 p.
- DUPONCHEL (L.), 1974 : "*Le français d'Afrique, une langue, un dialecte ou une variété locale*" dans Dossiers Pédagogiques n°13, vol. III, pp.7-13.
- 1975 : Dictionnaire du français de Côte d'Ivoire, Abidjan, I.L.A. n° L.II, 295 p.
- GIBBAL (J.M.), VILLERS (M.), 1971 : Etude des problèmes d'intégration sociale des jeunes dans les petites villes de la Côte d'Ivoire. Abidjan, Ministère de l'Education Nationale, Programmes d'Education Télévisuelle : 1968-1980, t.IX, 136 p.
- GIRARD (S.), 1967 : Dynamique de la société Ouobé, loi des masques et coutumes, Dakar, I.F.A.N.
- GREENBERG (J.M.), 1963. The languages of Africa, The Hague, Mouton.

- HATTIGER (J.L.), 1978 : *Contribution à une étude des déterminants du nom en Français Populaire d'Abidjan*, Abidjan, C.I.R.L. n°4, Octobre, pp.1-35.
- 1980 : "Le rôle de la langue-cible et des langues-sources dans quelques phénomènes de complexification du français populaire d'Abidjan", Bull. de l'Observatoire du français contemporain en Afrique Noire n°1, pp.22-38.
- 1981 : morpho-syntaxe du groupe nominal dans un corpus de français populaire d'Abidjan, Strasbourg, thèse de 3e cycle, 348 p. (dactylographié).
- HERAULT (G.), 1978 : *Les langues Kwa. Inventaire des Etudes linguistiques sur les pays d'Afrique Noire d'expression française et sur Madagascar*, Paris, C.I.L.F., pp. 101-112.
- KOKORA (P.), 1972 : "The petit Français noun phrase formation" Indiana University, Advanced Readings in Linguistics, 12 p.
- KOKORA (P.), ZOGBO (Gn.R.), 1977 : *Langues nationales et enseignement : problématique ivoirienne*" Abidjan, C.I.R.L. n°2, octobre pp.67-105.
- 1978, "Etat de la recherche en matière de rénovation des systèmes éducatifs en Côte d'Ivoire et emploi des langues nationales dans les dits systèmes", Abidjan, C.I.R.L. n°4, octobre, pp.37-51.
- LAFAGE (P.), 1978 : "Les langues Kru". Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique Noire d'expression française et sur Madagascar, Paris, C.I.L.F., pp.35-99.
- LAFAGE (S.), 1979 : *Esquisse d'un cadre de références pragmatique pour une analyse sociolinguistique en contexte africain*". Plurilinguisme : normes, situations, stratégies (Manessy-Wald éd.) Paris, L'Harmattan, pp.41-60.
- 1979 : "Rôle et importance du français populaire dans le continuum langues africaines/français en Côte d'Ivoire". Paris. Le français moderne, juin, 1979, pp. 208-219.
- 1981 Description sommaire de la situation sociolinguistique de la Côte d'Ivoire, Promotion et intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs : bilan et inventaire, Paris, A.C.C.T. (à paraître).

- MANESSY (G.) 1974, *Programme d'enquête linguistique* dans Bulletin du Centre d'Etudes des Plurilinguismes, Nice, décembre n°1, pp. 2-13.
- 1975 : *Créolisation et français régionaux*. Bulletin du Centre d'Etudes des Plurilinguismes, Nice, n°4 pp.1-11.
- 1978 *Le français d'Afrique Noire, français créole ou créole français ?* Langue française n°37, pp. 91-105.
- MARCHESE (L.), 1979 : Atlas des langues Kru. Abidjan I.L.A./S.I.L., 529 P.
- MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN : Recensement Général de la Population, 1975.
- + mars 1977, vol. 1 : résultats au 1/10e, 80 p.
- + mai 1977, vol. 2 : département d'Abengourou, 156 p.
- + avril 1978, vol. 3 : département d'Abidjan n°1, 280 p.
- N'DIAYE-CORREARD (S.), SCHMIDT (J.), 1979. Le français au Sénégal : enquête lexicale, t.1 A-H n°24. Documents linguistiques de l'Université de Dakar.
- PARTMANN (G.), 1975 "Quelques remarques sur le dioula véhiculaire en Côte d'Ivoire". Annales de l'Université d'Abidjan, série linguistique t. VIII, pp. 241-249.
- ZADI (Z.), MEL GNAMBA (B.), YORO (S.), 1972 : Revue de Littérature orale n°1. Université d'Abidjan, G.R.T.D., 39 p.
- ZIMMERMANN (D.), 1980 : Statistiques des ethnies de Côte d'Ivoire par préfectures et sous-préfectures, Abidjan, S.I.L., 55 p.

QUELQUES APERCUS SOCIOLINGUISTIQUES
 SUR L'USAGE DU FRANCAIS DANS LA
 VILLE DE BOUAKE (COTE D'IVOIRE) (1)

O. Ces dernières années, une vaste étude a été entreprise à l'Institut de Linguistique Appliquée d'Abidjan (I.L.A.) (2), visant notamment à faire le point sur la situation sociolinguistique du pays afin d'élucider les problèmes liés à la communication humaine dans une nation où coexistent avec une langue officielle, le "français", quatre grandes aires linguistiques qui comportent plus d'une cinquantaine de langues (3).

Il est inutile de préciser ici l'importance que revêt la communication dans la politique de développement du pays résolument orientée vers l'intégration des divers groupes ethniques, ce qui nécessite à la fois intercompréhension et identité dans la manière d'appréhender le réel, mais il est non moins important de souligner combien la différenciation et la catégorisation sociale se réalise à partir de critères linguistiques si bien que l'on assiste aujourd'hui non pas à une juxtaposition de parlars différents à statuts identiques mais à une stratification de ces parlars au sein d'un système dont la maîtrise constitue l'enjeu des luttes sociales et idéologiques présentes et à venir, et des revendications culturelles face aux puissances dominantes. Dans ce contexte, il paraît important de saisir la dynamique de la situation linguistique pour définir à la fois l'évolution des rapports entre les diverses langues ivoiriennes et les interrelations entre langues ivoiriennes et langue française.

L'étude à laquelle nous nous sommes en partie associé et dont nous produisons ici un chapitre résumé, vise essentiellement à élaborer pour l'ensemble de la Côte d'Ivoire un certain nombre "d'indices" (4) qui constitueront autant d'instruments de mesure permettant d'évaluer l'évolution de la situation linguistique du pays.

En ce qui concerne la langue française, l'étude en cours vise essentiellement à évaluer le nombre de locuteurs francophones, le taux de véhicularité du français et les relations entre francophonie et catégories socio-professionnelles. Ce programme d'étude est actuellement en cours, mais pour l'instant, seul le recueil d'informations a été réalisé. Un questionnaire (5) a été diffusé à travers l'ensemble de la Côte d'Ivoire de façon à atteindre un échantillon de l'ordre de 1% (environ 50 000 individus).

1. L'enquête sur Bouaké.

Afin d'une part de tester l'instrument (questionnaire) retenu et les différents outils mis en oeuvre pour l'exploiter (outils statistiques) et d'autre part d'élaborer certaines hypothèses de travail et d'envisager un certain nombre de perspectives de recherche, nous nous sommes livré à un travail "exploratoire" à partir d'un fichier restreint constitué sur Bouaké (deuxième ville du pays en ce qui concerne le nombre d'habitants). Ce choix qui nous a été proposé par S. LAFAGE qui dirige cette étude, a été motivé par plusieurs raisons :

. Centre urbain et économique important, Bouaké n'est certes pas représentatif de la situation de l'ensemble du pays, qui comporte encore environ 70% de ruraux, mais est entièrement représentatif du phénomène d'urbanisation qui, en fonction des options de développement choisis, est destiné à croître rapidement.

. Occupant une position centrale dans le pays, Bouaké constitue une ville relais dans le flux migratoire des populations du nord vers la Basse Côte. Ces deux éléments se conjuguent pour créer une situation où les brassages ethniques et linguistiques mais aussi sociologiques favorisent l'apparition des tendances de l'évolution linguistique que nous nous proposons de saisir.

. Enfin, tout en étant une ville de l'aire linguistique Kwa, Bouaké se situe à des distances assez réduites des autres aires linguistiques et constitue par là-même le centre urbain pôle d'attraction privilégié des populations de ces différents groupes ethniques tentés par l'exode rural si bien qu'un échantillonnage assez représentatif de l'ensemble des populations ivoiriennes peut y être constaté.

1.1. Le questionnaire utilisé vise à recueillir à la fois des renseignements sur les variables sociologiques : âge, sexe, nationalité, religion, ethnies, niveau d'études, type d'emploi, langues utilisées par les sujets... Il ne permet pas toutefois d'analyser en détail les phénomènes de diglossie ou de triglossie car les divisions particulières des fonctions de communication n'y sont pas identifiables... De plus, le fait de réserver sous un code particulier (langue 5) la langue française ne permet pas d'établir l'ordre hiérarchique propre à chaque individu quant à son sentiment à l'égard de l'ensemble des langues qu'il maîtrise (6). Cette lacune est, il est vrai, partiellement compensée par la variable "sentiment linguistique" (7).

Celle-ci traduit le sentiment subjectif que le locuteur possède pour chacune des langues citées. Cette variable est importante car, sans traduire de manière rigoureusement étalonnée, le niveau de possession de la langue, elle permet de pondérer les résultats et de faire apparaître plus clairement le dynamisme de chaque parler. La fiabilité des réponses à cette variable pouvant être mise en doute, un certain nombre de tests plus ou moins informels ont été réalisés. Les résultats de ceux-ci vont dans le sens d'une fiabilité des réponses assez importante.

1.2. Le plan de sondage mis en oeuvre a été celui de "l'enquête démographique à passage répété" élaboré à l'occasion de la mission de M. Rémy CLAIRI administrateur à l'I.N.S.E.E. (mars 1977) (voir note 5). Or, une des particularités de cette enquête démographique est qu'elle s'adressait essentiellement aux chefs de famille, ce qui excluait de l'échantillon, les femmes et les jeunes qui n'étaient pas interrogés directement. Un biais important - du point de vue sociolinguistique - a, par là même, été introduit... Des enquêtes complémentaires - en cours de dépouillement - permettront en partie de le compenser... Néanmoins, nous tenons à attirer l'attention du lecteur éventuel sur les limites de la validité du sondage ici exposé.

1.3. Dans le cadre restreint du présent article, nous nous contenterons de donner les résultats obtenus concernant l'usage du français à Bouaké. Certes, la présente enquête ne nous permet pas de saisir de manière rigoureuse les différents niveaux de langue mais le recours à la variable "sentiment linguistique" nous a permis de pondérer quelque peu les résultats bruts.

2. Si la situation de la Côte d'Ivoire, caractérisée par une forte hétérogénéité linguistique et l'absence d'une langue vraiment dominante est un facteur important de l'acquisition d'une langue d'emprunt comme langue véhiculaire, une politique linguistique de francophonie soutenue pendant près d'un siècle constitue un autre facteur aboutissant à doter la Côte d'Ivoire du français comme langue officielle et langue de communication utilisée notamment par les médias, l'administration, l'enseignement... Les variétés de français utilisées sont toutefois nombreuses et traduisent l'appartenance sociale selon une hiérarchie qui va de "l'acrolecte", français-standard assorti de quelques différences phonologiques et de légères différences lexicales, constituant la langue des "élites", au

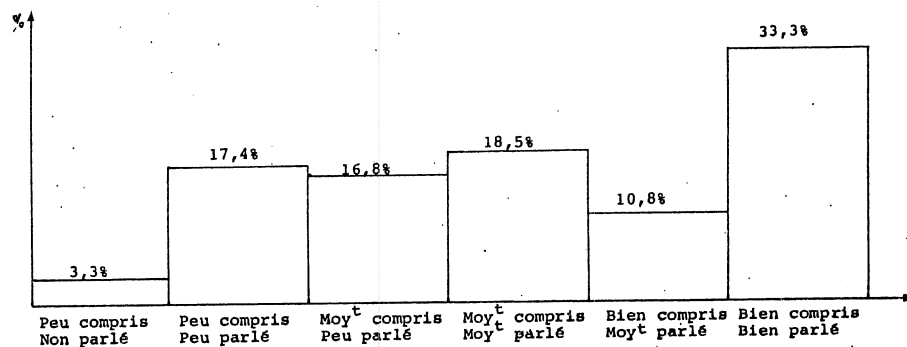
syntaxiques et lexicales sont très importantes et qui constitue la variété de français des "non-lettrés".

Nous allons essayer d'analyser l'influence des diverses variables sociologiques et ethnologiques que sont notamment, le sexe, l'âge, le métier, la religion, l'ethnie d'origine... sur la maîtrise de la langue française afin de mieux évaluer d'une part, le degré de francophonie, et d'autre part, de mieux cerner le profil sociologique des locuteurs de français.

2.1. Le dépouillement du questionnaire montre que sur 690 individus, 553 affirment être locuteurs de français soit 80,1% et 137, soit 19,9% déclarent ne pas être locuteurs de cette langue.

Toutefois, ces chiffres qui laissent apparaître un pourcentage relativement important de locuteurs de français doivent être interprétés en tenant compte du sentiment linguistique exprimé.

L'histogramme ci-dessous fait apparaître la nouvelle distribution qui tient compte des 6 catégories retenues pour les locuteurs de français.



Si nous regroupons 2 à 2 ces 6 catégories en 3 catégories plus larges mais peut-être plus significatives, nous obtenons :

. Maîtrise correcte de la langue (bien compris)	44,1%
. Maîtrise moyenne de la langue (moyennement compris)	35,3%
. Maîtrise faible de la langue (peu compris)	20,6%

Si nous considérons maintenant la totalité de l'échantillon, en tenant compte des non locuteurs, nous aurons :

. non locuteurs	19,9%
. maîtrise faible	16,6%
. maîtrise moyenne	28,5%
. maîtrise correcte	35,1%

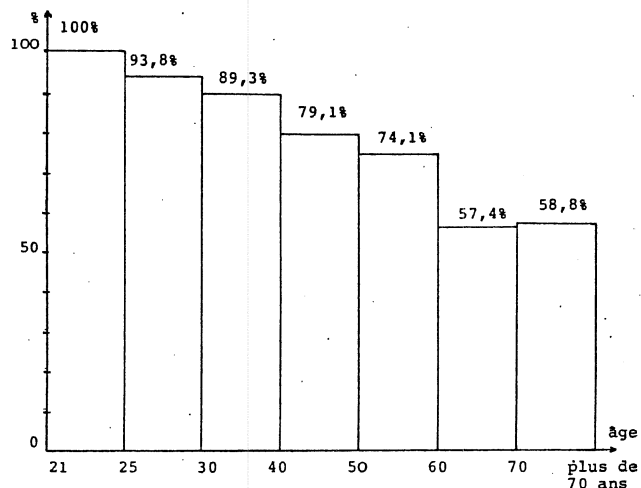
Soit un effectif de près de 37% de la population urbaine de Bouaké qui possède une maîtrise nulle ou très faible de la langue "officielle" ne lui permettant pas de comprendre ou de se faire comprendre dans n'importe quelle situation de communication, et un effectif de 63,5% qui déclare posséder une maîtrise correcte ou moyenne de la langue.

Ce dernier pourcentage est toutefois inégalement réparti si l'on considère les différentes variables sociologiques et ethnologiques que nous avons testées ; nous allons les envisager tour à tour.

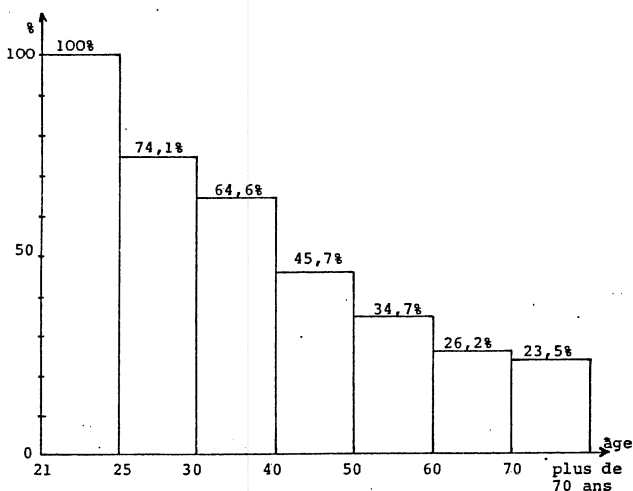
2.2. 50% des femmes interrogées (8) se déclarent francophones contre 84,2% des hommes.

Si l'on considère le sentiment linguistique exprimé, cette différence entre les sexes est encore accentuée car 67% des hommes estiment maîtriser correctement ou moyennement la langue française contre seulement 40% des femmes. Ceci montre que la francophonie demeure encore une caractéristique masculine, ce qui signifie que le français, tout en étant un véhicule de communication dans les relations professionnelles du secteur moderne, ne constitue pas encore une langue fortement implantée dans les foyers urbains et par là même une langue maternelle pour l'ensemble des jeunes Ivoiriens.

2.3. L'âge apparaît également comme un facteur influençant de manière importante le taux de francophonie ; nous constatons en effet sur l'histogramme suivant, que celui-ci diminue sensiblement lorsque l'âge augmente.



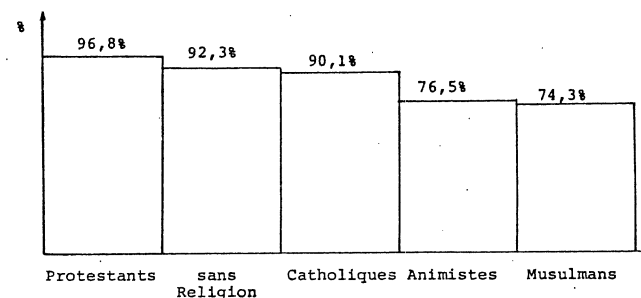
Si nous ne retenons que les individus qui expriment les sentiments linguistiques suivants : bien compris, bien parlé/bien compris, moyennement parlé/moyennement compris, moyennement parlé, nous obtenons la répartition suivante :



Le phénomène est largement confirmé, et les écarts sont même amplifiés car si pour la classe d'âge la plus jeune retenue (21-25 ans) (9), nous obtenons 100% de maîtrise déclarée correcte ou moyenne, pour les classes les plus âgées nous obtenons des taux très faibles : 26,2% entre 60 et 70 ans et 23,5% pour les plus de 70 ans.

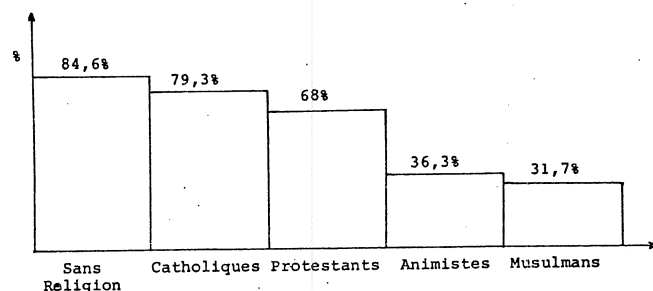
De ces données, nous pouvons conclure que la langue de communication intergénérationnelle ne peut être le français, celui-ci ne pouvant être employé que dans les situations de communication qui mettent en présence des locuteurs relativement jeunes (moins de 40 ans), ce qui exclut son usage dans les relations familiales qui mettent en présence un large éventail de générations.

2.4. Si nous considérons les religions qui regroupent un effectif important nous obtenons l'histogramme suivant :



On remarque ici deux groupes distincts ; d'une part le groupe des religions occidentales (chrétiennes) qui présentent un fort taux de locuteurs francophones (plus de 90%) auquel s'adjoint le groupe des individus qui déclarent n'appartenir à aucune confession (nous faisons ici l'hypothèse que l'émancipation religieuse est corrélative au phénomène d'acculturation que provoque une scolarisation importante, celle-ci exigeant un niveau important de maîtrise de la langue française), et d'autre part, le groupe des religions locales (animistes) ou musulmanes où le taux de francophones est moins élevé (75%).

Si nous pondérons ces résultats par la variable "*sentiment linguistique*" nous obtenons, en retenant les individus qui estiment posséder une maîtrise correcte ou moyenne du français :



Le phénomène est confirmé et même accentué, la maîtrise du français étant plus importante chez les individus qui se déclarent sans religion (ce qui d'une certaine manière confirme notre hypothèse) et moins importante chez les animistes et musulmans. Notons que chez ces derniers, aucun Ivoirien ne se déclare locuteur de la langue arabe !

Si, comme nous allons le voir, la scolarisation constitue un facteur important de la diffusion de la langue française, ces chiffres révèlent que la religion constitue également un facteur non négligeable. Les missionnaires ont devancé les enseignants mais tous deux ont œuvré dans un même sens !

2.5. Un des objectifs du système éducatif est l'inculcation d'un véhicule linguistique commun à tous les Ivoiriens. Un certain nombre de raisons politiques a déterminé le choix de la langue française comme langue d'enseignement. L'extension du système éducatif a donc corrélativement favorisé l'extension de la langue française ; en effet, nous pouvons constater sur notre échantillon que 99% des scolarisés se déclarent francophones (78% de maîtrise correcte ou moyenne) contre 69% des non scolarisés (42% seulement de ceux-ci, déclarant une maîtrise correcte ou moyenne de la langue). Ces chiffres tendraient donc à montrer que l'un des principaux objectifs assignés au système éducatif est atteint. Il convient cependant de ne pas tirer de conclusion

hâtive et d'examiner de plus près la variation de la maîtrise du français en fonction de la durée de scolarisation.

Si chez la population de non scolarisés qui représente 60% de l'effectif, 30,6% se déclarent non-locuteurs de la langue française et 58% non-locuteurs ou faiblement locuteurs, ces taux passent respectivement à 2% et 5,5% si l'on considère la population faiblement scolarisée (fin primaire) ce qui traduit effectivement une progression importante. Toutefois, l'analyse de cette population montre que 43% de l'effectif se répartit dans les catégories subjectives suivantes : peu parlé, moyennement compris/moyennement parlé, moyennement compris, montrant par là même une maîtrise insuffisante pour aborder n'importe quelle situation de communication. Pour la population ayant suivie une scolarité plus longue (secondaire et supérieur) le taux de maîtrise correcte de la langue avoisine les 100%, toutefois, cette population ne représentait que 17% de la population totale lors du recensement de 1975 et 28% de notre sondage.

Il apparaît donc, que si l'école est un vecteur important de la diffusion du français, celui-ci n'est véritablement efficace qu'à partir d'un niveau que nous situons à l'enseignement secondaire ; en deçà de ce niveau, l'acquis paraît insuffisant pour produire une situation irréversible et permettre une promotion sociale fortement dépendante du niveau de maîtrise du français.

P. BOURDIEU et J.C. PASSERON ont montré dans "La Reproduction"(1) que c'est le véhicule même de la communication pédagogique qui est le facteur le plus important de sélection (et notamment de sur-sélection des enfants de culture populaire à faible capital linguistique). L'introduction du français comme langue d'enseignement dans un pays où cette langue ne constitue la langue maternelle que des seules "*élites*" ne peut alors que renforcer cette fonction de reproduction des structures sociales et des hiérarchies en place dont s'acquitte traditionnellement l'école.

2.6. Dans le secteur fortement valorisé que constitue le secteur "*moderne*" (valorisation matérielle, mais aussi symbolique) le niveau professionnel est largement dépendant du niveau de scolarisation, donc de maîtrise de la langue française. Notre échantillon devait alors faire apparaître un taux important de francophonie parmi les métiers ayant nécessité une importante scolarisation et un faible taux chez les autres.

Les résultats du sondage nous permettent de dégager 3 groupes de métiers ayant des taux de francophonie sensiblement différents.

2.6.1. Dans un premier groupe fortement francophone, nous trouvons en effet les métiers ayant nécessité de longues études : Education 100% (100% de maîtrise correcte), Administration 96% (92,3% de maîtrise correcte), Médecine 93% (93% de maîtrise correcte), Technique 93% (seulement 67% de maîtrise correcte), mais aussi Armée 97,5% (94,8 de maîtrise correcte ; celle-ci constitue également un vecteur de diffusion du français) et nous trouvons de manière quelque peu surprenante, les métiers du Transport 96,7% et d'employé de maison (boy) 87,3%.

Pour ces derniers ce fort taux peut s'expliquer par le fait que son exercice s'effectue essentiellement au contact des familles des classes sociales élevées (fortement francophones) ainsi que des familles européennes. Toutefois, si nous considérons le "*sentiment linguistique*" exprimé, le taux de maîtrise correcte ou moyenne du français n'est que de 32% montrant par là même que le niveau de francophonie est faible dans cette catégorie professionnelle. Pour les métiers du transport qui ne nécessitent également pas un niveau de scolarisation important mais la possession du permis de conduire (en français) nous constatons également un taux beaucoup plus faible de maîtrise correcte ou moyenne du français (50,8%). Notons que ce groupe comprend presque exclusivement des locuteurs masculins (98,3%).

2.6.2. A l'opposé de ce premier groupe de métiers nous trouvons effectivement des métiers qui ne nécessitent pas une scolarisation importante et qui corrélativement sont peu valorisés socialement. Il s'agit des métiers de l'agriculture où 62,5% des individus se déclarent francophones (25% déclarant une maîtrise correcte ou moyenne), du commerce 69,5% (34,5% de maîtrise correcte ou moyenne) et de la catégorie des chômeurs 52,5% (et seulement 10% de maîtrise correcte ou moyenne). Pour cette dernière catégorie, qui présente le taux le plus faible de maîtrise correcte ou moyenne du français, la non maîtrise de la langue française apparaît être un handicap très important et un facteur déterminant du non emploi. Notons que pour ce groupe, le % de femmes est le plus important (30%).

2.6.3. Nous trouvons enfin un groupe intermédiaire constitué par les artisans 75% (43,3% de maîtrise correcte ou moyenne) et les invalides (2% de l'échantillon) 71,4% (49% de maîtrise correcte ou moyenne).

La population de ce groupe est hétérogène, le secteur artisanal pouvant regrouper l'artisanat traditionnel (tissage, poterie, vannerie...) et l'artisanat moderne (menuiserie, plomberie, électricité...). La distinction entre ces secteurs n'ayant pas été effectuée dans la codification des catégories professionnelles, il nous est difficile de tirer des conclusions sur ce groupe. Quant à la catégorie "invalides" celle-ci est trop imprécise pour nous permettre de tirer là aussi des conclusions.

L'étude sommaire de ces divers groupes professionnels nous permet tout de même de constater une importante corrélation entre la hiérarchie sociale des métiers (11) et le niveau de maîtrise du français. Facteur important de la promotion sociale, la maîtrise de la langue française constitue par là même un enjeu social déterminant.

2.7. L'étude des divers groupes linguistiques considérés globalement nous donne la répartition suivante. Nous distinguons dans le tableau ci-dessous dans les deux premières colonnes, les résultats bruts, c'est-à-dire, le pourcentage de non-locuteurs ou de locuteurs qui citent le français comme langue utilisée, et dans la troisième colonne, nous pondérons les résultats en considérant le sentiment linguistique exprimé. Nous retenons dans cette colonne les catégories "*maîtrise correcte et moyenne*".

Groupe linguistique	: Non-locuteurs	: Locuteurs	: Maîtrise correcte ou moyenne
AKAN	: 16,4%	: 83,6%	: 71,4%
MANDE NORD	: 27 %	: 73 %	: 47,6%
MANDE SUD	: 0 %	: 100 %	: 77,8%
GOUR	: 19 %	: 81 %	: 45,5%
KROU	: 10 %	: 90 %	: 82,1%
	:	:	:

Nous remarquons dans ce tableau que le pourcentage le plus faible de locuteurs de français se trouve chez le groupe Mandé Nord (73%) phénomène qui s'accroît si l'on considère le "*sentiment linguistique*" (47,6% de maîtrise correcte ou moyenne). Ceci peut s'expliquer en partie par le caractère véhiculaire de la langue maternelle de ce groupe (dioula)

qui constitue la deuxième langue véhiculaire de la Côte d'Ivoire et le parler véhiculaire africain le plus répandu.

Le pourcentage le plus fort se situe dans le groupe Mandé Sud, mais le faible effectif de ce groupe (3%) rend ces résultats peu significatifs.

La forte différence dans le groupe Gour entre le pourcentage de locuteurs de français 81% et le pourcentage de maîtrise correcte ou moyenne de cette langue 45,5% peut paraître surprenante mais il faut considérer que ce groupe comprend un nombre important de non-Ivoiriens dont la maîtrise du français est faible. En effet, pour l'échantillon dont nous disposons, 80,1% des Ivoiriens se déclarent francophones contre 70% des Africains non Ivoiriens. Cet écart devenant plus important si l'on considère la variable "*sentiment linguistique*" (64% contre 52% de maîtrise correcte ou moyenne). Ceci confirme d'ailleurs les observations de S. LAFAGE et M.J.DERIVE (12) qui notent que dans le département d'Abidjan, le français est beaucoup moins utilisé par les ressortissants non-Ivoiriens que par les ressortissants Ivoiriens - 62% pour les hommes contre 93% et 38% pour les femmes contre 67% -

3. Conclusion.

Notre enquête étant limitée à la population urbaine de Bouaké, nous nous garderons de tirer des conclusions se rapportant à l'ensemble de la population ivoirienne encore fortement rurale.

D'autre part, la situation particulière de Bouaké ne nous autorise pas non plus à considérer que nous avons là des phénomènes représentatifs de l'ensemble des centres urbains de Côte d'Ivoire, un effet "*régional*" pouvant s'y manifester.

Un des objectifs de notre travail était l'expérimentation des outils mis en œuvre dans le cadre de l'enquête portant sur l'ensemble de la Côte d'Ivoire, un certain nombre de limites ont été constatées notamment l'impossibilité de mettre en évidence les situations de communication et les véhicules linguistiques qui y sont rattachés et l'incertitude quant aux variétés de français utilisées (français standard, ou français populaire de Côte d'Ivoire).

Un deuxième objectif consistait à produire un certain nombre d'hypothèses de recherches exploitables dans le cadre de l'enquête globale; sur ce problème particulier de l'usage du français, 3 hypothèses nous paraissent devoir être explorées :

1 - D'une part, le développement éventuel d'une situation de trilinguisme avec l'utilisation d'une langue maternelle pour les usages familiaux et l'utilisation de deux systèmes linguistiques complémentaires comme parlers véhiculaires : le français et le dioula. Ces deux langues possédant un statut social inégal et des variétés différenciées et hiérarchisées dont l'ensemble constituerait un continuum.

2 - D'autre part, le développement d'une situation de bilinguisme avec toujours l'utilisation d'une langue maternelle pour les usages familiaux et appropriation du français par l'ensemble des Ivoiriens, celui-ci s'adaptant alors aux besoins spécifiques de la communication et se hiérarchisant également selon un continuum dont le basilecte serait le *français populaire ivoirien* (F.P.I.).

3 - Enfin, le développement d'une situation de différenciation sociale s'appuyant sur les critères linguistiques et aboutissant à l'émergence d'une classe fortement intégrée au secteur moderne qui utiliserait comme langue de communication un français se rapprochant du français standard, et d'une classe d'exclus, marginalisée sur la base du non accès à la langue dominante, perpétuant un secteur artisanal et "*informel*" à statut social faiblement valorisé, et qui utiliserait l'autre langue véhiculaire que constitue le dioula ou un français fortement pidginisé.

L'enquête en cours sur l'ensemble de la Côte d'Ivoire devrait permettre d'amener des éléments de réponse à cette question.

Pierre GIOAN

N O T E S

- (1) Voir GIOAN Pierre, 1981 : Etude sociolinguistique d'une ville de Côte d'Ivoire Bouaké, T.E.R. de sociolinguistique placé sous la co-direction de G. MANESSY (Université de Nice) et S. LAFAGE (Université d'Abidjan).
Le traitement informatique des données a été effectué par Philippe LAFAGE que nous remercions ici.
- (2) Cette étude se situe dans le cadre plus vaste du projet A.S.O.L. : Atlas linguistiques et études sociolinguistiques des Etats du Conseil de l'Entente : Bénin, Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Niger, Togo, lancé en octobre 1978, sous les auspices de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique.
- (3) Voir à ce sujet l'article de S. LAFAGE : "Esquisse des relations inter-linguistiques en Côte d'Ivoire" contenu dans ce même numéro du B. OFCAN n°3, 1981.
- (4) En ce qui concerne les langues ivoiriennes, il s'agit d'élaborer :
- l'indice de régression de certains parlers,
- l'indice de véhicularité (dans le sens d'une expansion),
- l'indice de concentration/dispersion de véhicularité,
- le taux (départemental, régional, national) de plurilinguisme,
- le taux de perméabilité linguistique des diverses communautés...etc...
- (5) Faute de crédits permettant d'élaborer une enquête spécifique, le questionnaire, allégé au maximum, a été dispensé, sous forme d'une page d'additif, durant l'enquête démographique à passage répété (Ministère des Finances, de l'Economie et du Plan) qui a imposé ses propres contraintes. Cela n'a pas été sans introduire des biais du point de vue sociolinguistique. C'est pourquoi des enquêtes complémentaires effectuées par l'I.L.A. ont complété le recueil des données. Mais, le dépouillement n'en étant pas terminé, nous n'avons pu les intégrer à notre étude.

- (6) L'obligation de coder à part la langue française est venue du fait qu'il fallait uniformiser les diverses enquêtes effectuées en Côte d'Ivoire et dans les autres Etats du Conseil de l'Entente participant au projet A.S.O.L. Or, quelques-uns de ces Etats ne désiraient enquêter que sur leurs langues nationales, le français étant exclu.
- (7) L'ordre de citation des diverses langues traduit tout de même une hiérarchisation de celles-ci car si nous analysons les "sentiments linguistiques" exprimés, nous trouvons :
1ère langue citée : bien ou moyennement maîtrisée par 100% des locuteurs
2ème langue citée : bien ou moyennement maîtrisée par 74% des locuteurs,
3ème langue citée : bien ou moyennement maîtrisée par 50,6% des locuteurs
4ème langue citée : bien ou moyennement maîtrisée par 61,5% des locuteurs (mais ce dernier pourcentage est peu significatif car il se rapporte à une population très réduite : 14 individus seulement citant une quatrième langue).
- (8) Le sondage sur Bouaké a touché 87,7% d'hommes et seulement 12,3% de femmes, alors que le Recensement Général de la Population de 1975 faisait apparaître 53,8% d'hommes et 46,2% de femmes. Cette distorsion provient, nous l'avons déjà signalé, du fait que l'Enquête démographique à passage répété, utilisée comme support matériel, touchait seulement les chefs de famille.
- (9) Les jeunes de moins de 20 ans, pour les raisons évoquées plus haut, ont été ignorés du sondage. Cette lacune sera dans le cadre de l'étude globale, compensée, par des enquêtes complémentaires auprès des populations de jeunes scolarisés dont les comportements linguistiques ont déjà été étudiés.
- (10) BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean-Claude. La Reproduction; Paris. Editions de Minuit. 1970.
- (11) Si celle-ci ne peut être évaluée de manière rigoureuse, un certain nombre d'enquêtes ponctuelles permettent toutefois d'avoir une idée assez précise des métiers valorisés - voir par exemple DENIEL Raymond, Religions dans la ville. "Croyances et changements sociaux à Abidjan". INADES. Abidjan. 1975. pp.145-150.

ETUDE DE QUELQUES CAS DE COMPORTEMENT LANGAGIER
EN MILIEU AFRICAIN PLURILINGUE (1)

0. Dans le cadre des recherches sociolinguistiques menées à l'Institut de Linguistique Appliquée de l'Université d'Abidjan (I.L.A.) et visant à déterminer le comportement langagier en milieu africain plurilingue, nous avons entrepris de faire des enquêtes journalières (2) dans trois milieux différents : Abidjan, Ouagadougou et le village de Khyon en Haute-Volta (3). Il s'agit donc ici d'établir d'éventuelles corrélations entre la langue utilisée pour la communication et d'autres variables allant de la localisation à l'interlocuteur (avec tous les facteurs qui lui sont propres : âge, sexe, ethnie, niveau culturel, profession...) en passant par l'objet de la communication, pour déterminer dans quelle mesure l'acte de parole est soumis à des contraintes de choix de code lorsque s'établit une conversation entre individus cohabitants dans un même milieu plurilingue, ainsi que le suggère HERMANN (1961), lorsqu'il écrit : *"Le choix de telle ou telle langue par le locuteur est déterminé par un faisceau de motivations, de circonstances et traduit diverses attitudes..."*.

1. Les paramètres de l'enquête.

Nous nous intéresserons tout d'abord à l'enquêteur qui est, en même temps, l'un des observés en tant que participant actif à chacune des conversations constituant le corpus. Il est le seul élément dont les paramètres ne varieront pas dans les actes de communication analysés.

1.1. L'enquêteur-locuteur.

Il s'agit d'un étudiant voltaïque de 25 ans, appartenant au groupe ethnique lyélé (4). Son répertoire verbal est ainsi composé :

- . lyélé (langue maternelle)
- . français (langue des études, bien maîtrisée)
- . anglais (objet d'études dans le secondaire et bien mieux lu et écrit que parlé)
- . mooré (seconde langue africaine, parlée dans le territoire mossi, voisin du pays lyélé, et assez bien maîtrisée à l'oral (5)).

Les deux langues africaines utilisées : lyélé et mooré, appartiennent à la famille Niger-Congo, sous-groupe gour.

Toute la scolarité primaire du sujet s'est déroulée en pays lyélé, à Khyon, ses études secondaires et supérieures jusqu'à la licence à Ouagadougou. La maîtrise de linguistique, elle, est poursuivie à Abidjan, à l'Université Nationale de Côte d'Ivoire.

Notre première hypothèse est que l'enquêteur-locuteur imposera un certain nombre de contraintes aux actes de communication dans lesquels il interviendra, en particulier par le répertoire verbal à sa disposition. Mais il semble tout aussi vraisemblable que son statut d'*étudiant* jouera un rôle important, quand ce ne serait que par une élévation de son statut social, faible en général à son âge en milieu traditionnel voltaïque où à 25 ans, un jeune célibataire est d'ordinaire considéré comme un enfant. Il se pourrait également que le *statut d'étudiant* soit perçu différemment dans les trois lieux d'enquête. Ainsi à Abidjan, l'étudiant peut apparaître, sinon comme un "nanti", du moins comme un "futur nanti" en raison des hautes fonctions auxquelles ses études devraient le conduire en l'intégrant dans la classe des "favorisés".

Cela est probablement vrai, aussi, à Ouagadougou, avec cependant des connotations particulières dues au caractère "contestataire" que la population accorde volontiers, semble-t-il, aux étudiants et aux intellectuels voltaïques. Au village, par contre, l'étudiant est avant tout "l'enfant de la famille" et, en tant que tel, on lui tiendra un langage approprié. Cependant, il est permis de supposer qu'il ne sera pas traité exactement comme un jeune de son âge non-étudiant. En effet, c'est lui qu'on consultera à propos de situations relevant du monde moderne occidental. C'est également lui dont on attend que, parvenu à des fonctions importantes, il soutienne financièrement la famille. C'est dire que l'étiquette *étudiant* risque d'influencer le comportement langagier d'autrui à l'égard du jeune homme... C'est dire aussi que les attitudes observées risquent fort d'être similaires vis à vis de tout autre étudiant, dans chacun des milieux considérés. En effet, par l'âge, le répertoire verbal, le mode de vie partagé entre ville et village, l'enquêteur-locuteur peut apparaître comme le *prototype de l'étudiant* d'une université africaine.

1.2. Le second paramètre qui sera pris en considération, c'est la *localisation*. Les trois endroits choisis pour l'enquête journalière sont ceux entre lesquels l'étudiant partage son existence : Abidjan, grande métropole ivoirienne où, étranger, il poursuit ses études, Ouagadougou, capitale de son pays d'origine, ville dans laquelle il revient fréquemment et avec laquelle il a gardé des liens étroits, Khyon, village où vivent ses parents et où il passe ses vacances. Or, ces trois localités présentent des caractéristiques très différentes.

a) *Abidjan* est un pôle d'attraction pour la plupart des populations de l'Afrique de l'Ouest. Selon le Recensement Général de la Population de 1975 (R.G.P., vol. avril 1978), l'agglomération présente le profil démographique suivant :

"GRAND ABIDJAN"		
Ivoiriens	560.659 h.	58,9 %
Africains non-Ivoiriens	356.386 h.	37,5 %
"autres"	25.250 h.	2,7 %
"non-déclarés"	8.921 h.	0,9 %

TOTAL 951.216 100 %

Cette grande métropole constitue une véritable mosaïque d'ethnies, de cultures et de langues.

Deux parlers, cependant, semblent y assurer une fonction véhiculaire :

+ d'une part, le français dans ses multiples variétés allant de l'acrolécte des "élites", peu différencié du français-standard, au basilecte des analphabètes au "français populaire ivoirien" peu accessible aux francophones non-locaux (F.P.I.),

+ d'autre part, le "dioula" dont on peut noter deux variétés, au moins : la "Koiné urbaine", utilisée entre les divers groupes mandéphones-natifs et le "dioula-taboussi" (ou "dioula du blanc") surtout usité pour les rapports nord/sud et les échanges entre locuteurs-natifs et non-natifs.

On pourrait donc parler peut-être de *triglossie* pour décrire la situation sociolinguistique d'un grand nombre d'Abidjanais dans la mesure où la plupart des résidents locaux ont à leur disposition un répertoire linguistique constitué d'au moins trois langues : la langue maternelle, le français et le dioula, chacun de ces parlers présentant une spécificité fonctionnelle différente.

b) *Ouagadougou*, malgré son rôle de capitale drainant l'exode rural, ne semble pas connaître de flux migratoires comparables à ceux d'Abidjan. Selon le Recensement Général de la Population de Haute-Volta (R.G.P.H.V.) de 1975 (Vol. janvier 1978), la ville compte 230.219 habitants dont environ 5000 étrangers, en grande partie Français (près de 4000, surtout coopérants techniques et religieux). Par ailleurs, si -en tant que capitale- elle connaît un certain brassage ethnique, elle est, à la différence d'Abidjan, le centre historique du territoire occupé par l'ethnie démographiquement la plus importante du pays, les Mossi qui constituent 48 % de sa population.

La situation sociolinguistique qui semble prévaloir est celle de *diglossie sans bilinguisme* (7) : langue maternelle /français, tout au moins pour les scolarisés (car le français demeure peu répandu dans les masses analphabètes et son apprentissage se fait essentiellement en milieu scolaire), avec une certaine tendance à l'usage d'un *discours métissé* (6) (langue africaine-français) traduisant l'acculturation inhérente au milieu urbain... Pour les non-lettrés (à l'exception cependant de ceux qui ont été travailleurs immigrés en Côte d'Ivoire où ils ont acquis, au moins, des rudiments de F.P.I.) le *multi-linguisme* en langues africaines paraît la règle.

c) Quant au village de *Khyon*, en pays lyélé, il constitue un milieu où préoccupations et activités sont sensiblement les mêmes pour tous les habitants : artisanat, agriculture, jardinage... Le *monolinguisme* lyélé prévaut. La variation sociolinguistique apparaît surtout dans les chronolécetes. L'usage d'autres langues n'est qu'occasionnel et relativement marginal : français (école), mooré, dioula (contacts avec les commerçants ambulants les jours de marché...).

1.3. *L'interlocuteur* est une autre variable importante en raison de paramètres comme l'âge, le sexe, l'ethnie, le statut social, le niveau culturel, le répertoire verbal etc... (LAFAGE 1979).

En effet, en milieu africain traditionnel, la parole obéit à des règles hiérarchiques basées sur les classes d'âge : l'âge régit la prise de parole (qui parlera le premier par exemple), le monopole de celle-ci (qui occupera la position dominante dans la conversation)... Le sexe est également important car l'homme seul participe aux différents débats. La femme doit respect et soumission à l'homme, en toute circonstance et son comportement langagier doit le montrer... Et ceci est d'autant plus vrai qu'elle est plus jeune...

Par ailleurs, la langue maternelle est un des principaux facteurs de cohésion ethnique... Certaines contraintes sur le choix des codes en cours dans une société dont le répertoire linguistique est composé de plusieurs langues, peuvent être effacées par le désir de montrer l'appartenance au même groupe, le besoin d'établir la communication entre "frères"... Pourtant la profession exercée, en milieu urbain spécialement, détermine l'appartenance à telle ou telle couche sociale. Et l'expression linguistique reflète les différentes catégories socio-professionnelles au sens large. Ainsi la variété de français utilisée trahit le niveau de scolarisation atteint... De même, dans une langue africaine, un parler "authentique" est l'apanage des ruraux, fidèles au milieu traditionnel, à la culture africaine alors que de longues études poursuivies à l'étranger, l'usage fréquent de la langue française dans le travail, ont souvent pour corollaire une plus ou moins grande acculturation qui se traduit par un emploi défectueux ou inadéquat de la langue maternelle ou par le recours à un parler métissé.

1.4. *L'objet de la communication* exerce également certaines contraintes sur le choix des codes.

au cours d'un entretien, les salutations, les nouvelles de la parenté et du village pourront être préférentiellement échangées en langue maternelle... mais, dans la mesure où le répertoire verbal des participants le permet, on changera de langue pour aborder un problème technique, professionnel ou une question de politique internationale... Les règles d'alternance sont, cependant, difficiles à mettre en évidence car elles peuvent être tributaires, quel que soit le sujet de conversation, des intentions sémantiques et stylistiques des locuteurs, ainsi que de l'ensemble des données situationnelles extra-linguistiques.

1.5. Du point de vue méthodologique, nous analyserons successivement et séparément chacune des trois enquêtes journalières effectuées avant de tenter une approche contrastive nous permettant de dégager quelques conclusions.

2. L'enquête à Abidjan fait apparaître un premier fait : la fréquence d'emploi du français (toutes variétés confondues) est importante :

langue utilisée	% des occurrences
- français	75 %
- langues africaines	8,34 %
- alternance français/ langue africaine	16,66 %
TOTAL	100 %

2.1. Le rôle du français n'a rien de surprenant, d'une part, parce que cette langue a, dans la ville, un rôle de véhiculaire interethnique, même pour les masses analphabètes, d'autre part, parce que l'étudiant observé ne dispose d'aucune langue ivoirienne, même pas du dioula, autre véhiculaire local... Communiquer avec le sujet impose donc une contrainte : utiliser le français, dans tous les cas où l'interlocuteur est un non-Voltaïque (50 % des cas).

2.2. La seule variété de français pratiquée par l'étudiant-enquêteur est le français-standard (à quelques écarts régionaux près dans la prononciation et le lexique). Cependant, la compétence communicative du sujet observé lui permet l'utilisation de divers registres, allant du soutenu au familier. Par contre, ses interlocuteurs, contraints à l'utilisation du français, semblent posséder des variétés différentes que nous rassemblerons en trois catégories, assez arbitraires, car il n'est pas facile d'établir des distinctions dans ce qui pourrait bien, en réalité, constituer une sorte de continuum.

+acrolecte : 35 % des occurrences. Caractéristiques : français normatif peu marqué géographiquement. Interlocuteurs : étudiants, médecin... Thèmes des conversations : problèmes d'études ; hygiène en Côte d'Ivoire ; les relations filles/garçons à l'Université ; politique...

+mésoclecte : 25 % des occurrences. Caractéristiques : français faisant plus référence à une norme locale qu'à la norme académique, et, par conséquent, assez régionalisé. Interlocuteurs : étudiants, élèves... Thèmes des conversations : échanges de "potins" ; commentaires sur les transports abidjanais, sur les examens, bavardages "à bâtons rompus"...

+basilecte : 40 % des occurrences. Caractéristiques : français véhiculaire pidginisé mais présentant souvent des traits de complexification tout à fait spécifiques (: F.P.I.). Interlocuteurs : chauffeur de taxi, revendeuse, marchand ambulant, boy-cuisinier... mais aussi étudiant ivoirien (selon toute apparence avec intention sémantique humoristique). Thèmes des conversations : le métier de "taximan", marchandages divers, la police et les rafles, la vie à Abidjan évoquée de façon plaisante...

Il apparaît donc que, dans l'ensemble, la variété de français utilisée par l'interlocuteur peut être mise en corrélation avec la position sociale de celui-ci. Certains participants (marchands, revendeuse, boy-cuisinier, "taximan"...) n'ont vraisemblablement que le F.P.I. comme variété de français à leur disposition et, quelles que soient les circonstances ou le statut social qu'ils accordent à l'étudiant, ne peuvent recourir à d'autres variétés. D'autres, les étudiants locaux, par exemple, peuvent à volonté, passer de l'acrolecte au mésoclecte ou au basilecte. Dans ce cas, la variation semble en corrélation avec l'objet de l'entretien : ainsi l'acrolecte est employé pour des discussions à caractère sérieux : la politique, les études et leurs débouchés, l'évolution de la société et l'émancipation féminine ; le mésoclecte est

en rapport avec des conversations à caractère "détendu" : les effets du bachotage (localement : "caïmantage"), la vie usuelle et les difficultés de transport, un bavardage ayant trait à la journée écoulée..., le basilecte n'apparaît que pour un récit à caractère plaisant et satirique.

2.3. Il faut, cependant, remarquer que si l'étudiant-enquêteur n'utilise que le français avec ses interlocuteurs ivoiriens, il l'emploie également avec des compatriotes voltaïques.

a) avec d'autres étudiants voltaïques dont l'origine ethnique est différente et dont il ne connaît pas la langue maternelle (nunî, par exemple). Dans certains cas, le recours au mooré serait possible, cependant, mais l'objet de l'entretien (discussion de travail, échange d'informations concernant la vie du campus...) entraîne l'usage du français.

b) avec un boy-cuisinier moaga, apparaît un emploi alterné du français et du mooré. Apparemment, le mooré sert surtout à établir une connivence entre compatriotes et instaure une plus grande confiance entre les participants. Le passage au français a lieu lorsque des événements abidjanais (rafles policières dans le cadre de la lutte contre le banditisme) sont mentionnés. Les deux interlocuteurs s'étant, grâce au mooré, identifiés comme "frères", la conversation en français est très franche, voire même critique (tracasseries policières envers les non-ivoiriens).

c) avec un chauffeur de taxi lyélé, donc "frère d'ethnie", il y a alternance entre lyélé et français. Lyélé pour établir des relations affectives et évoquer le pays, puis français pour décrire le métier de "taximan" à Abidjan (thème professionnel...)

d) avec un lycéen lyélé, "frère d'ethnie", c'est le français seul qui est utilisé... Certes, le thème abordé : les examens, fait référence au milieu scolaire dont le médium est le français. Mais le rôle dominant dans la conversation est assumé par l'étudiant, plus âgé, qui ouvre l'entretien en français. Utiliser alors la langue maternelle serait pour l'élève (à statut social inférieur), soit montrer une familiarité qui pourrait être estimée déplacée, soit laisser supposer une certaine insécurité linguistique en français, ce qui reviendrait à "perdre la face"... Notons d'ailleurs l'attitude critique de l'étudiant vis à vis de la qualité du français employé par l'élève... En effet, il classe celle-ci "mésolecte" et la variété qu'il utilise lui-même "acrolecte", la différence n'étant pas toujours tranchée qu'il semble le penser.

e) Finalement, la langue maternelle lyélé n'est utilisée que pour un seul entretien intégral. L'interlocutrice, "soeur d'ethnie" est une "ménagère" d'une trentaine d'années. Le thème de la conversation a trait au coût de la vie à Abidjan, thème qui, ailleurs, fait appel au français mais cette langue ne semble pas connue de l'interlocutrice.

2.4. Les quelques observations notées ci-dessus sont certes fort limitées. Elles sont restreintes par la situation sociale de l'enquêteur-objet d'observation : sa qualité d'étudiant vivant dans une cité universitaire le conduit rencontrer surtout des jeunes de son âge, étudiants comme lui pour la plupart (50 %). Les rapports extérieurs à l'Université se bornent à des compatriotes à quelques exceptions près : un jeune médecin bété, une revendeuse gouro... Ceci souligne combien la vie d'un étudiant "étranger" peut être marginale et menée en "vase clos". De même, les rencontres féminines, étudiantes exceptées sont rares : une marchande, une "ménagère".

3. L'enquête à Ouagadougou montre une plus grande insertion sociale du sujet dont les interlocuteurs ne sont étudiants ou élèves que dans 26,66 % des cas. Les rencontres féminines restent cependant peu nombreuses (20 % dont 6,66 % seulement de non-étudiantes).

3.1. Le milieu côtoyé, pourtant, reste essentiellement celui des "cols blancs" : professeurs, inspecteur primaire, inspecteurs de police, journaliste, directeur de société, employés de banque... Peu de contacts avec des couches sociales plus modestes : un gendarme, un chauffeur, un mécanicien... Aucun représentant des masses populaires défavorisées.

3.2. C'est vraisemblablement ce qui explique l'emploi très important du français. Mais une autre explication peut être trouvée dans le fait que l'enquêteur ne possédant dans son répertoire verbal que deux langues voltaïques : le lyélé et le mooré, il est contraint de recourir au français pour communiquer avec les membres des autres groupes ethniques. De plus, l'éventail des âges des interlocuteurs est, quoique moins étroit qu'à Abidjan (ici 18-43 ans) principalement centré sur la classe d'âge de l'enquêteur, assez largement scolarisée.

3.3. La distribution ethnique est la suivante :

ethnie	% des occurrences
- Mossi (ethnie localement dominante)	33 %
- Lyélé (ethnie de l'enquêteur)	26 %

- Dagari	13 %
- Sénoufo	7 %
- Gourmantché	7 %
- Gourounsi	7 %
- Lobi	7 %
TOTAL	100 %

3.4. Les langues utilisées sont -comme le répertoire verbal de l'enquêteur- limitées à trois.

langues utilisées	% des occurrences
- français	66 %
- mooré	20,4 %
- lyélé	13,6 %
TOTAL	100 %

Notons cependant un certain degré de métissage des énoncés en langue africaine qui revêtent souvent l'apparence de la phrase suivante (mi-lyélé/mi français) :

wó' kánàbé biébe duiiri

(c'est femmes celles-ci pareilles qu'on appelle m'as tu vu)

Ce sont des femmes comme celles-la qu'on appelle des m'as tu vu...

3.5. Nous allons donc, tout d'abord, considérer les entretiens utilisant une langue africaine. Une première remarque s'impose : aucun d'entre eux ne se déroule intégralement en lyélé ou en mooré. Au contraire, tous feront intervenir plus ou moins le français, soit en faisant alterner des énoncés en langue africaine puis des énoncés en français, soit en mêlant les deux langues au sein du même énoncé.

a) mooré/français : 3 cas. Les interlocuteurs sont des Mossi dont la scolarité a été assez brève.

+ Le premier est "policier". La conversation est engagée en mooré mais, apprenant que son interlocuteur est étudiant en Côte d'Ivoire, le policier passe au français (variété : mésolecte) pour l'interroger sur la lutte contre le banditisme à Abidjan et sur la façon dont sont traités les ressortissants voltaïques par les policiers ivoiriens. Quelques commentaires sont ensuite exprimés en mooré.

+ Le second est gendarme. L'entretien a lieu en mooré et porte sur les accidents de la circulation trop nombreux. Mais, les énoncés sont émaillés de termes techniques, voire de segments, empruntés au français. Certaines phrases (allusions au code de la route insuffisamment connu, aux diverses autres causes d'accident...) sont en français (variété : mésolecte).

+ Le troisième est mécanicien. L'essentiel de la conversation est en mooré avec, cependant, apparition de segments français, relevant d'une variété très approximative, lorsque le thème de l'entretien (le nouveau régime politique instauré en Haute-Volta) semble l'exiger.

b) lyélé/français. Curieusement et contrairement à notre attente les entretiens en langue maternelle de notre sujet avec ses "frères d'ethnie" sont relativement rares. Deux cas seulement sont attestés :

+ La première interlocutrice, "agent de banque" âgée de 32 ans, est une amie de l'étudiant (qu'elle tutoie en français). C'est elle qui lance la conversation (en lyélé). Puis elle passe au français (variété : mésolecte) pour questionner l'enquêteur sur la ville d'Abidjan et la vie qu'on y mène. Retour au lyélé pour la fin de l'entretien portant sur des nouvelles concernant des amis communs.

+ Le second interlocuteur est un jeune employé de banque de vingt et un ans. La conversation, relativement brève, se borne à un échange de salutations et de nouvelles dans laquelle français et lyélé alternent et se mêlent sans qu'il soit possible de mettre en évidence une règle sous-jacente entraînant le changement de code. Notons qu'un autre bref entretien en fin de journée, unira -cette fois entièrement en français (variété : mésolecte)- les mêmes partenaires pour un échange de salutations et de vœux de bonne nuit. Pourquoi cette variation du choix des codes, alors que rien sauf l'heure (début de matinée/fin de soirée) n'établit de diffé-

rences entre les deux conversations ? Aucune explication ne semble pouvoir être avancée.

3.6. Comme nous le disions plus haut, en ce qui concerne les entretiens intégralement en français, certains (40 % des occurrences environ) ne peuvent être étudiés que sous l'angle de la variété de français utilisée car le choix de cette langue se trouve imposé par le fait que l'étudiant a pour interlocuteur un "lettré" (i.e : une personne ayant été scolarisée en français) relevant d'un groupe ethnique dont il ignore la langue. Localement, en effet, au moins pour les scolarisés, le français peut avoir une fonction de véhiculaire interethnique... Dans le cadre de notre recherche concernant les possibles contraintes du choix des codes, nous allons examiner en premier lieu, les conversations dans lesquelles l'étudiant a pour interlocuteurs des Mossi ou des Lyélé et qui ont été réalisées en français, alors que le recours à une langue voltaïque pouvait avoir lieu.

A. Entretiens avec des Mossi : 2 cas.

+ Dans le premier, l'interlocuteur (42 ans) est professeur. L'objet de la communication est la lutte contre le banditisme en Côte d'Ivoire.

+ Dans le second, l'interlocutrice (18 ans) est une "élève" avec laquelle l'enquêteur analyse les rapports jeunes gens/jeunes filles et le problème de l'émancipation féminine.

Pour ces deux cas, deux explications du choix du français peuvent être avancées, sans qu'il soit possible de donner la préférence à l'une ou à l'autre. Elles peuvent vraisemblablement être concomitantes. Il s'agit, d'un côté, de l'objet de la communication lié aux relations sociales qui se développent dans le milieu urbain plus ou moins occidentalisé, de l'autre, du statut social des participants qui appartiennent tous au monde scolaire dont le médium est le français.

B. Entretiens avec des Lyélé : 2 cas.

+ Nous avons, supra, fait allusion à l'un d'entre eux : échange de salutations usuelles et de souhaits de bonne nuit avec un jeune employé de banque de 21 ans, reproduisant en fin de soirée, un entretien identique à celui du début de la matinée entre les mêmes participants, entretien qui, lui, faisait alterner langue maternelle et français (cf. 3.5.).

+ Dans le second cas, l'interlocuteur est un Directeur de société qui commente les changements politiques intervenus en Haute-Volta. Le rôle dominant dans l'entretien est assuré par l'interlocuteur dont l'âge (39 ans) et la haute position sociale exigent une certaine distance protocolaire de la part de l'étudiant. Tout concourt donc à l'emploi du français.

car l'utilisation du lyélé introduirait dans le débat une note d'égalité sociale et de familiarité.

3.7. En ce qui concerne les variétés de français utilisées, nous avons tenté de les répartir, comme cela a été fait pour Abidjan, en trois catégories. Les critères suivis sont identiques et tout aussi arbitraires car s'agit encore ici d'un continuum intralinguistique :

+ *acrolecte* : 40 % des occurrences. Caractéristiques : français normalement marqué géographiquement, mais visiblement, plus soutenu comme registre que son équivalent abidjanais. Interlocuteurs : étudiants, directeur de société, professeur, journaliste, inspecteur primaire... Thèmes des conversations : problèmes d'études, rôle de la femme dans le foyer, situation politique en Haute-Volta, presse voltaïque et rôle que celle-ci devrait jouer dans un régime démocratique, éducation nationale... Tous ces entretiens ont un caractère sérieux et assez formel qui ne justifie pas toujours cependant l'usage d'un lexique recherché et un peu livresque.

+ *mésoclecte* : 20 % des occurrences. Caractéristiques : français relativement régionalisé laissant apparaître des constructions qui reflètent davantage une norme locale, un lexique parfois inadéquat : mots recherchés joint à des expressions très familières ou des néologismes. Dans l'ensemble la correction grammaticale semble plus grande que dans l'équivalent abidjanais mais les règles de co-occurrences, au sens que S. ERVIN-TRIPP (1972) donne à ce terme, sont peu appliquées. Interlocuteurs : employé de banque, étudiants, élèves... Thèmes des conversations : bavardages à "bâtons rompus", échange de nouvelles, critiques du comportement actuel des jeunes filles... Les entretiens ont un caractère détendu et informel.

+ *basilecte* : 6 % des occurrences. Caractéristiques : français très approximatif, assez proche du F.P.I. mais sans fluidité ni aisance. Interlocuteurs : chauffeur, mécanicien... Thème des conversations : changements politiques en Haute-Volta..., thème tout à fait sérieux, ce qui implique que les locuteurs (relevant de groupes ethniques dont l'étudiant ne parle pas la langue, et de ce fait, contraints à l'emploi du français) ne possèdent pas d'autres variétés.

3.8. L'usage de ce basilecte est rare... Apparemment la Haute-Volta ne possède pas de français "populaire" jouant un rôle de véhiculaire interethniques pour les masses analphabètes... Les énoncés attestés dans le corpus et dont voici un exemple :

fo pa parle ãkor .. pei la va komãse rãze a mêtñã

(Il est encore trop tôt pour porter un jugement... C'est à partir de maintenant que notre pays va peu à peu se redresser...)

pourraient être du F.P.I... Mais il est, en effet, vraisemblable que cette variété pidginisée de français a été importée en milieu urbain par les sujets, assez nombreux, qui reviennent en Haute-Volta après avoir travaillé pendant de longues années en Côte d'Ivoire... Le phénomène reste donc tout à fait marginal.

Quoiqu'il en soit, l'échantillon social représenté par les interlocuteurs "ouagavillois" de notre sujet, est, nous l'avons vu, trop restreint pour refléter l'ensemble de la population de la capitale. Ici encore, l'étudiant semble cantonné à la fréquentation de ses pairs et assez coupé des masses défavorisées... Peut être se trouve-t-il marginalisé aussi par son expatriation d'un an... Aucun élément ne nous permet de voir comment est localement résolu le problème de la communication entre couches sociales différentes de la société voltaïque lorsqu'elles n'appartiennent pas à la même ethnie. Lorsque l'enquêteur utilise le mooré, c'est pour communiquer avec des Mossi... Nulle part nous n'avons d'exemple d'un rôle véhiculaire du mooré, langue démographiquement dominante à Ouagadougou, comme cela pourrait être le cas si le sujet utilisait le mooré pour communiquer avec un Lobi, un Sénoufo, un Dagari etc... Il va de soi, évidemment qu'une enquête aussi mince ne permet pas de tirer de conclusions générales et que des recherches extensives mettraient sans doute en évidence l'existence de parlars véhiculaires africains entre "lettrés" et analphabètes non-francophones et d'origine hétérogène.

4. L'enquête à Khyon est très différente à plusieurs points de vue. Khyon est un centre relativement important : 8.072 habitants, presque une petite ville par l'étendue de sa population. Mais on parlera localement de "village" pour des raisons économiques et culturelles car il s'agit d'un milieu de type traditionnel relativement homogène. La localité se situe dans le Centre-Ouest de la Haute-Volta, en pays Lyélé, à 125 km de la capitale... L'homogénéité de la population, assez sensible, a pour conséquence un monolinguisme lyélé relativement important, illustré par la distribution ethnique des interlocuteurs de notre enquêteur :

ethnie	% des occurrences
- lyélé	86 %
- mossi	14 %
TOTAL	100 %

4.1. L'éventail des âges des enquêtés, est bien plus large ici : 18/6. L'étudiant rencontre peu d'individus appartenant à sa propre classe d'âge (21,42 % des occurrences). La majorité des interlocuteurs (42,25 %) se situe dans la catégorie des plus de 55 ans. De même la participation féminine (35,71 %) est plus importante qu'à Ouagadougou et à Abidjan. Aucune des femmes rencontrées n'appartient à la génération de l'enquêteur. Toutes, sauf une qui a 31 ans, sont âgées et toutes sont "ménagères". Il est vrai que, dans le statut réservé à la femme en milieu traditionnel local, la vocation féminine est le mariage à un âge assez tendre. L'épouse se consacre entièrement à son foyer : travaux ménagers, éducation des enfants, culture vivrières et élevage de quelques volailles... Plus âgée, la femme peut, d'une certaine façon, se libérer partiellement de ces activités et participer quelque peu à la vie sociale de la collectivité : son expérience pourra être respectée et ses conseils pris en considération dans certains domaines.

4.2. L'éventail des professions est assez différent de celui que nous avons constaté en milieu urbain et apparaît plus caractéristique du milieu traditionnel africain : chef de village, notables, agriculteurs, "ménagères",... commerçants... Mais des éléments relevant du "monde moderne" y ont aussi leur place : instituteurs, encadreurs agricoles, infirmiers, élèves... Il est d'ailleurs vraisemblable que le statut d'étudiant de l'enquêteur conduit celui-ci à bavarder avec un nombre plus important d'"intellectuels" du village, que cela ne serait le cas pour un jeune de son âge d'un autre statut. D'une certaine façon, à son retour à Khyon, le sujet se doit de "saluer" les personnalités locales.

4.3. Nous classerons les langues utilisées en trois catégories :

- lyélé	64,28 % des occurrences
- français	28,57 % " "
- lyélé/français	7,15 % " "

La répartition d'usage est très nettement tranchée, peut-être parce que les possibilités de choix sont réduites, (un certain nombre d'interlocuteurs ne parlant que la langue maternelle). Lorsqu'il y a possibilité de choix, la contrainte la plus importante semble liée au statut social : le français est utilisé pour la communication avec l'étudiant par tout interlocuteur dont la profession est liée au monde moderne et qui a, à Khyon, rang d' "intellectuel" instituteurs, infirmier, élèves... Notons cependant que l'un des instituteurs et l'infirmier ne sont pas lyélé mais mossi... Ces deux cas exceptés, il semble que, même si le recours à la langue maternelle est possible, tout "lettré" local tient à marquer cet état lorsqu'il converse avec l'étudiant... Cela est si vrai que l'encadreur d'agriculture, lyélé lui-même et dont le français est assez laborieux, fait alterner lyélé et français pour un entretien dont le thème serait parfaitement possible à développer en langue maternelle : les causes de l'abandon partiel de la culture du coton.

4.4. Les variétés de français se situent toutes dans le *mésoclecte*, c'est-à-dire dans un français assez régionalisé... Pourtant l'un des interlocuteurs (moaga, instituteur) est visiblement plus à l'aise qu'un autre (encadreur, lyélé) dont la variété est plus approximative.

4.5. Les thèmes de conversations sont assez nettement tranchés :
Sont abordés en langue maternelle des sujets comme :

- . Salutations et échanges de nouvelles,
- . Problèmes familiaux,
- . Politique locale,
- . Informations concernant des parents installés à Abidjan,
- . La vie au village,
- . Contes et devinettes,
- . Demandes de renseignements concernant la vie en Côte d'Ivoire.

Par contre, les conversations en français avec les "intellectuels" du village sont la plupart du temps liées au statut social et à la profession de l'interlocuteur :

- . Le développement de l'école à Khyon (instituteur)
- . L'agriculture locale (encadreur agricole)
- . Les études universitaires actuelles (instituteur)
- . Les distractions des jeunes en ville et au village (élève).

Seul, l'infirmier (moaga) aborde avec l'enquêteur les problèmes de la vie à Abidjan, thème qu'une "ménagère" a également abordé en lyélé, mais cette dernière ne semble pas posséder d'autre langue pour communiquer avec l'étudiant.

4.6. Il est intéressant de noter qu'au cours d'un entretien en langue maternelle entre l'étudiant et un "ancien" du village, le parler de l'étudiant est l'objet d'une correction, ce qui souligne que l'emploi du lyélé, tel qu'il est pratiqué par le jeune homme, ne paraît pas satisfaisant au notable.

(1) l'étudiant :

zábál m'ó kú ní né ní jal m'ó
(étranger là est venu il est près il peut parler toi)

Tant que l'étranger qui est venu (te voir) est à tes côtés, il peut te parler...

(2) le notable :

zábál ge gwě jè jè z'ál ní j'ál ní n'í
(étranger si encore ne pas maison est parti on ignore lui bouche

cũ j'é
raconter ne pas)

Tant que l'étranger n'est pas retourné chez lui, on ignore s'il a dit tout ce qu'il avait à dire...

5. Pour résumer nos observations, assez restreintes, nous l'avons dit, en raison du mince corpus utilisé (une soixantaine d'entretiens au total), nous serions tentés de dire que les contraintes les plus lourdes pesant sur la communication sont, d'une part, imposées par le répertoire verbal des individus en présence, d'autre part, liées au statut social des locuteurs et aux inter-relations qui en dépendent. Le thème de la conversation, (et de façon plus typique, à Khyon) semble, lui-aussi, dépendant du statut social. Nous l'avons vu, le peu de participation féminine limite l'observation d'éventuelles différences sexuelles. Peut-être pourrait-on remarquer que les conversations avec des femmes ou des jeunes filles sont plus fréquemment orientées vers des rapports personnalisés et assez informels : famille, coût de la vie, échange de nouvelles, problèmes de la vie courante rapports hommes/femmes..., alors que les entretiens entre hommes portent sur des sujets plus généraux et plus formels : politique, métier, éducation agriculture, journalisme, hygiène, confrontation d'expériences sociales en Haute-Volta et en Côte d'Ivoire...

Plus que des notations au niveau des individus, le corpus recueilli nous semble apporter des informations contrastives entre les trois lieux d'information :

+ L'opposition "milieu urbain"/"milieu rural" est tout à fait évidente. Les différences sont plus fortes entre Khyon d'un côté, Ouagadougou et Abidjan de l'autre, qu'entre les deux capitales elles-mêmes. Elles éclatent principalement dans deux domaines :

- les centres d'intérêt du village sont focalisés vers la vie du village lui-même, et tout ce qui concerne avant tout le milieu local... Si un agriculteur s'intéresse à la vie à Abidjan, c'est parce que son "enfant" y vit... Les questions inter-africaines d'actualité diffusées par les journaux locaux ou la radio n'ont pas éveillé d'échos, alors qu'à Ouagadougou, l'arrestation ou l'expulsion de Voltaïques, dans le cadre de la lutte contre le banditisme en Côte d'Ivoire ont mobilisé l'opinion, soulevé l'émotion de nombreuses personnes et suscité force questions.

- le français est un fait marginal à Khyon. Autant il peut paraître servir de médium dans un milieu hétérogène -et à ce titre, il a un rôle de véhiculaire interethnique bien plus marqué à Abidjan où il est répandu, même dans les masses analphabètes, qu'à Ouagadougou où il ne touche véritablement que les scolarisés- autant dans un milieu homogène traditionnel, il semble cantonné à des fonctions liées à des structures relevant du monde moderne occidentalisé. L'acculturation, présente en milieu urbain et qui peut être détectée dans des centres ruraux urbains proches de la capitale en Côte d'Ivoire, semble absente ici pour les autochtones dont la vie baigne, malgré la population relativement importante de Khyon, dans la culture africaine, comme en témoigne la veillée animée par des contes et des proverbes traditionnels.

+ Une différence apparaît cependant entre Abidjan et Ouagadougou dans le domaine linguistique et confirme nos pré-supposés. Dans la capitale voltaïque, la situation générale semble bien être celle de la *diglossie sans bilinguisme*, telle que la présente FISHMAN. Seul, le petit groupe des "lettrés", au sens local du terme (i.e : ceux qui sont allés à l'école et savent lire et écrire) est bilingue langue(s) africaine (s)/français. Pour eux, il y a véritablement diglossie car langues africaines et français ont des spécificités fonctionnelles qui semblent assez nettement différenciées, les fonctions dites "supérieures" : administration, politique, justice, éducation, sciences et techniques, etc... étant, pour l'instant dévolues au

français, les fonctions dites "inférieures" : famille, relations informelles, relations à l'intérieur du groupe, étant assurées par la langue maternelle. Notons cependant la relative fréquence d'une *langue métissée* qui permet aux locuteurs bilingues de pallier l'inadéquation du français à rendre les réalités sociales et culturelles africaines ou l'absence dans la langue africaine de termes techniques applicables à un contexte d'activités de type moderne occidentalisé. Un tel phénomène est relativement rare dans la capitale ivoirienne où, il est vrai, le français est bien plus répandu et où les masses populaires se le sont souvent approprié, en dehors de toute référence normative. C'est la raison pour laquelle le basilecte F.P.I. peut apparaître parfois comme une variété dans laquelle l'expression à base française a été adaptée à un sémantisme africain.

Du fait, donc, de l'existence du F.P.I., il nous semblerait plus juste de dire en parlant d'Abidjan (et sans étendre notre propos à l'ensemble de la Côte d'Ivoire) que la situation entre langues africaines et français, pourrait bien être, comparée à celle de Ouagadougou, celle d'un *bilinguisme avec diglossie* (langues africaines/français), tout au moins pour une importante partie de la population. On pourrait même constater que la diglossie est moins marquée qu'à Ouagadougou, du fait qu'à l'exception du dioula qui possède une variété véhiculaire, les langues maternelles ne sont utilisées que pour la communication intra-groupe. Pour une communication inter-groupe, quel qu'en soit l'objet, c'est, localement soit au français, soit au dioula que l'on a recours. Pour les bilingues, langues africaines/français, ce que FISHMAN appelle "diglossie" est une opération complexe qui s'articule à deux niveaux :

+ Communication intra-groupe :

. langue maternelle (fonctions "low")/français (fonction "high")

+ Communication inter-groupe :

. dioula (fonctions "low")/français (fonctions "high")

Mais nous attendrons pour une analyse plus approfondie de la situation et pour une vision plus objective des faits, le résultat de nouvelles enquêtes journalistiques pratiquées par des Ivoiriens d'origines diverses dans divers endroits de la capitale et du pays.

André BATTIANA

Suzanne LAFAGE

NOTES

(1) Le présent article constitue un résumé succinct d'une recherche menée dans le cadre du Certificat de Maîtrise de Sociolinguistique, par André BATTIANA, en juin 1981, sous la direction de S. LAFAGE. Une étude similaire a été menée parallèlement par un autre étudiant voltaïque, Issaka NACRO. Les résultats obtenus ont été, dans l'ensemble, quasi-identiques en ce qui concerne les villes d'Abidjan et de Ouagadougou et très proches en ce qui concerne le village de Haute-Volta, bien que celui-ci ait été différent pour chacun des étudiants. Le texte définitif d'Issaka NACRO ne nous étant pas encore parvenu, nous ne donnerons ici que les observations d'André BATTIANA.

(2) Par enquête journalistique, nous entendons un relevé précis, accompagné d'enregistrements des conversations tenues par l'enquêteur durant une journée complète. Il va de soi qu'étaient également prises en compte les données biographiques concernant chaque interlocuteur (âge, sexe, profession, ethnie, langues parlées etc...) ainsi que différentes variables sociolinguistiques de la communication (heure, lieu, objet...). Le corpus constitué est donc de trois enquêtes, la première ayant eu lieu à ABIDJAN, la seconde à OUAGADOUGOU, la troisième à KHYON.

(3) ABIDJAN (capitale de la Côte d'Ivoire) est le lieu où, au moment de l'enquête (année universitaire 1980-1981), l'enquêteur était étudiant en maîtrise de linguistique.

OUAGADOUGOU (capitale de la Haute-Volta) est le lieu où l'enquêteur a fait ses études secondaires et supérieures jusqu'à l'obtention de la licence. KYON est un gros centre rural voltaïque.

L'enquêteur y est né, y a fait ses études primaires et y revient pour les vacances.

(4) L'ethnie lyélé est localisée dans le centre-ouest de la Haute-Volta, à 115 Kms de la capitale et à 15 Kms de KOUDOUYOU, troisième ville du pays par l'importance de sa population, située sur l'aire d'habitat des Mossi. Les Lyélé sont évalués par le Recensement Général de la Population Voltaïque de 1975 à environ 60.000 personnes, vivant principalement dans la sous-préfecture de REO et TENADO.

(5) Le mooré est la langue parlée par les Mossi (singulier : moaga) qui constituent le groupe ethnique démographiquement le plus important de Haute-Volta. Le R.G.P. de Haute-Volta de 1975 évaluait les Mossi à environ deux millions de personnes pour une population globale de Voltaïques estimée à

(6) Nous entendons par *discours métissé* le phénomène linguistique qui consiste en une alternance systématique entre deux ou plusieurs langues à l'intérieur d'un même acte de langage. N'SIAL B.N SESEP (1974) définit plus simplement le *discours métissé* comme "la production d'actes de langage linguistiquement hétérogènes".

(7) Nous adoptons ici la terminologie de FISHMAN (1971) qui écrit : "bilingualism is essentially a characterization of individual linguistic versatility whereas diglossia is a characterization of the social allocation of functions to different languages or varieties".

OUVRAGES CITES

- S. ERWIN-TRIPP, 1972 : "On sociolinguistic rules : alternation and co-occurrences". dans Direction in sociolinguistics, J.J. GUMPERZ, D. HJMES eds, New-York, Holt, Rinehart and Winston, pp. 213-250.
- J. FISHMAN, 1971 : "The sociology of language : an interdisciplinary social science approach to language in society" dans Advances in the sociology of Language I, J. FISHMAN ed; The Hague, Mouton, pp. 217-380.
- S. HERMAN, 1961 : "Explorations in the social psychology of language choice" dans Human Relations, 14, pp. 149-164
- S. LAFAGE, 1979 : "Esquisse d'un cadre de référence pragmatique pour une analyse sociolinguistique en contexte africain". dans Plurilinguisme : normes, situations, stratégies, P. WALD, G.MANESSY eds, Paris. L'harmattan, pp. 41-60 .

DEUX EXEMPLES DE TRANSFORMATION DU
FRANCAIS CONTEMPORAIN : LE FRANCAIS POPULAIRE
D'ABIDJAN ET LE FRANCAIS POPULAIRE
DE MONTREAL

1.0. Dans le processus de transformation accéléré d'une langue, nous retiendrons deux cas :

a) celui dans lequel une langue allogène devenant langue véhiculaire d'une communauté linguistiquement hétérogène se voit acquise, en contexte naturel (1), comme langue seconde, et subit de ce fait des transformations dont le résultat peut aboutir à une variété différente de la langue d'origine, voire à une langue distincte.

b) celui dans lequel une langue parlée par une communauté de locuteurs natifs se coupe de la norme de référence habituelle à cette langue et pour des raisons historiques ou géo-politiques, se transforme, en secrétant sa propre norme, pour devenir une variété distincte de la langue d'origine.

On sait que la diversité de ces deux situations n'empêche pas que les processus de transformation qui s'opèrent dans l'un et l'autre cas soient si bien des points, et à certains moments de l'évolution, convergents (MANESSY 1979). Le but de cet article n'est pas de revenir sur ces convergences mais de mettre en évidence une divergence. Lorsqu'une langue allogène est acquise comme langue seconde en contexte naturel, afin de servir d'instrument de communication dans un milieu linguistiquement hétérogène (cf. : a) sa transformation révèle, en regard des structures de la langue d'origine, des simplifications drastiques (2)

L'hypothèse que nous défendrons ici sera que ces structures "simplifiées" qui apparaissent et se maintiennent quand une langue se transforme dans les conditions définies en (a) (contact et apprentissage en contexte naturel) n'apparaissent pas dans les variétés issues d'une transformation qui s'opère dans les conditions définies en (b) (HATTIGER : 1981 pp. 264-265).

Pour illustrer notre hypothèse nous nous appuyerons sur deux parlers que l'on considérera comme des variétés de français standard (F.S). Il s'agit du français populaire d'Abidjan (F.P.A) et du français populaire de Montréal (F.P.M).

Nous examinerons de façon succincte les traits saillants de la situation socio-linguistique dans laquelle chacune de ces variétés est apparue et nous indiquerons brièvement quel statut l'on est en droit de leur supposer. La s

tion particulière du F.P.A nous contraindra par ailleurs à évoquer quelques problèmes méthodologiques afin d'éclairer certains termes utilisés.

1.1. D'un point de vue linguistique Abidjan est caractérisé par l'extrême diversité de langues qui s'y parlent. Aussi bien l'intercompréhension ne s'établit, dans la capitale ivoirienne, que par l'utilisation de deux langues véhiculaires : le dioula et le français. Ces deux langues, parfois utilisées en concurrence, ont le plus souvent un emploi spécialisé (LAFAGE, 1979).

Si l'utilisation du français comme langue seconde à fonction véhiculaire est le fait de toutes les couches sociales de la capitale, l'on distinguera cependant entre le français des gens scolarisés et celui de la population analphabète. C'est le français parlé par cette dernière couche de la population que nous appelons F.P.A et qui, acquis dans les conditions définies en 1.0 (a), subit des transformations profondes.

L'étude de ce F.P.A tel qu'il se manifeste dans l'exercice quotidien, spontané et naturel de la communication, révèle que ce parler n'est pas stabilisé, en sorte que le statut qu'on peut lui accorder semble être celui "... d'un pré-créole continuum considéré comme un ensemble de variantes approximatives orientés vers une langue-cible..." (MANESSY 1981). Ajoutons que chacune des variantes idiolectales qui compose le F.P.A est elle-même constituée d'énoncés représentatifs de différents niveaux d'approximation (HATTIGER 1981 pp. 48-49). On aperçoit d'emblée les problèmes méthodologiques que pose l'analyse d'un tel parler. S'il ne peut être question d'aborder un sujet aussi complexe dans le cadre restreint de cet article, nous donnerons cependant quelques indications permettant au lecteur de situer les exemples de F.P.A utilisés dans le continuum où ils s'insèrent.

Pour classer les formes et constructions du F.P.A., il est commode d'utiliser la terminologie employée par D. BICKERTON à propos du continuum créole/anglais existant en Guyane (D. BICKERTON, 1975). On peut ainsi distinguer trois strates en F.P.A.

- la première strate concerne les formes et constructions que nous appellerons basilectales et qui témoignent, par rapport au F.S., des écarts les plus importants.

- la seconde strate regroupe les formes et constructions mésolactales qui, si elles manifestent des écarts par rapport au F.S., révèlent, dans le même temps, l'apparition de formes et constructions plus conformes à celui-ci.

- La troisième strate enfin est constituée par les formes et constructions acrolectales que l'on considèrera, abstraction faite de quelques altérations phonétiques, comme conformes au F.S.

Il va de soi que dans le cadre de l'hypothèse défendue ici seules les formes et constructions basilectales présentent de l'intérêt ; elles seront donc les seules à apparaître dans nos exemples. On gardera cependant présent à l'esprit qu'elles ne sont pas seules en jeu dans notre parler.

1.2. Le F.P.M. illustre la situation évoquée en 1.0 (b). Il s'agit en effet d'une variété de français dans laquelle s'est manifestée relativement récemment une coupure d'avec la norme du F.S et l'apparition d'une nouvelle norme propre à cette variété, qui semble être devenue représentative non pas d'une classe ou d'une catégorie de locuteurs mais d'une communauté culturelle. Dans le continuum des variétés du franco-québécois, le F.P.M, variété issue de la transformation du parler populaire rural sous l'influence de l'urbanisation de l'industrialisation, peut être considéré comme un basilecte. Mais ce basilecte, est devenu au cours des années 60 "le symbole de l'identité et de la conscience nationales, de la spécificité de la nation" (CHANTEFORT 1976 : 9) et ses formes sont aujourd'hui les plus fréquentes chez les jeunes générations (3). Par ailleurs, le français étant la langue maternelle des locuteurs du F.P.M, nous ne sommes pas en situation d'apprentissage d'une langue seconde comme c'est le cas en F.P.A. Quant à la situation de contact de langues entre français et anglais, elle n'aboutit guère qu'à des emprunts ou à des calques qui n'affectent pas la nature du système existant en F.P.M.

Le cadre restreint de cet article nous impose de limiter notre étude à deux points du système des variétés considérées. Aussi n'étudierons-nous ici et de façon succincte, que la détermination du nom, les formes verbales et les pronoms sujets.

2.0. Simplifications et restructuration en F.P.A.

2.1. La détermination du nom en F.P.A.

Un bon exemple de simplification drastique en F.P.A. nous est donné par la suppression des déterminants du nom qui existent en F.S. Ce phénomène couramment attesté en F.P.A., ainsi que dans d'autres variétés populaires de français d'Afrique, et relevé à maintes reprises (DUPONCHEL 1974, LAFAGE 19) se manifeste selon deux modes distincts.

Le déterminant du F.S. peut disparaître et le lexème apparaît alors en F.P.A. sans trace de détermination antéposée, comme dans les exemples suivants

[tisy la ja pur mwa]

Cette pièce de tissu est à moi

[ty vφ paɲ]

Tu veux pagne

[ʒa parti matɛ]

Je suis parti au matin

Le déterminant du F.S. peut se conserver mais en s'amalgamant (en général devant les noms à initiale vocalique) et en ne jouant plus par conséquent de rôle grammatical. On est alors en droit de le considérer comme partie intégrante du lexème en F.P.A.

[dyri sa vjẽ mɛ̃ tɛ̃]

Maintenant il y a du riz

[ty prã]æ n dalo dã pɔp]

Tu vas prendre leur eau à la pompe

[lekol sɛ la ʒ va parti]

À l'école c'est là que nous irons

Soulignons qu'il peut arriver que ce ne soit pas le déterminant qui s'amalgame mais une simple trace phonique de ce dernier, comme dans l'exemple suivant :

[rækɛ bufpa nom]

Les requins ne mangent pas les hommes.

On constatera qu'ici l'amalgame s'est fait entre le lexème et n qui est la trace de la liaison de l'indéfini un devant voyelle.

Les exemples de basilecte que nous venons de donner montrent que le déterminant du nom disparaît quelle que soit la fonction du nom qu'il devra marquer. De même l'amalgame se produit-il indépendamment de la fonction occu par le nom.

La suppression fréquente du déterminant antéposé en F.P.A. fait que le système de détermination du nom du F.S. n'y fonctionne plus. En compensation il se crée un système qui, empruntant une partie de ses éléments au F.S., a une structure d'une manière originale. Dans ce système naissant les noms ont tendance à être déterminés par trois morphèmes :

- _____ Le morphème la qui se place après le nom ;
- _____ Le morphème φ : le nom apparaît dans le discours sans aucune détermination explicite ;
- _____ Le morphème un.

L'opposition sémantique centrale de ce système original s'établit entre la valeur "spécifique" que confère au nom le morphème la et la valeur "non-spécifique" que lui donne le morphème φ (un n'étant qu'un numéral). On voit que, à la différence du système de détermination du F.S., celui du F.P.A. n'implique plus l'expression obligatoire des catégories de genre et de nombre. Remarquons toutefois que le nombre peut être exprimé facultativement en F.P.A. Deux procédés sont alors attestés.

- 1) Le nombre peut être exprimé par un lexème comme tout, beaucoup.

[ja boku nom isi]

Il y a beaucoup d'hommes ici

[tu sɔ̃ nã fã]

tous ses enfants

- 2) Le nombre peut être exprimé par un morphème :

[sɔ̃ le zã fã]

ses enfants

[sɔ̃ soer le avɛk sɔ̃ frer le]

ses soeurs et ses frères

Le morphème les se plaçant avant ou après le nom.

2.2. Modalités verbales et pronom sujet.

2.2.1. Les formes basilectales du verbe, auxquelles nous nous intéresserons ici, présentent, par rapport au F.S., les caractéristiques suivantes :

---- Les flexions de temps disparaissent, la forme verbale est une forme "réduite", rarement stabilisée, mais qui apparaît le plus souvent sous la forme de l'infinitif ou du participe passé du F.S. :

[kuri]	[māze]	[parti]	[parle]
(courir) ;	(manger) ;	(partir) ;	(parler).

Cette forme a valeur de présent ou d'aoriste. (MANESSY - 1981).

---- Les oppositions de temps ne sont plus marquées par suffixation de morphèmes. L'expression du passé, par exemple, se fait souvent par utilisation d'un lexème :

[avā se mjø]
Avant, c'était mieux.

Le passé peut également s'exprimer par l'intermédiaire de a

[el a vani i di]
Elle est venue et a dit.

[zə na pa gane]
Je n'en ai pas obtenu

L'expression du futur est le plus souvent périphrastique et se fait par l'intermédiaire de l'auxiliaire va

[zə va parti]
Je vais partir.

[nu va pele lyi]
Nous allons l'appeler.

Les marques d'aspect sont peu représentées. Néanmoins on note l'existence de deux auxiliaires d'aspect, attestés en quelques occasions.

Le premier de ces auxiliaires est [kōmāse] (commencer), placé devant le verbe, il marque le début d'une action et a donc une valeur inchoative, ainsi que le montrent les exemples suivants :

[nu kōmāse fatigue]

Nous commençons à être las

[i kōmāse pløvvar]

Il commence à pleuvoir

Le deuxième auxiliaire d'aspect est [fini] (finir). Il a valeur d'accompli e marque qu'une action est achevée. Cet auxiliaire se place avant ou après le verbe.

[sity a fini travaje]

Si tu as fini de travailler

[si ty a by tō kafe fini]

Tu as fini de boire ton café.

2.2.2. Le pronom sujet

En F.P.A. le pronom sujet a toujours une valeur référentielle. Dans les formes basilectales on remarque que les pronoms sujets peuvent être réalisés sous leur forme forte, à la première personne :

[mwa parti]
Je pars ; je suis parti.

La forme faible étant cependant mieux représentée :

[zə kōtā lyi bjě]
Je l'aime beaucoup

Aux autres personnes, les formes du F.P.A. sont identiques à celles du F.S. L'exception de on qui sert, en F.P.A., de pronom de rappel à la 3ème personne du pluriel :

[le ganeë vremā ō fe tro buš]
Les Ghanéens, vraiment, ils sont trop vantards

Le pronom sujet peut, de façon exceptionnelle, être omis. Nous avons relevé deux cas d'omission :

___ 1) Dans les constructions dites en séries verbales, le pronom sujet n'est présent que devant la première base verbale de la série :

[ǔ prā bwa sǔ porte sa ovilaz done ε vjø]

On achète des boissons et on les emmène au village pour les offrir à un vieux

2) Devant quelques verbes pronominaux :

[sã fu də lɥi]

Il ne se soucie pas de lui.

[sã fu la mɔr]

Il ne se soucie pas de la mort.

3.0. Transformations en F.P.M.

3.1. Le déterminant en F.P.M.

Un bon élément de comparaison entre F.P.M. et F.P.A. se situe au niveau des déterminants du nom. Le F.P.M. présente en effet des cas de suppression des déterminants du nom. Ce phénomène de la disparition du déterminant dans certains cas a déjà été relevé entre autres par SANKOFF et CEDERGREN (1971), PUIPIER et LEGARE (1973) et par BOUGAIEFF et CARDINAL (1980).

Le déterminant n'étant pas omis de façon systématique, il est important de préciser quelles sont les formes qui disparaissent et dans quels contextes :

Seules les formes /la/ et /l/ (la et l') peuvent disparaître et uniquement :

- a) après une voyelle, principalement la préposition /a/ ;
- b) et avec les noms en expansion.

[kã ze lɔʃe ekol]

Quand j'ai abandonné l'école.

[ε parti direk mezõ]

Elle est rentrée directement à la maison.

[mõ grã pɛr ja la zama a mez]

Mon grand-père il n'allait jamais à la messe.

[z mã vɔ a parad]

Je m'en vais à la parade.

[sa ʃame kapital]

Sa femme est à l'hôpital.

Si le déterminant /la/ peut être omis après une voyelle, il peut également se maintenir sous la forme de la voyelle thématique [a]. Il en est de même pour le déterminant /le/ qui prend alors la forme [e].

[zprã e gozet]

Je prends les journaux.

[ztravarsa a kur]

Je traversais la cour.

[kã me meralve e pat]

Quand ma grand-mère est morte.

[al lɛs sy a galri]

Elle le laisse sur la galerie.

[ale pirvanir dã a mem zurne]

Aller et revenir dans la même journée.

Cependant, ces mêmes déterminants peuvent se réduire à un allongement vocalique (BOUGAIEFF et CARDINAL, 1980, pp. 95-96). Il y a alors assimilation de la voyelle thématique a ou e avec la voyelle de la préposition qui précède

[ja dy mõda : mes]

Il y a beaucoup de monde (dans un endroit donné).

[je partislave ; mẽ]

Il est allé se laver les mains.

[õ pti bã kmamer sa ser pur etãd dã : mezõ]

Un petit banc dont ma mère se sert pour étendre (le linge) dans la maison.

[irɛst dẽ : mem mezõ knuzot]

Ils habitent dans les mêmes maisons que nous.

On remarquera que l'opposition singulier/pluriel se manifeste par une alternance vocalique : le singulier étant marqué par [a] [a:] ou encore [a:] et le pluriel par [e] [e:] ou [ɛ:] .

Enfin, il faut noter qu'en aucun cas, à l'initiale d'un groupe rythmique, c'est-à-dire lorsque le nom ne se trouve pas en expansion il y a absence de déterminant. Les formes ^{*}[takifɛ] ou ^{*}[famɛbɛl] n'existent pas.

3.2. Modalités verbales et pronom sujet.

3.2.1. Modalités verbales

Le système verbal du F.P.M. n'est pas profondément différent de celui du F.S.

Les différences importantes par rapport au F.S. se situent surtout au niveau phonétique :

--- La première personne de l'indicatif présent du verbe ETRE se présente sous la form [ʃY] (F.S. [ʒəsɥi]).

--- La marque de l'imparfait et du conditionnel est [a] alors qu'en F.S. c'est [ɛ]

	F.P.M.	F.S.
imp. :	[ʒəva]	[ʒəvɛ]
cond. :	[jɛmraso]	[ilɛmresa]

Le futur synthétique du F.S. a complètement disparu en F.P.M. et a été remplacé, à toutes les personnes, par la forme périphrastique habituelle en français, soit ALLER suivi de l'infinitif, sauf à la première personne où existe une particule originale /mo/ (cf. 3.2.2.) suivie de l'infinitif.

Enfin, il faut noter la fréquence d'emploi de /apra/ (F.S. - [apɛ]) suivi d'un infinitif et précédé de l'auxiliaire ETRE au présent ou à l'imparfait pour marquer l'aspect progressif.

[jetapramãʒe]

Il est en train de manger.

Cet emploi fréquent de /apra/ a pour conséquence que les formes simples du présent et de l'imparfait tendent à se spécialiser pour ne plus marquer que l'aspect duratif.

[mwaʒmãʒ]

Je passe mon temps à manger.

3.2.2. Le pronom sujet :

Le F.P.M. présente des réductions morphologiques également au niveau des actualisateurs du verbe. Ces réductions touchent essentiellement les pronoms sujets atones.

Nous avons recensé trois cas où le pronom sujet peut disparaître :

- 1°) dans l'expression périphrastique du futur avec la particule /mo/;
- 2°) avec des verbes pronominaux :
- 3°) avec auxiliaire à initiale vocalique.

1°) Le pronom sujet disparaît systématiquement à la première personne du singulier devant les verbes marqués par la particule aspecto-temporelle /mo/

[fakəʒmadzi mo ma pɔʃe]

ça fait que je me suis dit : je vais m'approcher.

[mɛtsi kɔse a joel]

Je vais lui casser la gueule.

2°) Le pronom sujet n'est omis devant les verbes pronominaux qu'à la première personne ; aux autres personnes, le pronom sujet est toujours noté.

[fa kə mwe masytã na le a mɛz ʒ]

ça fait que moi, je me suis en allé à la maison.

[məsydepeʃe ʒetut vide]

Je me suis dépêché, j'ai tout vidé.

Mais la disparition du pronom sujet à la 1re personne n'a pas un caractère systématique :

[fakəʒmadzi mo ma pɔʃe]

ça fait que je me suis dit : je vais m'approcher.

[vjɛtã pɔrskə mwazmavo]

Viens t'en, parce que moi, je m'en vais.

La présence ou l'absence du pronom sujet de première personne ne saurait être dépendante du contexte puisque, comme on peut le remarquer dans les exemples ci-dessus, les contextes sont identiques dans les deux cas, soit initiale de groupe avec ou sans topicalisation. Cependant, l'absence de pronom semble plus fréquente.

3°) Le pronom sujet de la troisième personne /**ɛ**/ disparaît devant les auxiliaires ETRE ou AVOIR qui sont tous les deux à initiale vocalique.

[idzi a lerattãte]

Il dit : elle semble te faire envie.

[sella ɛ pɔbɔn]

Celle là, elle n'est pas bonne.

[la vjeɛ to m be dã lɛskalje]

La vieille, elle est tombée dans l'escalier.

[ɛ fatsike atravaje tut la zurne]

Elle est fatiguée, elle a travaillé toute la journée.

Il s'agit en fait du même phénomène morphophonologique que celui traité en 3.1. à propos de la disparition du déterminant ; il y a d'abord amuïssement du [l] puis amalgame de [ɛ] ou de [a] avec la voyelle de l'auxiliaire (4).

4.0. Les quelques exemples de F.P.A. et de F.P.M. que nous venons d'analyser révèlent à l'évidence une transformation très nette du français standard en deux variétés distinctes. Il semble par ailleurs que l'hypothèse formulée en 1.0. se trouve confirmée. En effet, les formes basilectales (qui révèlent des simplifications drastiques par rapport au F.S.) attestées en F.P.A. n'apparaissent jamais en F.P.M. Ce phénomène s'explique par le fait que la situation socio-linguistique dans laquelle évoluent nos deux variétés diffèrent. Dans le cas du F.P.A. il y a à l'origine de l'évolution une situation d'apprentissage d'une langue seconde en contexte naturel et à des fins strictement fonctionnelles (fonction référentielle exclusivement). Le cas du F.P.M. est différent puisqu'il s'agit d'une évolution continue d'une langue maternelle, évolution qui s'est brutalement accélérée et qui est le fait de la volonté de locuteurs natifs soucieux d'affirmer leur identité culturelle.

Le terme de transformation que nous avons jusqu'ici employé pour les deux variétés recouvre en fait deux processus différents dont l'un, comme on le verra, est un processus de pidginisation alors que l'autre peut être considéré comme une créolisation.

4.1.1. Le premier processus de transformation (F.P.A.) se manifeste principalement par :

- 1) Une restructuration à partir d'éléments réduits cf : système d'actualisation du nom 2.1.

- 2) Une dissociation des éléments qui sont amalgamés en F.S. cf. : 2.1.

- 3° L'expression lexématique de catégories grammaticales cf. 2.1. Ces faits de langue révèlent tous le caractère analytique du F.P.A.

Tous ces faits peuvent être interprétés comme des faits de pidginisation. On les retrouve en effet dans presque toutes les variétés pidginisées des langues (MANESSY, 1979).

On se gardera cependant d'en conclure que le F.P.A. est un français en voie de pidginisation et à plus forte raison un pidgin. C'est ici le lieu de rappeler ce que nous avons souligné en 1.1., à savoir que les structures basilectales ne constituent que l'une des strates du F.P.A. qui témoigne dans son ensemble d'une évolution telle qu'on peut le considérer, ainsi qu'annoncé en 1.1. comme un : "..... pre-creole continuum..."

4.1.2. Quant au second processus (F.P.M.) il révèle une évolution qui se manifeste principalement par une tendance inverse à celle précédemment observée et qui consiste à amalgamer en F.P.M. des éléments qui étaient disjoints en F.S. (cf. : 3). Cette évolution tend à rendre le F.P.M. plus synthétique que ne l'est le français standard. Il y a alors complexification morphophonologique qui va tout à fait dans le sens du processus de créolisation décrit par MANESSY (1979). Il paraît légitime d'en conclure que le F.P.M. est un français qui se créolise sur certains points du système.

4.2. Soulignons par ailleurs qu'une créolisation ultérieure du F.P.A. (MANESSY 1981) conserverait une partie des structures basilectales que nous avons inventoriées, conférant au parler résultant de cette créolisation des caractéristiques différentes du parler créolisé de Montréal. En sorte qu'une telle évolution révélerait deux modes de créolisation distincts : l'un indir puisque s'effectuant par le biais d'un apprentissage (F.P.A.) ; l'autre dire (F.P.M.).

Jean-Louis HATTIGER

Yves SIMARD

NOTES

- (1) Nous entendons par là : hors de tout contexte scolaire.
- (2) par "simplification" nous entendons aussi bien les phénomènes de simplification de la forme externe que les phénomènes de réduction de la forme interne qui apparaissent lors de la pidginisation d'une langue. (D. HYMES 1971 p. 84) et s'accompagnent d'une restructuration du système d'origine (MANESSY 1979. b).
- (3) sur l'évolution du français au Québec et sur les variétés de français au Québec, voir "*Le français au Québec*", *Langue française* n° 31, septembre 1976, principalement : J.C. CORBEIL, "*Origine historique de la situation linguistique québécoise*" pp. 6-19 et P. CHANTEFORT, "*Diglossie au Québec, limites et tendances actuelles*", pp. 91-104.
- (4) L'ouverture de [ɛ] en [a] constitue une des particularités phonétiques du franco-québécois par rapport au F.S. et explique que le pronom sujet féminin de troisième personne puisse s'amalgamer avec le morphème /a/ (auxiliaire AVOIR).

BIBLIOGRAPHIE

- D. BICKERTON, 1975 - *Dynamics of a Creole system*, Cambridge University Press.
- A. BOUGAIEFF, P. CARDINAL, 1980. "*La chute du /l/ dans le français populaire du Québec*" dans *La Linguistique* 1980/2 vol 16, pp. 91-102
- P. CHANTEFORT, 1976 "*Diglossie au Québec, limites et tendances actuelles*" dans *Langue française* n° 31, Paris, Larousse, pp. 91-104
- J.C. CORBEIL, 1976 - "*Origine historique de la situation linguistique québécoise*" dans *Langue française* n° 31, Paris, Larousse pp. 6-19.
- L. DUPONCHEL, 1974 - "*Le français d'Afrique noire, mythe ou réalité ?*" dans *Annales de l'Université d'Abidjan*, série H, pp. 133-165
- J.L. HATTIGER, 1981 - *Morpho-syntaxe du groupe nominal dans un corpus de français populaire d'Abidjan*. Thèse pour le doctorat de 3ème cycle. Université de Strasbourg II.
- D. HYMES (ed), 1971 - *Pidginization and creolization of languages*. Cambridge University Press.
- S. LAFAGE, 1976 - *Français écrit et parlé en pays éwé (Sud-Togo)*. Université de Nice (thèse pour le doctorat de 3ème cycle) (à paraître à la S.E.L.A.F.) 946 p.
- S. LAFAGE, 1979 - "*Rôle et place du français populaire dans le continuum langues africaines/français de Côte d'Ivoire*" dans *Le français moderne*, juin n° 3 pp. 208-219.
- G. MANESSY, 1979 - "*Pidginisation, créolisation, évolution des langues*" dans *Sprache und Geschichte in Afrika*, Hamburg 1. pp. 55-74

- G. MANESSY, 1981 - "*Créolisation sans pidgin : variantes approximatives et variétés créolisées*" communication présentée au IIIème colloque international des Etudes créoles. Sainte Lucie (3.9 mai 1981).
- P. PUPIER, L. LEGARE, 1973 - "*L'effacement du /l/ dans les articles définis et les clitiques en français de Montréal*" dans *Glossa* Vol. 7, I.
- G. SANKOFF, H. CEDERGREN, 1971 - "*Some results of a sociolinguistic study of montreal French*" dans Darnels, Regna ed. *Linguistic Diversity in Canadian Society*, Edmonton, Linguistic research, pp. 61-87.

0. Dans le cadre d'un mémoire de certificat de maîtrise de Lettres Modernes à l'Ecole Supérieure des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Ouagadougou (Haute-Volta), une matière intitulée "*Langue française, étude du vocabulaire et de la grammaire du français fondamental*", a donné lieu à une recherche sur un corpus de français écrit et oral.

L'auteur du mémoire, OUEDRAOGO BOLA a suivi la démarche de G. MANESSY (1978) et son travail : "Observations sur un corpus de français oral recueilli dans la ville de Ouagadougou", s'inspire largement de l'article paru dans le Bulletin du Centre d'Etudes des plurilinguismes (Université de Nice, n° 5 décembre 1978) et intitulé "*Observations sur un corpus de français oral recueilli dans le sud du Cameroun*". Néanmoins les données sont originales et témoignent d'une attention aiguë aux particularités entendues, et d'un sens de l'analyse pertinent au domaine sociolinguistique.

La rapidité de l'exercice (dans le cadre d'un certificat de maîtrise composé de six matières diversifiées) ne permettait pas de donner à ce travail l'ampleur d'un véritable mémoire ni une approche théorique très élaborée. On verra donc ici l'esquisse du cadre sociologique et quelques réflexions organisées autour de problèmes de vocabulaire et de grammaire posés par ce français livré à des groupes divers d'utilisateurs.

1. Dans une première partie, désignée comme les données de l'étude, l'auteur nous donne un aperçu de l'étendue et de la portée du français en Haute-Volta : langue officielle, elle rivalise avec une langue à fonction véhiculaire, le dioula, et se partage une certaine zone d'influence avec le mooré et le ffulde, régionalement ; sans s'attarder sur un panorama des langues maternelles, l'exposé précise les valeurs attachées au français, langue acquise par la scolarité essentiellement et qui concerne les élèves, mais aussi ceux qui gravitent autour d'eux dans la ville. Si le prestige du français est assuré dans la capitale, il n'en est pas de même en milieu rural où les paysans restent fortement enracinés dans leurs traditions et refusent l'acculturation.

L'enquête sociologique a conduit à répartir les locuteurs en deux groupes les lettrés et les analphabètes, que l'on peut subdiviser encore. Parmi les

lettrés, une classe importante a servi de sujet d'étude : les fonctionnaires en partie, et surtout les étudiants et les élèves. Parmi les illettrés, il faut prendre en considération divers facteurs comme l'exclusion du système scolaire, l'adaptation aux conditions de vie urbaines. Une partie non négligeable de ceux qui ont appris le français sans passer par l'école est constituée par les émigrants revenus de Côte d'Ivoire.

Cette présentation des locuteurs se termine par une évocation d'opinions émises à propos de l'usage du français. L'argument de l'utilité pratique que peut fournir l'usage de cette langue dans la vie moderne est avancé de toutes parts. Mais encore faut-il qu'elle soit correctement maniée, de manière à se faire comprendre du Blanc, plutôt que pervertie et seulement entendue dans un groupe restreint d'initiés (comme l'argot des jeunes qui est un moyen d'identification). Les locuteurs ont le sentiment qu'il existe des niveaux de connaissance du français et tel petit fonctionnaire manifeste une certaine insécurité linguistique.

Enfin le corpus est défini comme constitué d'enregistrements réalisés à travers la ville auprès des catégories de locuteurs citées précédemment, dans des lieux publics.

L'analyse s'effectue sur deux plans linguistiques : lexicale et syntaxe.

2. Le lexique est analysé selon trois rubriques :

- a) création des mots,
- b) déformation du sens des mots,
- c) thèmes mettant en jeu des termes spécifiques.

a) La création de mots se fait essentiellement par dérivation :

- + bouloter de boulot ("travail")
- beloter de belote
- ambiancer d'ambiance qui ne signifie pas seulement "mettre de l'ambiance", mais aussi "intéresser"
- banquer : (avec régime direct) "banquer cent francs"
- sciencer : ("méditer, écouter attentivement") "sciencer (de) la musique"
- + Parmi les noms dérivés :
 - la cultivation, analogique de "la réparation" construit sur cultiver, est employé au sens de "culture, action de cultiver un champs".

- la montation (des prix). Ici, l'auteur avance une explication supplémentaire et recourt à l'argument de la confusion phonétique doublée d'une faute de segmentation : la [mɔ̃tasjɔ̃] pourrait provenir d'une mauvaise prononciation de l'augmentation, approximation plausible chez un illettré.
- la diminution procède d'une métathèse du [i] et du [y], par ailleurs souvent confondus.
 - + Un adjectif, créé à partir d'un nom peu courant, jouit d'une singulière faveur dans le milieu scolaire et universitaire, voire politique : c'est le mot caient, tiré de carence, "manque" ou "incapacité"
 - + Une source remarquable d'éléments lexicaux nouveaux réside dans l'emprunt à l'anglais, ce qui s'explique par le milieu scolaire où ces termes sont employés :
- mover sur to move : bouger, prend le sens de "se diriger vers" (tout comme bouger, employé dans ce sens).
- jobber, sur job (travail)
 - dans le registre argotique, notons le verbe rebouler : "retourner", analogique de abouler (de bouler ou de rabouler ?).

Les créations procèdent d'un phénomène d'évolution de la langue française qui développe ici des potentialités que la norme centrale ne réalise pas ailleurs.

b) Déformation du sens des mots

Les glissements de sens sont faciles à expliquer par le mode d'apprentissage du français qui est, soit livresque, soit entrepris "sur le tas", ce qui laisse la part belle aux archaïsmes ou aux acceptions partielles des termes employés. Les uns sont dus à une appropriation des mots à des fins d'expressivité, les autres à l'influence des langues maternelles.

- + marier : "épouser"
- se discuter : "se disputer"
- casser : "crever"
- rengainer : "retourner chez soi"
- dribbler, feinter (du vocabulaire du football) : "tromper" (avec idée de manoeuvre).
- marrer, bourrer : "tromper par un récit fallacieux"
- pousser : "accompagner"
- + La locution verbale vouloir faire exprime l'action en cours d'accomplissement "être en train de", sous l'influence des langues maternelles,

ex, en dioula [nbe fɛkasa] : "je suis en train de mourir, sur le point de mourir" donnera en français par calque je veux mourir, sans intention de suicide !

- . avoir mal aux abeilles : "avoir mal aux côtes" car le mot mooré [si] désigne à la fois les "côtes" et les "abeilles". De la même façon, milieu et dos sont les deux traductions possibles du mooré [se:ga].
- . l'habit gauche désigne "une couverture que l'on met à la saison fraîche", par transposition de l'usage local qui fait du mot habit le signifiant de tout ce qui sert à couvrir : "tissu, vêtement, étoffe"... (mooré [fugu]).
- . l'oeil mince, l'enfant-l'oeil sont autant de tournures qui donnent une couleur locale à l'expression orale. Selon le témoignage d'un fonctionnaire, le locuteur en situation bilingue a tendance à opérer un "racolage" des deux langues : il utilise un substitut lorsque le mot vient à lui manquer, puisé dans le stock lexical dont il dispose. Ainsi à partir des mots mooré qui composent [fug/gá'bgá], on forge le calque habit gauche. Avoir l'oeil mince signifie "avoir pitié" et l'enfant-l'oeil "l'enfant qui ne vous quitte pas des yeux avant que vous ne lui ayez donné un peu de la nourriture que vous mangez".

L'interférence des langues nationales en français est surtout le fait des analphabètes. Mais il n'est pas exclu de la trouver dans l'usage des lettrés qui cèdent alors à une certaine facilité, au risque de pratiquer la transcription juxta-linéaire des mots vernaculaires.

c) Centres d'intérêt et fréquence

Il est plutôt question ici de vocabulaire de disponibilité, c'est-à-dire des mots qui viennent à l'esprit lorsqu'on évoque certains thèmes comme :

+ la nourriture, désignée communément par le mot cale (dérivé de (se) caler (l'estomac). On cale : "on mange"

A côté de ce mot argotique, on trouve bien sûr les termes traditionnels désignant la nourriture de base : le tô (dioula) ou sagbo (mooré) préparé à base de farine de mil ou de maïs, le samsa "beignet de haricot", le foura "boule d'akassa" (akassa : pâte de maïs importée du Togo ou du Ghana) etc...

Ces réalités voltaïques n'ont pas reçu de nom en français et gardent donc leur dénominations africaines.

On retrouve le même phénomène pour les noms d'arbres tropicaux comme le néré, le karité (qui porte des fruits dont l'amande, broyée, sert à fabri-

+ les vêtements, domaine de la mode, où l'on rencontre des créations inattendues comme le chic de Paris à gauche, dans le parler étudiant. Cette expression s'explique par référence à l'organisation spatiale du centre commercial (grand marché de Ouagadougou) où le bon côté est occupé par les magasins de luxe dont un de prêt-à-porter qui arbore l'enseigne du "Chic de Paris", tandis qu'en face se trouvent les fripiers qui vendent meilleur marché.

. L'anglais peut aussi être utilisé ; les vêtements usagés sont considérés sous leur aspect relâché : ils sont élargis, amples, d'où le terme de broad. Les pantalons sont nommés pants et l'élégance consiste à porter des vêtements à la griffe de Pierre Cardin dont le nom prestigieux sert à désigner un costume, une chemise à la mode ou particulièrement "dans le coup".

+ La femme, sujet de toutes les conversations et dans tous les milieux, est désignée sous diverses appellations : la daye, la "pépée", la "nana", la "môme"... D'autres termes beaucoup plus vulgaires dénotent plus crûment les rapports sexuels : le cuir, la fesse...

+ l'argent : on passe de la métaphore à la métonymie dans les nombreux avatars du métal précieux ou de la monnaie : l'or, le pèse, le badge, le kiens, le zaïre, le pec (de pecule), le ché sont d'une fréquence élevée : ils insistent sur l'abondance (pèse) ou le prestige (zaïre donnant une idée d'authenticité ?), jouent sur l'aspect ou le son produit par les jetons (kiens).

+ l'habitation : le terme le plus célèbre est certainement célibatorium : "ensemble d'appartements occupés par des célibataires". Il exprime une réalité locale : c'est dans cette entrée-chambre que vivent ceux qui n'ont pas de parents en ville susceptibles de les loger. D'autres mots sont identiques aux argotiques baraque, piaule français, sans en avoir peut-être le côté péjoratif.

+ D'autres termes reviennent aussi dans les conversations à bâtons rompus : la boisson et la drogue, en particulier. Relevons le marcheur (par référence au whisky "Johnny Walker"), le dolo (dioula : "bière de mil"), le diablous : "l'alcool", effrayant comme le diable.

. Le tabac, la mèche, la tige, le bâton désignent la cigarette.

Les stupéfiants ne sont pas ignorés des jeunes -rapidement délinquants dans les milieux qui les consomment- avec le kounou, le yamba (1) le mx (mandrax), le bino (hinocnal), l'herbe...

+ Les deux roues, moyen de déplacement privilégié en Haute-Volta, sont désignés sous des termes variés : moteur, engin, vélo et en particulier,

toutes les motos portent leur nom de marque ou de modèle : Suzuki, Yamaha, Honda, BBCT, BBRS, Camico, reviennent sans arrêt sur les lèvres des jeunes.

+ La vie politique, intense dans la capitale fait fleurir des mots virulents comme : réactionnaires, cerbères, néo-colonialistes, bonzes, valets, fascisme. Les plus anodins : démocratie, anarchie, classe ouvrière, masses populaires, militant atteignent une fréquence élevée.

3. La syntaxe : partant de la forme générale de l'énoncé, l'analyse s'intéresse ensuite aux éléments particuliers présents dans les tours étudiés.

3.1. Certains éléments ponctuent le discours en apportant leur valeur expressive : vraiment qui peut prendre figure de tic ;

.là délimite le propos ;

.c'est-à-dire peut être utilisé en début de discours et sert à expliciter le contexte évoqué par l'interlocuteur.

.mais marque le renforcement plus que l'opposition "si tu vas à l'aviation, il y un coin où il y a le radar, mais si l'avion veut descendre, il parle avec lui".

.aussi peut marquer la véracité de l'affirmation "les hommes de maintenant aussi, ils trompent seulement (= ne font que...) les femmes" sans idée de comparaison.

.avec, employé comme équivalent de "et".

Mentionnons les balises attendues dans un discours oral : eh bien ; puis ; donc ; bref ; bien sûr etc.

.en tout cas a une fréquence d'apparition nettement supérieure à l'usage standard et sert à marquer l'approbation ou à souligner le propos de l'interlocuteur d'un air entendu.

.pour est fréquemment utilisé pour le possessif, lequel n'est d'ailleurs pas compris comme tel par les non-lettrés. (ex. : confusion de "le sien" avec "le chien", "la sienne" avec "la chaîne".)

3.2. Dans l'emploi des propositions, on relève certains managements déficients : pour ce qui est des relatives, on constate le même phénomène que dans le français populaire (relevés de FREI, de GUIRAUD) : le décumulus du relatif : "c'est nous que nous fait ça" ; de même l'emploi "omnibus" de que : "mon fille que je t'ai parlé que son mari est en Côte d'Ivoire" ; par voie de

conséquence l'hypercorrection apparaît dans un emploi abusif de dont : "le match dont nous avons assisté hier au stade municipal..." (horloger).

Le fait le plus saillant est la confusion entre style direct et style indirect : très souvent les locuteurs ont tendance à employer que devant un discours qui a les marques du discours direct (temps, personne, déictiques

3.3. La subordination des propositions intervient peu, et bien souvent c'est la juxtaposition qui domine. Certaines phrases comportent un nombre limité de conjonctions qui sont :

si

quand (pouvant tous deux marquer l'éventualité),

parce que peut prendre la place de "puisque", notamment en début de phrase

L'emploi d'autres conjonctions comme alors que, sans que, tandis que etc semble plutôt le fait de locuteurs plus à l'aise en français.

3.4. Le verbe.

1) la non-transitivité : après MANESSY, nous constatons la non pertinence des notions de transitivité et d'intransitivité ; si certains verbes sont susceptibles d'emploi absolu comme *quitter*, *fréquenter*, *préparer* d'autres au contraire reçoivent des "objets" là où le français standard n'admet pas : *frapper le porte*
monter le cheval pour voyager
dire, demander quelqu'un

2) les formes : la forme de base pour le verbe, qui se dégage du discours des analphabètes, est une forme en /e/. Elle est tirée de la fréquence des formes de participe passé et infinitif des verbes du premier groupe, étendues analogiquement aux autres : "... tu voyé les cyclistes qui soulevé leurs vélos et qui va devancer leurs camarades pour ramasser la prime." Cette forme a valeur aoristique. Deux autres formes sont souvent employées : le passé composé et la forme périphrastique avec "aller". Transportée à l'imparfait, cette dernière marque l'irréel "s'il venait hier, il allait me donner de l'argent" (= s'il était venu hier, il m'aurait donné de l'argent.).

3) La morphologie : les fautes de morphologie sont d'une fréquence élevée chez les analphabètes, mais aussi chez les élèves qui veulent faire étalage de leur science (du passé simple en particulier...). La conjugaison des auxiliaires est monnaie courante. La forme pronominale est mal employée.

4) la concordance des temps pose beaucoup de difficultés.

L'emploi du subjonctif provoque de telles erreurs que l'on préfère recourir à l'infinitif.

"Je veux que tu *venir* à la maison, on va bavarder un peu" (agriculteur).

4. Nous livrons ici quelques interprétations et hypothèses portant sur l'ensemble de l'analyse (lexique et syntaxe).

. A propos du lexique, et sans prétendre à l'exhaustivité de la recension effectuée, nous pouvons noter les procédés de création proches de ceux du français populaire. Le souci manifesté par les jeunes de se démarquer par le langage peut avoir une certaine influence sur les autres utilisateurs du français. Inversement, une influence peut être exercée sur les jeunes par les délinquants de leur âge qui utilisent des mots forgés à partir d'un argot africain ou d'origine ambiguë. Chez les analphabètes, c'est la référence aux langues maternelles qui atteste le fait qu'ils s'écartent de la norme : ils transposent leurs langues dans le français parce qu'ils ne trouvent pas les mots français adéquats pour exprimer telle ou telle réalité.

. Sur le plan syntaxique, les remarques de G. MANESSY sur un corpus camerounais s'appliquent au contexte voltaïque, en ce qui concerne les particules et locutions (c'est-à-dire, mais, vraiment, même...) "*qui définissent les coordonnées référencielles*" (op. cit. p. 31).

L'absence d'article devant certains noms est peut-être due à l'importation du français populaire de Côte d'Ivoire par le truchement des émigrants. Chez les élèves et les étudiants, elle peut avoir pour cause l'oubli, ou la confusion dans le genre du nom, souvent remplacé par *chose* sans article. Du reste, le genre grammatical, par définition arbitraire, ne laisse pas d'amener beaucoup de confusions.

Enfin la règle de formation des adverbes en *-ment* sur la forme du féminin de l'adjectif n'est pas respectée et l'on rencontre des dérivés du type : *nouveau* → *nouveaument*.

Du point de vue sociolinguistique, il semble que le taux de scolarisation qui demeure très faible pour l'instant en Haute-Volta, soit un frein réel à l'acquisition de la langue française par un grand nombre. Les adultes anal-

phabètes sont obligés d'apprendre le français par contact direct.

Les langues nationales principales jouissent d'un large crédit auprès des masses populaires pour qu'elles sont un vecteur d'identité nationale. Quant au français qui apparaît comme une langue véhiculaire en milieu urbain il est considéré comme un facteur de déracinement culturel... Afin de pouvoir prétendre être un facteur d'identité nationale, le français doit être imprégné de certaines réalités du pays. Les avis sur cette question majeure sont très partagés : certains sont pour l'introduction d'*enrichissements régionaux* selon l'expression de SENGHOR. D'autres regrettent le "*bon vieux temps*" où l'on parlait le "*bon français*", ce que résume cette phrase d'un enseignant :

"Ou on parle français ou on ne le parle pas, et, dans ce cas, on s'exprime le plus humblement possible en langue vernaculaire".

Quel que soit leur avis sur la question, les professeurs sont de toute façon obligés de corriger les africanismes, même si, à l'oral beaucoup de glissements se produisent, favorisés d'ailleurs par le brassage qui s'effectue à travers l'Afrique et fait passer dans un lieu commun des tournures proprement africaines. Pour le moment, on ne saurait affirmer que le français est en voie de pidginisation en Haute-Volta. Il faut cependant noter l'existence d'un parler *yéyé* ou *beatnik* qui peut avoir un impact important sur les masses populaires et amener l'avènement d'une langue non normative.

Bola OUEDRAOGO

Gisèle PRIGNITZ

NOTE

(1) Yamba désigne la marijuana, le chanvre indien ou canabis. Ces termes, reposant sur des images, formés par troncation ou abréviation (mx, bino) selon les procédés des langues secrètes (argot) ne sont plus ignorés de personne. Toute la chaîne de distribution nous est montrée, depuis la production (pays côtiers) jusqu'à la commercialisation (revendeurs ou dépôts, connus des "habitués"). Un milieu marginal se développe où l'utilisation d'un langage secret est de rigueur, ce qui favorise une certaine inflation des termes.

POUR UNE PERSPECTIVE DIACHRONIQUE
ET ETYMOLOGIQUE
DU DICTIONNAIRE DU FRANCAIS D'AFRIQUE NOIRE

L'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique Noire arrive à son terme. Dans un an, il sera sur le point d'être publié dans son intégralité et une étape de la recherche aura été accompli. Etape exaltante, où la réflexion méthodologique, aiguillonnée par la nouveauté de la démarche, aura sans cesse dû s'affiner et s'approfondir pour résoudre les problèmes concrets de saisie, d'harmonisation, de sélection et de mise en forme des données. Il ne nous appartient pas de porter un jugement de valeur sur l'ouvrage à paraître, mais il nous faut rappeler qu'il s'agit d'un inventaire non définitif, prélude à un Dictionnaire du Français d'Afrique Noire qui couvrirait l'ensemble de l'aire géographique francophone et qui serait établi sur des bases scientifiques encore plus rigoureuses. Ce dictionnaire, pour mériter son nom, devrait en particulier posséder la dimension diachronique et étymologique qui fait défaut à l'I.F. Ce double souci étymologique et historique faisait partie des préoccupations des promoteurs de l'I.F.A., comme en témoignent les comptes-rendus des premières tables-rondes d'Abidjan, de Lomé ou de Kinshasa (1). Cependant, la nécessité de publier dans des délais raisonnables un inventaire provisoire et la difficulté que soulèveraient les problèmes de datation et d'origine incitaient les rédacteurs de l'I.F.A. à différer la parution de ces informations historiques et étymologiques que la banque de données instituée au L.A.S.L.A. de Liège enregistrerait néanmoins chaque fois qu'elles lui étaient communiquées.

Aujourd'hui, forts de l'acquis théorique et pratique que nous ont donné ces années de réflexion et de rédaction, nous devrions, anciens, jeunes et futurs collaborateurs du dictionnaire, méditer sur la meilleure façon de combler ces lacunes, pardonnables pour un inventaire, désastreux pour un dictionnaire.

Ma communication, qui se veut une simple contribution à une réflexion commune, se propose de montrer, à partir d'exemples concrets, l'intérêt d'une telle recherche et de réfléchir sur les méthodes et les moyens à mettre en oeuvre pour la mener à bien.

L'intérêt des recherches étymologiques et historiques m'apparaît quadruple :

- Elles nous apporteraient beaucoup pour la connaissance du français en Afrique et de la langue française en général. J'évoquerai ici pour mémoire le voeu formulé à Kinshasa par l'un des plus éminents lexicologues français, M. Imbs, fondateur du Trésor de la langue française, de voir le dictionnaire "se doubler d'un complément d'information historique qui ferait le point mot par mot (chaque fois que cela sera possible) des connaissances les plus assurées en matière de lexicologie africaine historique" (2). C'est un truisme que de rappeler que la connaissance de l'origine et de l'étymologie d'une graphie permet dans de nombreux cas de mieux comprendre ses sens actuels et sa polysémie éventuelle. Ainsi, la bivalence de la lexie alibé :

- 1°) pièce de un franc
- 2°) cigarette

s'éclaire seulement si, comme l'a vu S. Faïk (3), l'on fait dériver ce mot de l'anthroponyme Albert par intégration phonique puis graphique dans les langues zaïroises, et si l'on rappelle que le roi Albert avait son effigie frappée sur la pièce et avait donné son nom à une marque de cigarettes fort répandue.

On ne comprend de même la polysémie d'apollo :

- 1°) conjonctivite
- 2°) grand boubou de femme
- 3°) coiffure féminine volumineuse
- 4°) bâton glacé
- 5°) danse populaire et, par extension, soirée dansante,

que si l'on met en relation le lancement du véhicule spatial américain avec les événements synchrones aussi différents que le déclenchement d'une épidémie affectant les yeux, l'arrivée de nouvelles modes vestimentaires ou capillaires, le lancement d'une marque de bâtonnets de glace ou d'une nouvelle danse.

De même, dans le cas d'emprunt du français à une langue africaine, la connaissance de la langue d'origine et du sens de l'étyman permet de mieux appréhender l'acception du terme, ses variations graphiques et son extension géographique. Ainsi, il n'est pas indifférent de savoir que

baranyini vienne du mandingue et signifie littéralement "chercheur de travail". Cette origine explique le sens actuel plus restrictif qu'il a en français. "Chômeur offrant ses services sur les marchés comme porteur" et les limitations de son extension géographique aux seuls Mali et Côte d'Ivoire, pays de large diffusion des langues mandingues... L'exemple de baranyini permet d'évoquer le second grand intérêt d'une perspective historique et étymologique : celui d'une meilleure connaissance des langues africaines elles-mêmes. Le français constitue en effet, au même titre que l'anglais, l'arabe ou le portugais l'une des langues africaines vernaculaires ou véhiculaires dans leur état ancien. L'étude des documents coloniaux écrits en français, malgré leurs imperfections, est souvent le seul moyen de reconstituer la forme qu'avait, à date reculée, bon nombre de langues africaines non écrites. On sait par exemple tout le parti que M. Delafosse (4) a tiré de l'examen des textes arabes pour étudier un certain nombre de mots mandingues qu'il rencontrait chez les chroniqueurs arabes.

De même, le dépouillement du Voyage à Tombouctou de R. Caillé, effectué partiellement par K. Sissoko (5) permet de fournir les dates de première attestation valables à la fois pour le bambara et le français au Mali. Tel est le cas de termes qui figurent dans l'I.F.A. comme coussabé, degué, mitqual, tô etc...

On peut très bien imaginer qu'un même lexicologue dépouillant des textes anciens à la recherche d'attestations reculées de mots africains passés en français relève également les termes qui se sont conservés dans les langues actuelles, même s'ils ne sont pas ou plus employés en français (Voyage à Tombouctou constituerait une mine à ce sujet). On s'apercevrait alors que le français a été un vecteur qui a permis l'enrichissement réci-proque de langues africaines. J'ai l'intime conviction qu'un certain nombre de mots appartenant à une langue africaine sont passés dans une autre langue n'entretenant aucune relation avec la première par l'intermédiaire du français ou c'est moins que le français a favorisé leur passage dans la langue cible. Ainsi, l'interjection macou "chut", "silence" d'origine dioula ou bambara, extrêmement fréquente dans le "forofifonnaspa" (6), "français tirailleur" utilisé par les soldats noirs et leurs officiers de l'armée française au début de l'époque coloniale, se retrouve-t-elle dans un certain nombre de pays (Niger, Tchad) n'appartenant pas à l'aire linguistique d'origine.

De même argamasse, mot d'origine portugaise selon Mauny (7) signifiant "mortier", "ciment" et très fréquemment utilisé au Mali entre 1900 et 1960 pour désigner la "terrasse qui couvre les maisons de style soudanais" (8) est passé dans certains dialectes songhay et tamachek.

On pourrait citer encore l'exemple de banco, mot mandingue considéré par Boubou Hama "comme un terme zarma emprunté au français" (9).

Dans tous ces cas, le français a probablement servi d'intermédiaire. La recherche étymologique sur le français en Afrique servirait donc à une meilleure connaissance des langues africaines, puisque c'est dans les langues africaines qu'il faudrait rechercher la plupart des étymons. Ainsi, lorsque M. Delafosse veut se prononcer sur l'origine de mot toubab passé en français, en sérère, en wolof et dans certaines langues africaines, il est conduit à mener une longue enquête de linguistique comparée des langues africaines avant de découvrir un étymon arabe satisfaisant (10).

La troisième utilité d'un travail étymologique et historique serait de nous apporter davantage de lumière sur les phénomènes des contacts de langue qui sont au centre des préoccupations de l'A.E.L.I.A. Il permettrait de mieux cerner les relations qui ont existé entre les différentes langues en contact et d'apporter un nouvel éclairage sur les mécanismes d'enrichissement mutuel des langues par emprunt.

Une telle recherche, enfin, ne manquerait pas d'intéresser les collègues d'autres disciplines, les historiens en particulier. Je me permettrai ici de citer les paroles de J. Ki-Zerbo soulignant dans une intervention à Lomé l'importance de l'aspect diachronique de notre travail et notant qu'"il serait dommage de perdre le bénéfice de cette dimension de la recherche en s'axant trop étroitement sur l'efficacité immédiate et pratique" (11).

J'aimerais envisager dans un second temps les méthodes à mettre en oeuvre. Je rappellerai d'abord que nous ne partirions pas de rien. Un certain nombre de travaux sont disponibles sur la question : je pense en particulier aux travaux de W. Bal (12), à ceux de L. Flutre (13) portant sur les termes utilisés au XVII^{ème} et au XVIII^{ème} siècles le long des côtes d'Afrique, tels qu'ils transparaissent dans les récits de voyageurs du temps ; à ceux de R. Arveiller (14), de F. Nasser (15), de R. Mauny (16) plus récemment de S. Ngaye (17). Il faudrait bien sûr vérifier, compléter et développer cette matière.

A ce niveau, j'envisagerais trois phases :

-- une étape d'enquête et de récolte des informations qui reposerait sur un dépouillement exhaustif de textes anciens. Cette enquête serait menée parallèlement et systématiquement dans les différents pays après définition par les diverses équipes de chercheurs d'objectifs et de procédures communes

En ce qui concerne la constitution des corpus nationaux, il me semble nécessaire de travailler sur les documents les plus divers possible (récits de voyageurs, rapports administratifs de personnels civils et militaires, romans, contes, journaux etc...). Je crois également qu'il faudrait faire la distinction entre les ouvrages écrits par des étrangers non résidents (explorateurs), des étrangers résidents (personnel colonial en poste) et les nationaux, car les sous-corpus ne se recoupent pas généralement, même s'ils sont intéressants à des degrés divers. Pour prendre l'exemple du Mali, l'emploi par Caillé du mot dégué en 1830 n'est pas tellement significatif pour la connaissance du français au Mali puisqu'il s'agit d'une simple citation du bambara. Il nous est beaucoup plus utile de savoir qu'en 1960 Oumar Ba, l'un des premiers romanciers maliens, l'utilise à plusieurs reprises dans son Mystère du Bani (18), imité en cela par Aoua Keita (19) et d'autres écrivains natifs. Sans doute l'idéal serait-il de ne relever que les attestations écrites rencontrées chez des locuteurs africains, mais comme il est souvent difficile de trouver des textes de quelque ampleur avant 1950, la perspective historique, objet de notre recherche, disparaîtrait. Aussi est-on obligé pour ne pas avoir seulement des attestations très anciennes mais peu significatives (simples citations d'anthropologues) ou des attestations significatives mais trop récentes (locuteurs natifs) d'interroger les documents de la période d'implantation du français comme langue de communication entre le colonisateur, ses auxiliaires et une petite fraction des colonisés.

Dans le français colonial des années 1920-60, qui a le mérite d'avoir été effectivement écrit dans le pays, mais qui possède aussi l'inconvénient majeur d'avoir surtout été manié par des étrangers, on relève un assez grand nombre de particularités lexicales dont certaines se maintiennent ; dont d'autres ont totalement disparu (20).

En conséquence, seule l'étude des trois séries de sources, assez bien étagées chronologiquement, permettra de saisir les lexies continuellement employées dès les dates les plus anciennes (tô, soubala, par exemple attestés dès 1830 et rencontrés fréquemment depuis), celles qui ont été introduites entre 1900 et 1950 (banco, bazin) et celles qui sont d'une

implantation récente (dourou-dourouni, tête de nègre, école fondamentale).

Il est certain en tout cas que la date de première attestation ne suffit pas. Nous partageons tout à fait les analyses de S. Ngaye qui souligne la nécessité de "compléter ce premier emploi connu par des jalons successifs apportant un éclairage sur les modifications subies par les lexèmes" (21).

Dans cette phase d'enquête, il faudrait relever toutes les informations métalinguistiques fournies par les documents souvent riches de gloses, de notes, ou de commentaires étymologiques. Sans doute y aura-t-il des erreurs, des omissions, mais en fin de compte une masse formidable de données sera réunie ; il suffira alors de les retranscrire, pays par pays, sur des fiches de synthèse standard.

- Ces fiches, et je passe à la seconde étape du projet, serviraient à constituer, constitueraient une banque de données étymologiques et historiques complétant celle du L.A.S.L.A. Je n'insisterai pas sur les modalités pratiques de cette phase puisque une procédure similaire a été mise en oeuvre pour l'I.F.A. J'attirerai cependant votre attention sur l'énorme avantage de pouvoir disposer d'une banque de données pour le traitement d'informations sujettes à réajustements fréquents. La possibilité de modifier à peu de frais et presque instantanément des données périssables susceptibles de modifications rapides (surtout en matière de datation) me semble très précieuse, comme s'en sont rapidement rendu compte les chercheurs qui travaillent sous la direction de B. Quemada à la constitution d'un Répertoire historique du vocabulaire français. On pourrait d'ailleurs imaginer que de loin en loin les informations engrangées paraissent de manière brute sous forme de listage d'ordinateur ou de fiches normalisées établies à l'intention des équipes de recherche et des centres de documentation.

- La troisième étape de la recherche porterait sur le traitement proprement dit des données. Cette phase, à la fois la plus délicate et la plus passionnante, ne peut être conçue que sous la forme d'un travail collectif et pluri-disciplinaire.

Pluri-disciplinaire, cette recherche devrait l'être car elle devrait faire appel à des spécialistes relevant de disciplines différentes : lexicologues africanistes et francisants bien sûr, mais aussi phonéticiens, sociolinguistes, historiens, linguistes travaillant sur les langues les plus diverses (en particulier les créoles à base française, le portugais, l'arabe, l'anglais, l'espagnol etc...).

Sur le plan pratique, on pourrait concevoir que de petites équipes constituées en particulier des chercheurs ayant collaboré à la phase de collecte) concentrent leurs efforts sur des domaines précis du lexique, avec possibilité pour elles de recourir à des consultants, choisis cas par cas en fonction de leur compétence particulière. Je crois que la plupart des problèmes pourrait être résolus dans ce cadre étroit (en particulier pour tous les lexèmes enregistrés dans un seul pays, lexèmes dont on peut facilement donner l'origine et les dates d'apparition). Pour les questions plus épineuses (spécialement en matière d'étymologie) les diverses équipes devraient se concerter plus étroitement et faire appel systématiquement à des consultants qualifiés. Il faudrait prévoir une structure de concertation périodique (réunion annuelle ou bi-annuelle) où seraient débattus les cas litigieux (plusieurs solutions pouvant en définitive être proposées).

Pour chaque lexie enregistrée, l'objectif serait d'établir une notice étymologique et historique détaillée. Celle-ci fournirait le (les) étymon(s) probable(s) retenu(s) et exposerait les raisons qui ont conduit à ce choix. Elle reconstituerait par ailleurs le mode d'implantation historique du terme envisagé dans les différents pays et dans les différentes couches de locuteurs amenés historiquement à l'utiliser (cf. supra la distinction entre étrangers de passage, étrangers résidents et nationaux). Les considérations étymologiques et les informations géographiques et historiques, loin de se faire concurrence, se prêteraient mutuellement main forte dans bien des cas et permettraient de reconstituer le cheminement des lexies.

Les notices obtenues, revues une dernière fois par le collectif des chercheurs et des réviseurs-consultants seraient intégrées sous forme condensée dans les articles du futur Dictionnaire du Français d'Afrique et publiées in extenso sur le modèle (ou dans le cadre ?) des Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français édités par le C.N.R.S. (Je rappellerai ici que l'intérêt de l'Institut de la Langue Française pour le Français en Afrique s'est concrétisé par la création d'un Observatoire du Français Contemporain en Afrique Noire dirigé par S. LAFAGE).

Ma conclusion sera brève : je crois avoir montré que la possession d'informations diachroniques et étymologiques dépasserait de très loin le cadre du seul dictionnaire et servirait à une meilleure connaissance non seulement du français en Afrique mais également des langues et des civilisations africaines et plus généralement des contacts interculturels.

Pour ce qui est des méthodes, cette communication a ouvert certaines des voies possibles. Reste le problème des moyens : moyens en hommes d'abord. Il existe parmi nous suffisamment de chercheurs confirmés ou de jeunes chercheurs pour mener à bien cette tâche, de longue haleine certes, mais combien enrichissante. Moyens matériels, ensuite : puissent tous les organismes qui ont permis la réalisation de l'I.F.A. (et en particulier l'A.U.P.E.L.F. sans qui rien n'eût été possible) continuer à aider les recherches de linguistique inter-culturelle africaine.

Ambroise J.-M. QUEFFELEC.

NOTES

- (1) Communication prononcée lors de la Vème Table Ronde des Centres de Linguistique Appliquée d'Afrique Noire (avril 1981) à l'Université de Yaoundé.
- (2) a - L. DUPONCHEL : "Compte-rendu de la première Table Ronde des Centres et Instituts de Linguistique Appliquée des Universités d'Afrique Noire Francophone" in Groupe de Recherche sur les africanismes. Bulletin d'information, 13, C.E.L.T.A., Lumumbashi, 1975.
- b - "Actes de la deuxième Table Ronde des Centres de Linguistique Appliquée d'Afrique Francophone, Lomé, 13-15 décembre 1974" in Réalités Africaines et Langue Française, numéro spécial, Dakar, C.L.A.D. 1976.
- Le problème diachronique est l'objet d'une longue discussion pp. 12-16. Un intervenant rappelle p.12 que "*la perspective historique avait été prévue à la Table Ronde d'Abidjan*".
- c - Actes de la troisième Table Ronde des Centres et Instituts de Linguistique Appliquée d'Afrique Francophone : Kinshasa, 10-12 décembre 1976, publiés par le Centre International de sémiologie de Lumumbashi, juillet 1977.
- M. CAPRILE, p.65, rappelle "*la vive opposition de M. HOUTS au rôle restreint que le projet de Lomé réserve à l'étymologie. L'état actuel des connaissances africanistes permettrait à tout le moins de rassembler dans des index l'étymologie des termes empruntés aux langues africaines mais la réalisation d'une telle exigence est cependant jugée difficile sinon impossible, si l'on tient compte de l'échéance 1980*".
- (3) P. IMBS : "Réflexions et suggestions sur les finalités et les moyens du Dictionnaire du Français d'Afrique" in Actes de la troisième Table Ronde, p.74.
- (4) S. FAIK : Particularités lexicales du français au Zaïre, fascicule 1-AP Niamey, I.N.D.R.A.P. 1979, art. alibé p.18.

- (5) M. DELAFOSSE "Mots soudanais du Moyen-âge" in Mémoires de la Société Linguistique de Paris T. XVIII, 1913.
- (6) K. SISSOKO : Le français au Mali : Recherches lexicales et socio-linguistiques, Mémoire de Maîtrise, Nice, 1981.
- (7) L'expression forofifon-naspa ou "français tirailleur" est utilisée par A.H. BA dans l'Etrange destin de Wangrin, p.32. Il l'oppose au "français couleur vin de Bordeaux" (p.45) et précise "qu'en forofifon-naspa les verbes n'avaient ni temps ni mode et les noms, pronoms et adjectifs ni nombre, ni genre".
- (8) R. MAUNY : Glossaire des expressions et termes locaux employés dans l'Ouest Africain, Dakar, I.F.A.N., catalogues IX, 1957 p.19.
- (9) Définition donnée par R. RANDAU in les Terrasses de Tombouctou, Paris, éd. du Livre Mensuel, 1920, p.74.
- (10) BOUBOU HAMA : Les Zarmas T. III p.68, Niamey, ronéotypé, s.d.
- (11) M. DELAFOSSE : "De l'origine du mot toubab" in Annuaire et Mémoires du Comité d'Etudes historiques et scientifiques de l'Afrique Occidentale Française, Gorée, Imprimerie du Gouvernement Général, 1917 pp.205-216.
- (12) J. KI-ZERBO : Actes de la deuxième Table Ronde p.14.
- (13) W. BAL dans ses nombreux articles a mis l'accent sur la nécessité de recherches diachroniques et certaines de ses études ponctuelles constituent des modèles d'analyse lexicologique diachronique.
- (14) L. FLUTRE : De quelques termes de la langue commerciale usités sur la côte de l'Afrique Occidentale aux 17e et 18e siècles d'après les récits des voyageurs du temps". Tananarive, Annales Université Madagascar, série Lettres et Sciences Humaines n°3, 1964.

- (15) R. ARVEILLER : Contribution à l'étude des termes de voyage en français (1505-1722), Paris, d'Artrey. 1963.
- (16) F. NASSER, Emprunts lexicologiques du français à l'arabe des origines jusqu'à la fin du XIXème siècle. Beyrouth, Hayek et Kamal, 1966.
- (17) R. MAUNY, Op. Cit. 69 p.
- (18) SUMAILI NGAYE LUSSA : Problèmes d'identification diachronique des spécificités lexicales et sémantiques du français au Zaïre, Lumumbashi, Université Nationale du Zaïre, 1975.
id. "Recherches pour la datation des particularités lexico-sémantiques du français au Zaïre" Groupe de Recherche sur les africanismes, Bulletin d'information, 17, Mai 1976, pp. 7-19.
- (19) OUMAR BA : Les mystères du Bani. Roman folklorique soudanais, t.1 Monte Carlo, Regain, 1960.
- (20) AOUA KEITA : Femme d'Afrique: la Vie d'Aoua Keita racontée par elle-même. Paris, Présence Africaine 1975.
- (21) Il ne serait pas inintéressant d'en dresser la liste et d'étudier quel ont pu être les facteurs objectifs qui ont entraîné cette disparition.
- (22) SUMAILI NGAYE LUSSA : "Recherches pour la datation des particularités lexico-sémantiques du français au Zaïre" op. cit. p.7.

NOTE A PROPOS DE L'ORIGINE
DE DEUX VERBES FRANCO-AFRICAINS

Observant entre autres que le fait saillant linguistiquement du français d'Afrique Noire "*ce sont les verbes*", Jacques Cellard (1) s'interroge sur l'origine de deux d'entre eux : *centrer* et *dallasser* (2). Rappelons que le premier nommé est usité au Zaïre et signifie "donner", tandis que le second, relevé au Sénégal (3) et appartenant au langage du "milieu" et des jeunes, signifie "rouler les mécaniques", "jouer les durs".

A notre connaissance, notre collègue Sully Faïk, rédacteur pour le Zaïre, n'a fourni aucune indication quant à l'origine de ce verbe "*centrer*", tandis que, pour notre part, nous nous sommes montrés relativement laconiques ((3)). Bien que je sois mieux armé sans doute pour parler des lexies propres au Sénégal, je crois pouvoir, cependant, proposer une interprétation pour ce verbe zaïrois.

On peut remarquer tout d'abord que dans le français actuel de l'"hexagone" et, parallèlement, mais avec moins d'ampleur dans celui de l'Afrique, des locutions verbales ou verbes usuels dans le domaine sportif sont utilisés dans la langue commune où ils font figure de néologismes. En ce qui concerne le français de France, je me limiterai dans le cadre de cette note à ne produire que trois illustrations récentes. Ainsi Denis Jeambar, in *Le Point* n°447 du 13.4.1981 écrit :

"Il semble que V.G.E. /.../ ait la semaine dernière piétiné quelque peu, voire régressé. Mais il passé désormais un grand braquet"

Dans son journal de 10h du 13.8.1981, le speaker de Radio Monte-Carlo évoque :

"Une actualité qui lève le pied tant en France qu'à l'étranger".

Enfin Philippe Sassier, à Antenne 2, dans le journal télévisé de 13h du 28.8.1981 signale que :

"On met sur les nationalisables /.../ la pédale douce".

En Afrique Noire, où le sport roi est le foot-ball, le verbe *dribbler* (2) présente, à cet égard, un parcours géo-linguistique remarquable. Il est commun au Niger et au Sénégal, avec, dans la langue courante, le sens de : "échapper habilement à un adversaire, à un contrôle, bernier, tromper, escroquer". Tandis qu'au Cameroun, *dribbler* a le sens de : "manquer volontairement une réunion, boycotter une manifestation ou un cours"(2). Il me paraît donc plausible de considérer *centrer*, qui signifie

communément pour les amateurs francophones de foot-ball : "envoyer (ou donner) le ballon (ou la balle) au centre de l'aile en général", un emprunt au vocabulaire de ce sport. Mais, peut-être cette interprétation soulèvera-t-elle des objections ? Si cela était, je renverrais alors volontiers la... balle à l'auteur de la collecte.

En ce qui concerne le "*surprenant dallasser*" (1), J. Cellard s'interroge :

"Que vient faire ce Dallas ? Un film sans doute, mais lequel?"

Je proposerai pour ma part cette explication. Dallas, on le sait, est devenue l'une des villes les plus (tristement) célèbres des Etats-Unis, après l'assassinat de J.-F. Kennedy. Tout le monde (ou presque) sait qu'il s'agit d'une ville du Texas et, du reste, nombreux sont ceux, même parmi les gens cultivés, qui croient qu'elle en est la capitale. Aux yeux des jeunes Sénégalais, friands de westerns, le Texas symbolise également le pays des cow-boys par excellence. Ces deux faits, sans doute parce qu'ils étaient liés à l'idée de violence, se sont surimposés avec cette séquence classique dans ce genre de film, du duel, dont elle constitue bien souvent le temps fort. Qui d'entre nous, en effet, n'a vu sur l'écran, cette scène où deux hommes s'affrontent seuls, marchant lentement, inexorablement l'un vers l'autre, en fait vers la mort, et ce, sans peur apparente, les yeux fixés sur l'adversaire, les bras légèrement écartés du corps, afin de pouvoir dégainer rapidement leurs pistolets ? C'est de là, très vraisemblablement que vient *dallasser*.

Jean SCHMIDT

NOTES

- (1) "*Un autre français ?*" chronique du Monde du dimanche du 26.7.1981.
- (2) Voir Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique Noire, (C-F), équipe du projet I.F.A., A.U.P.E.L.F., A.C.C.T., Paris, 2ème trimestre 1981.
- (3) Voir Geneviève N'DIAYE-CORREARD et Jean SCHMIDT : Le français au Sénégal, enquête lexicale A à H, n°24, collection documents linguistiques, publications du département de linguistique générale et africaine de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Dakar, 1979.

2

ASPECTS

PSYCHOLINGUISTIQUES

L'INTERFERENCE DE LA PREMIERE LANGUE AU NIVEAU
DES CONCEPTS MATHÉMATIQUES : LE CAS
DE LA COMPARAISON

0. - INTRODUCTION

Lorsque l'enseignement mathématique se fait dans une langue qui n'est pas la langue maternelle de l'élève, se posent très souvent des problèmes d'interférences entre les deux langues, non seulement au niveau des expressions mathématiques utilisées mais aussi au niveau même des concepts. C'est-à-dire qu'il n'y a jamais un isomorphisme entre les concepts et les termes qui expriment ces concepts dans une langue et les concepts et termes équivalents dans une autre.

La situation concrète qui existe en Côte d'Ivoire est celle de l'interférence entre la langue maternelle de l'élève et le français, qui est le véhicule d'enseignement à partir de la première année de l'école. Certains problèmes de ce domaine ont été déjà abordés par d'autres chercheurs⁽¹⁾. Nous allons, dans cet article, examiner le manque d'isomorphisme entre le baoulé (une langue ivoirienne) et le français dans le domaine de la comparaison. Ce problème se trouve probablement à l'origine de nombreuses difficultés éprouvées par les élèves en mathématique : mauvaise compréhension de la notion de relation d'ordre, incompréhension complète d'expressions telles que "au moins", "au plus"⁽²⁾.

1. - LA COMPARAISON EN FRANÇAIS

Quand on compare, il s'agit d'ordonner en quelque sorte deux éléments ("élément" dans le sens large du terme : les objets concrets aussi bien que les

notions abstraites). On peut comparer deux éléments selon des critères qualitatifs (mûr, obscur, intelligent, beau, doux, etc.), ou selon des critères quantitatifs (cher, vite, long, lourd, âgé, etc), qui peuvent être exprimés en nombre par le biais d'une unité de mesure. Dans tous les cas, il s'agit de la comparaison et ce concept n'est pas exprimé de la même manière en français et en baoulé.

Pour comparer, en français, on a recours à trois expressions :
 "plus ... que", "aussi ... que" et "moins ... que".

Marie est plus belle que sa soeur.

Marie est aussi belle que sa soeur.

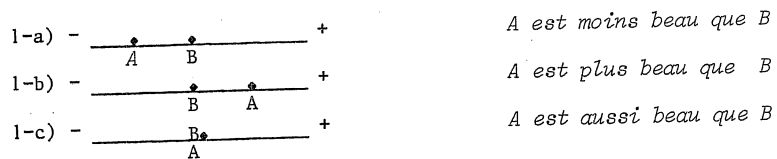
Marie est moins belle que sa soeur.

Jean mange plus que sa soeur.

Jean mange autant que sa soeur.

Jean mange moins que sa soeur.

Cette vue des choses peut être schématisée par un axe que représente le critère selon lequel la comparaison est faite. Les valeurs *moins* (-) et *plus* (+) sont opposées sur cet axe. Un élément A a trois positions possibles par rapport à un autre élément B. Prenons par exemple le critère "beau". (3)



"beau"

2. - LA COMPARAISON EN BAOULÉ

En baoulé, comme dans la plupart des langues ivoiriennes, toute comparaison est faite à l'aide des deux notions : "dépassement" et "égalité". Les termes baoulé qui véhiculent ces notions sont les verbes tra *dépasser* et se *être égal*. (4) Bien qu'il s'agisse de deux verbes, les deux ne se trouvent pas dans

les mêmes contextes syntaxiques. tra est le plus souvent le deuxième verbe d'une série verbale⁽⁵⁾ (par exemple: A ti tennden tra B *A est long, dépasse B*) et se est un verbe qui prend toujours un sujet au pluriel (par exemple: A nin B se *A et B sont égal*)⁽⁶⁾.

- Kofi ti te tra Konan.

Kofi / est/méchant/dépasser-/Konan
INDIC.

Koffi est plus méchant que Konan.

- Kofi nin Konan be te'n se,

Kofi / et / Konan/leur/méchanteté-SPEC/être égal-
INDIC.

Koffi est aussi méchant que Konan.

- tannin'n blo tra trale'n,

pagne-SPEC/être rouge-/dépasser-/chemise-
INDIC. INDIC. SPEC.

Le pagne est plus rouge que la chemise.

- tannin'n nin trale'n be blowa se,

pagne-SPEC/et/chemise-SPEC/leur/rouge/être égal-INDIC.

ou

tannin'n blo ke trale'n sa,

pagne-SPEC/être rouge-/comme/chemise-/ainsi
INDIC. SPEC.

Le pagne est aussi rouge que la chemise.

- N sua lie'n tra kofi lie'n,

ma/maison/PRON -/dépasser-/Kofi/PRON-SPEC.
SPEC INDIC.

Ma maison dépasse celle de Koffi.

E nnyon'n e sua'n se

nous/deux-SPEC./notre/maison-SPEC/être égal
INDIC.

Nos maisons sont de la même taille

La conceptualisation de la comparaison n'est évidemment pas la même en baoulé qu'en français. En baoulé il ne s'agit pas d'un axe avec les valeurs *moins* et *plus* opposées, mais plutôt d'un point de départ où se trouve un élément B par rapport auquel A ne peut avoir que deux positions : dépassement ou égalité.



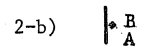
klanman

'beau'

A ti klanman tra B

"A est beau dépasse B"

(A est plus beau que B)



klanman

'beau'

A nin B be klanman se

"La beauté de A et la beauté de B sont égales"

(A est aussi beau que B)

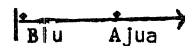
Cela ne veut pas dire, bien sûr, que les situations décrites en français à l'aide de la phrase "*moins ... que*" ne peuvent pas être décrites en baoulé. L'équivalence en baoulé de la phrase française qui est schématisée en 1-a ci-dessus, pourrait se faire:

*) en changeant l'ordre des deux éléments en comparaison : l'on met A au point de départ et B en position de dépassement. Dans ce cas :

Ajua est plus jolie que Blu. se traduirait

Ajua ti klanman tra Blu.

Ajua/est/jolie/dépasse-INDIC/Blu

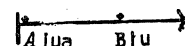


klanman

et *Ajua est moins jolie que Blu* se traduirait

Blu ti klanman tra Ajua.

Blu/est/jolie/dépasse-INDIC/Ajua



klanman

*) en utilisant un critère opposé comme critère de comparaison, s'il en existe ce qui n'est pas toujours le cas. Parmi les plus fréquents on trouve : dan-kaan *grand-petit*, tika-tennden *court-long*, kekleke-popo *cœur-fragile*.

Dans ce cas *Ajua est plus grande que Blu* se traduirait

a) Ajua ti tennden tra Blu.

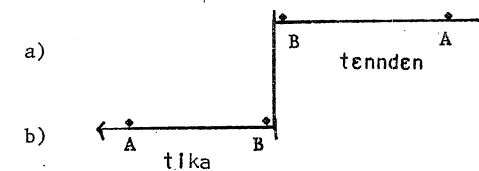
Ajua /est/longue/dépasse-INDIC/Blu

et *Ajua est moins grande que Blu* se traduirait

b) Ajua ti tika tra Blu

Ajua/est/courte/dépasse-INDIC/Blu

Cela peut être schématisé par l'inversion de l'orientation du dépassement.



3. - LA COMPARAISON EN MATHEMATIQUE

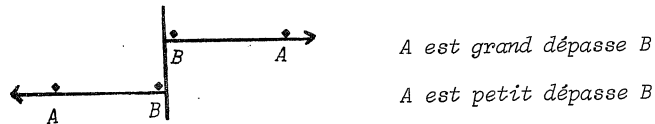
En mathématique on définit un ordre sur les nombres. Cet ordre peut être exprimé à l'aide de quatre relations d'ordre :

<i>A est inférieur ou égal à B</i>	notée :	(≤)
<i>A est strictement inférieur à B</i>		(<)
<i>A est supérieur ou égal à B</i>		(≥)
<i>A est strictement supérieur à B</i>		(>)

Les termes avec lesquels sont décrites ces quatre relations d'ordre en français et même les symboles utilisés pour les désigner reflètent la conceptualisation indo-européenne de la comparaison. Il s'agit encore d'un axe qui a pôle + ("*supérieur*") et un pôle - ("*inférieur*") sur lequel un nombre donné a un

position. Le deuxième nombre à comparer à ce premier a trois positions possibles: "inférieur à", "supérieur à" ou "égal à".

L'expression de ces mêmes quatre relations d'ordre dans une langue africaine qui n'a que les deux notions "dépassement" et "égalité" se ferait tout autrement. Les deux relations "être strictement inférieur à" et "être strictement supérieur à" seraient exprimées par la même notion, celle du dépassement, mais avec l'inversion de l'orientation. La différence entre les deux notions serait le point de départ de la comparaison : petit ou grand.



Les deux relations "être inférieur ou égal à" et "être supérieur ou égal à" seraient la disjonction entre les notions "dépassement" et "égalité"

" A est grand dépasse B ou est égal à B "

" A est petit dépasse B ou est égal à B "

4. - LA COMPARAISON EN PIDGIN

Il faut noter, en passant, l'interférence des langues africaines dans les pidgins non-africains en ce qui concerne la comparaison. En "West African Pidgin English" le verbe pas (de l'anglais : *surpass*) exprime le dépassement de la même façon que, par exemple, ira en baoulé :

John ol pas merl
John/is old/surpass/Mary
John is older than Mary

Dis chop swit pas dat wan
this/food/is sweet/surpass/that/one (7)
This food is sweeter than that one

Nous avons également entendu, dans le français populaire ivoirien des phrases comme :

Il est beau que toi *il est plus beau que toi*
Il court vite que moi *il court plus vite que moi*

ou que est devenu un prédicat qui indique le dépassement et est employé comme pas en "West African Pidgin English". Le mot que dans ces phrases n'est pas ambigu du fait qu'il n'existe pas dans cette conceptualisation de la comparaison la possibilité d'une valeur "moins ... que". L'expression de l'égalité dans le parler de ces mêmes personnes se fait à l'aide du mot même.

Il est même beau que toi *il est aussi beau que toi*
Il court même vite que moi *il court aussi vite que moi*

5. - "AU MOINS" ET "AU PLUS"

Le manque d'isomorphisme entre la conceptualisation de la comparaison en français et celle dans la première langue de l'élève a des conséquences dans d'autres domaines de la mathématique (8). La signification des expressions françaises "au moins" et "au plus", qui sont employées fréquemment dans le langage mathématique, dépend directement de la valeur sémantique des mots "moins" et "plus". Un locuteur d'une langue africaine qui exprime la comparaison par le biais de la notion de "dépassement" plutôt que les notions "moins ... que" et "plus ... que" aura une difficulté initiale à comprendre les expressions "au moins" et "au plus". Ajouter à cela "moins de", "plus de", "en moins" et "en plus" et le résultat est un problème pédagogique très important auquel il faut trouver la solution dans la recherche sur les langues maternelles des élèves.

Judith TIMYAN

NOTES :

(1) Je cite, parmi d'autres, J. POSNER (1978), P. KOKORA (1978), B. KOEHL (1978), AIT-HAMOU (1981). Il faut signaler aussi l'existence d'un atelier de recherche "mathématique, langue maternelle, langue d'enseignement" à l'Institut de Recherches Mathématiques (IRMA), Université Nationale de Côte d'Ivoire. Nous remercions M. B. Koehl de l'IRMA pour les remarques qu'il a eu l'occasion de faire concernant cet article.

- (2) ... "Et cette incompréhension [entre "au moins" et "au plus"] peut durer: ... sur une classe de IIe C de 46 élèves, une douzaine ont demandé "s'il y avait une différence entre ces deux expressions et si oui, laquelle"? Par ailleurs des collègues ont signalé le même problème en Iere D, voire en Terminale." B. KOEHL (en préparation)
- (3) Bien sûr il s'agit de l'infini aux deux bouts de l'axe.
- (4) Les expressions *ti kun, être le même*, et *ti ke ... sa, être comme*, sont aussi employés pour exprimer la notion d'égalité.
- (5) Une série verbale est une construction constituée par une suite de radicaux verbaux qui, sémantiquement, décrit les phases successives d'un même évènement.
- (6) Les abréviations suivantes sont employées dans les exemples baoulé :

SPEC.	marque de spécifique
INDIC.	indicatif du verbe
PRON.	pronom

Les phrases baoulé sont écrites en orthographe pratique établi par l'Institut de Linguistique Appliquée. Dans cette orthographe seuls les tons grammaticaux sont notés pour le baoulé.

- (7) AGHEYISI, R.N., 1971.
- (8) Voir B. KOEHL (en préparation) pour une discussion des nombreux problèmes qu'ont les élèves ivoiriens dans ce domaine.

REFERENCES :

AGHEYISI, R.N., 1971, West African Pidgin English : Simplification and simplicity. Ph.D. Dissertation, Stanford University. University Microfilms: Ann Arbor, Michigan.

- AIT-HAMOU, K., 1981, "Livre là, y a pas son deux !", Bulletin de l'Observatoire du Français Contemporain en Afrique Noire, N°2 : 117-123
- KOEHL, B., 1978, "Savoir ce que parler veut dire : Utilisation des conjonctions "et" et "ou", Bulletin de liaison de l'Institut de Recherches Mathématiques, n°3.
- KOEHL, B., (en préparation), "Problèmes de communication enseignant-enseigné en Côte d'Ivoire".
- LAFAGE L., LAFAGE S., KOKORA P., LAFAGE P., 1978, "Mathématique, langue d'enseignement, langue maternelle in "Actes du 3e colloque inter-IREM" Mathématique et Milieu en Afrique. pp. 23-57
- POSNER, J., 1978, The Development of Mathematical Knowledge Among Baoule and Dioula children in Ivory Coast. Ph. D. dissertation, Cornell University. University Microfilms : Ann Arbor, Michigan.

ENQUETE SUR LA COMPREHENSION ORALE
 DE DEUX LANGUES VEHICULAIRES EN
 COTE D'IVOIRE : LE DIOULA ET LE FRANCAIS

O. Dans un précédent article "*Essai de sondage sur la compréhension de textes français en milieu scolaire rural de Côte d'Ivoire*" (1), nous avons tenté de dégager les facteurs favorisant la compréhension dans des classes successives de différents établissements du secondaire et du technique de Bonoua, petite ville du sud ivoirien, à 70 km à l'est de la capitale.

En 1980, cette localité est devenue une commune de plein exercice et elle dispose actuellement de quatre centres d'enseignement secondaire dont le plus récent a ouvert ses portes à la rentrée scolaire 1980-81 (2).

De ce fait, il existe donc un brassage ethnique chez les jeunes, bien plus important que lors de la première enquête réalisée durant l'année scolaire 1979-1980. Ces collèves ne fonctionneront cependant avec leur effectif maximum qu'en 1982-1983, date à laquelle seront créées les classes de 3ème des collèves d'enseignement général (3).

1.1. Notre objectif est, cette fois, de comparer la compréhension des élèves lors de l'écoute de textes enregistrés dans chacune des deux langues à fonction véhiculaire estimées les plus répandues en Côte d'Ivoire : le dioula et le français. Mais ici quelques précisions s'avèrent indispensables, car les deux parlars envisagés peuvent être considérés comme différents dans leur diffusion, dans leurs conditions d'apprentissage et dans leur fonction sociale.

Bien que langue officielle de la Côte d'Ivoire, le français n'est généralement pas la langue maternelle des Ivoiriens. Il existe, (de façon assez schématique, car nous allons ici évoquer deux pôles d'une sorte de continuum) deux variétés locales de français fort différenciées structurellement. Succinctement nous distinguerons :

... le français "scolaire" (celui des lettrés, des mass-media, de l'administration etc...) à référence normative et dont l'école est le principal lieu d'apprentissage. Malgré un certain nombre de régionalismes (dans sa phonologie, son lexique, sa morpho-syntaxe...) cette variété de français maintient l'intercompréhension avec le reste de la Francophonie.

. le français "populaire ivoirien" lui, est une variété pidginisée (voire en voie de créolisation) sans aucune référence normative, "un français régional adapté à la communication locale et même au rôle de véhiculaire entre non-lettrés" PARTMANN, 1981 (4). Le lieu d'apprentissage de cette variété qui évolue selon sa propre dynamique et pose des problèmes de compréhension à un Francophone non-Ivoirien, est la rue.

. Dioula est, d'autre part, une appellation ambiguë "car elle semble recouvrir en Côte d'Ivoire, du point de vue linguistique :

- + le parler mandé-nord de Kong,
- + une sorte de Koïné urbaine mandé-nord qui serait propre à l'ensemble des locuteurs-natifs des divers dialectes manden /.../,
- + une variété véhiculaire servant aux relations nord/sud, surtout utilisée par les non-natifs, le "dioula-taboussi" (ou dioula du marché", "dioula du blanc"). Cette variété, assez mal considérée par les mandéphones-natifs, serait à peu près aussi distante du malinké que le "français populaire d'Abidjan" l'est du "français-standard" LAFAGE, 1981 (5).

Actuellement, il n'existe pas encore en Côte d'Ivoire d'enseignement des langues nationales au niveau du primaire ou du secondaire. Certaines expériences sont en cours dans le pré-scolaire (dioula, baoulé, yakouba...). A l'Université d'Abidjan, fonctionnent, depuis quelques années, des cours (pour non-natifs) de trois des quatre plus importantes langues nationales par le nombre de locuteurs : dioula, baoulé, bété (6). La quatrième, le tyembara (:sénoufo) devrait commencer à être enseignée dès janvier 1982, dans le même cadre.

1.2. Faut de temps, nous n'avons pu mener notre enquête que sur les deux langues dont la fonction véhiculaire est attestée par l'existence reconnue d'une variété spécialisée. A dire vrai, le travail dont nous rendons compte ici ne constitue qu'une pré-enquête, une sorte de test de méthodologie d'approche, préliminaire à une recherche plus fiable dans un domaine pour lequel les données objectives sont extrêmement rares, malgré l'intérêt indéniable du problème posé. En effet, nous n'avons pu enquêter que dans la classe de 6ème du Collège Sainte Rita de Bonoua, soit sur un échantillon restreint de 34 jeunes filles. C'est assez dire que les résultats obtenus ne sauraient être étendus à d'autres scolarisés sans d'importants risques de distorsion.

Néanmoins, il nous a paru intéressant de communiquer les données ainsi rassemblées puisqu'elles permettraient de tester la compréhension orale de deux langues dont l'une, le français, était acquise en milieu scolaire par tous les sujets depuis au moins 7 ans et dont l'autre, le dioula (lorsqu'elle n'était pas la langue maternelle) ne pouvait être acquise que par contacts et par quelques-uns des sujets seulement, étant donné que le lieu d'enquête, Bonoua, est très éloigné de l'aire linguistique d'origine. A priori, on pouvait supposer que la compréhension orale moyenne du français serait donc plus aisée que celle du dioula.

2.1. Les textes choisis pour l'expérience ont été dits pour l'enregistrement par des élèves du Centre de Formation Professionnelle (classe de 3ème) non locuteurs-natifs de l'une et l'autre langue mais utilisant l'une ou l'autre à la satisfaction de locuteurs ivoiriens adultes de niveau culturel moyen (entre le B.E.P.C. et le Baccalauréat). La variété linguistique utilisée était, pour le français, la variété scolaire locale, pour le dioula, la koïné urbaine. Pour les "jugés" qui ont, au préalable, testé ces enregistrements, prononciation, grammaire et lexique étaient estimés parfaitement intelligibles, acceptables et usuels, par conséquent conformes à la norme locale.

2.2. Le contenu des enregistrements ne devait pas poser de problème de compréhension majeur puisqu'il s'agissait, pour un échantillon de jeunes filles habituées par l'usage local à participer à la préparation des repas familiaux, de recettes de cuisine très simples :

Test A : texte dioula : la préparation de beignets

Test B : texte français : la préparation de pommes de terre frites.

Tous ces aliments sont bien connus et très appréciés par la population ivoirienne.

2.3. Pour chacun des deux textes et dans la même langue, un questionnaire fort simple et portant sur le sens général, avait été enregistré à la suite de la recette de cuisine, suivant la méthode utilisée pour la précédente enquête (cf. note 1). Chaque questionnaire (Q.A et Q.B.) comportait 10 questions pour chacune des quelles trois réponses étaient proposées. Une seule de ces réponses était acceptable...

ex. : Q.B. (français) 3ème question :

Q : Comment doivent être les morceaux de pomme de terre ?

R1 : Il faut que les morceaux de pomme de terre soient courts.

R2 : Il faut que les morceaux de pomme de terre soient longs.

R3 : Il faut que les morceaux de pomme de terre soient écrasés.

D'après le texte, seule R2 pouvait être acceptée. Chaque élève, après avoir entendu la question et les trois réponses, répétées deux fois, devait noter X la réponse estimée convenable sur une feuille disposée sous forme de grille.

Exemple, test B (français) :

QUESTION	:	1° REPONSE	:	2° REPONSE	:	3° REPONSE
QUESTION 1	:	X	:	"	:	"
QUESTION 2	:	"	:	X	:	"
QUESTION 3	:	"	:	X	:	"
etc...	:		:		:	
	:		:		:	

Bien évidemment, des exemples avaient été donnés avant le début du test afin que le processus soit parfaitement compris par les élèves.

2.4. Après remplissage des feuilles-grilles du test A et du test B, un questionnaire biographique était ensuite distribué à chaque enquêtée. Les renseignements demandés étaient les suivants : nom et prénom, âge, ethnie, ethnie du père, ethnie de la mère, résidence avant l'école primaire, établissements fréquentés avant la 6e, classes redoublées, ethnie du tuteur (7), langue maternelle, langue parlée à la maison, autres langues parlées, religion etc...

Un internat existant à Sainte Rita, il était conseillé à toute élève interne de rayer alors la rubrique "ethnie du tuteur" et de la remplacer par la mention "interne". Dans ces conditions, "langue parlée à la maison" devenait "langue parlée à l'internat" (français évidemment mais des parlers ivoiriens pouvaient être éventuellement cités... En fait, cependant, aucun sujet interne n'a utilisé cette possibilité).

Toute élève externe vivant à Bonoua dans sa propre famille se contentait de rayer la mention "ethnie du tuteur".

Afin d'éviter toute erreur lors du dépouillement, le nom du sujet figurait sur les trois feuilles mises à sa disposition :

- 1) Q.A. - grille de réponses ;
- 2) Q.B. - grille de réponses ;
- 3) Informations biographiques.

3. L'analyse des fiches biographiques fournies par chacun des sujets nous apporte les données suivantes :

3.1. L'âge des élèves se répartit ainsi :

âge	%
12 ans	6
13 "	8
14 "	24
15 "	24
16 "	32
17 "	6
total 100 %	

L'âge moyen est donc approximativement de 15 ans.

3.2. 10 ethnies sont représentées, de façon fort inégale.

KWA	:	MANDE (8)	:	KRU	:	GUR	:	OUEST-ATLANTIQUE
	:		:		:		:	
Abouré	:	Dioula	:	Bété	:	Sénoufo	:	Wolof
Baoulé	:	Yakouba	:	Wolé	:	Mossi	:	
N'zéma	:		:		:		:	
	:		:		:		:	

En fait près de la moitié des élèves sont originaires de Bonoua même et appartiennent à l'ethnie locale abouré.

Parmi les allogènes, les sujets d'origine baoulé et dioula sont les plus nombreux. Locuteurs-natifs de langues Kwa et mandé regroupent au total 75% des élèves de la classe. Deux ethnies non-ivoiriennes sont présentes : mossi (Haute-Volta) et wolof (Sénégal).

3.3. Par rapport à l'ensemble des langues citées comme parlées dans les fiches biographiques, celles qui ont le pourcentage d'apparition le plus élevé sont :

- + le français (langue officielle et langue de l'école) 32%
- + le dioula et le baoulé : 22% (surtout L2)
- + l'abouré et le n'zéma : 20% (surtout L1)

Ces parlars représentent, à eux seuls, près des 3/4 de l'ensemble des langues citées... Parmi le quart restant, on peut remarquer une certaine diffusion du bété (environ 4%), premier idiome kru par le nombre de locuteurs-natifs.

Certaines langues non-ivoiriennes sont également présentes :

- + mooré (gur, Haute-Volta) (10)
- + wolof (ouest-atlantique, Sénégal)
- + fanti (kwa, Ghana)
- + sosso (mandé, Guinée)

3.4. Le tableau d'ensemble (exprimé en pourcentage) des diverses réponses concernant les langues est reproduit ci-après. Nous y distinguerons dans la première colonne, le taux d'utilisation d'une langue citée comme langue seconde par rapport à l'ensemble des langues citées comme langues secondes (L2, L3, L4...). Dans la troisième colonne, nous indiquerons le taux global d'utilisation d'une langue (L1 + L2 + L3 + L4...) par rapport à l'ensemble de toutes les utilisations citées. La troisième colonne rassemble les données globales par familles linguistiques. Un astérisque marque les langues non-ivoiriennes.

LANGUES	GRUPE	L1	L2	TAUX GLOBAL UTILISATION	TOTAL
Abouré	:	44%	1%	15%	:
Baoulé	:	12%	10%	10%	:
Nzéma	:	8%	3%	5%	:
Ebrié	:	:	5%	3%	:
Abbey	:	:	3%	2%	:
Alladian	:	:	3%	2%	:
Attié	:	:	1%	1%	:
* Fanti	:	:	1%	1%	:
	: Kwa	64%	27%	39%	39%
Dioula	:	12%	14%	12%	:
Yakouba	:	3%	1%	2%	:
* Sosso	:	:	1%	1%	:
	: Mandé	15%	16%	15%	15%
Bété	:	6%	3%	4%	:
Wobé	:	3%	3%	3%	:
Pida	:	:	3%	2%	:
	: Kru	9%	9%	9%	9%
Séncoufo	:	6%	:	2%	:
* Mooré	:	3%	:	1%	:
	: Gur	9%	0%	3%	3%
* Wolof	:	3%	1%	2%	2%
* Français	:	0%	47%	32%	32%
	:	:	:	:	:
TOTAL	:	100%	100%	100%	100%
	:	:	:	:	:

Il faut remarquer tout d'abord que le nombre de langues citées comme L2 est bien plus important que le nombre de L1 citées. En moyenne chaque élève a au moins deux langues secondes : le français et une langue africaine autre que L1.

Le français n'est la langue maternelle de personne. Il est parfois cité comme L3 ou L4, alors qu'il est utilisé à l'école depuis un certain nombre d'années, ce qui semblerait indiquer une certaine insécurité linguistique, la maîtrise du français apparaissant à certains sujets plus incertaine que celle des langues africaines connues.

Aucune langue Gur n'est utilisée comme L2. Cette observation confirme le résultat d'autres enquêtes faites par ailleurs : aucun parler Gour n'a de véritable fonction véhiculaire dans le sud ivoirien, malgré la présence d'un nombre relativement élevé de travailleurs immigrés venus de Haute-Volta et appartenant pour la plupart à l'ethnie mossi (11).

Certaines langues Kwa : ébrié, abbey, alladian, attié, fanti, dont l'aire de localisation est proche de Bonoua ne sont citées que comme L2. Il en est de même pour le sosso (mandé) ou le dida (kru) géographiquement plus éloignés.

Le dioula est, de toutes les langues africaines citées, celle dont le nombre d'occurrences en tant que L2 est plus élevé que le nombre d'occurrences en tant que langue maternelle. Or, ainsi que nous l'avons dit supra, l'aire géographique mandé est assez éloignée. Ceci confirme donc notre hypothèse de départ quant au rôle véhiculaire du dioula.

L'abouré, langue de la localité d'enquête, est citée essentiellement comme L1. Son rôle véhiculaire parmi les allogènes est quasi-nul. Il s'agit d'un parler kwa purement circonscrit à son lieu d'origine et à ses locuteurs-natifs.

Du point de vue fonctionnel, nous pourrions reclasser les langues citées comme suit :

FAMILLE LINGUISTIQUE	L1 SEULEMENT	L2 SEULEMENT	FONCTION MIXTE (12)
Gur	Sénoufo * Mooré		
Kwa		Ebrié Abbey Alladian Attié * Fanti	Abouré Baoulé ++ Nzéma
Mandé		* Sosso	Dioula ++ Yakouba
Kru		Dida	Bété Wobé
autres		* Français	* Wolof

Nous notons ++ les parlers les plus cités tant comme L1 que comme L2.

3.5. Certains sujets ont redoublé une ou plusieurs classes. On peut compter parfois jusqu'à trois redoublements (classe de 6e suivie au moment de l'enquête, comprise).

Nombre d'années de redoublement	%
Zéro	34%
1 an	41%
2 ans	17%
3 ans	8%
	100 %

Les 3/4 des élèves ont donc entre 7 et 8 ans d'apprentissage du français (classe en cours comprise).

3.6. En ce qui concerne le lieu de résidence, 25% des sujets n'ont jamais quitté Bonoua, 75% des sujets ont, au moins, changé une fois de domicile.

Le degré de plurilinguisme semble, en moyenne, plus élevé chez les élèves qui se sont le plus déplacés : jusqu'à trois langues africaines secondes.

3.7. En ce qui concerne la langue employée à la maison, il s'agit pour 53% des sujets, du français, ce qui ne laisse d'être surprenant. Il faut cependant préciser que 37% des enquêtées disant utiliser le français à la maison, vivent à l'internat où cette utilisation est quasi-obligatoire.

Placées dans des conditions de vie familiale, c'est 18% seulement des élèves qui emploient le français, ce qui, compte-tenu des observations que l'on peut faire dans le milieu paraît un peu élevé. Il conviendrait sans doute de nuancer cette affirmation : 18% des élèves utilisent au moins sporadiquement le français pour la communication courante avec certains membres de leur parenté.

47% des élèves déclarent n'employer en famille qu'une langue africaine :

- Pour 35%, cette langue est l'abouré, parler de la région de Bonoua.
- Les 12% restants se répartissent à peu près équitablement entre le dioula, le mooré, le sénoufo et le nzéma.

En résumé, dans le milieu familial, six langues seulement apparaissent :

Langues	%
. Français - internat	35
- maison	18
	= 53%
. { abouré	35
{ nzéma	3
Kwa	= 38%
. { mooré	3
{ sénoufo	3
Gur	= 6%
. dioula	3
Mandé	= 3%
	<hr/>
	100%

Il faut donc reconnaître que pour certaines élèves, la langue maternelle n'est pas celle qu'elles parlent en famille... Ainsi aucun parler Kru n'est représenté, pas plus que le baoulé (kwa), le yakouba (mandé), le wolof (ouest-atlantique). Il est vrai qu'un certain nombre de jeunes filles allogènes sont confiées à l'internat.

Le mooré, lui, est confirmé dans son rôle de L1, par son utilisation exclusivement familiale. Il en est de même pour le sénoufo, lorsque le sujet n'est pas à l'internat. Le dioula est peu parlé à la maison (3%) et lorsqu'il l'est, c'est uniquement par des dioulaphones-natifs. Presque toutes les jeunes filles confiées à un tuteur, utilisent leur langue maternelle à la maison car en règle quasi générale, elles vivent dans des familles qui ont la même appartenance ethnique qu'elles.

4. Après ce résumé succinct des données biographiques, nous allons considérer les résultats des tests.

4.1. Test	Note moyenne de l'échantillon
+ Texte A (dioula)	5,35 /10
+ Texte B (français)	5,56 /10
	<hr/>
Total	10,91/20

La première observation est que la compréhension moyenne des deux textes, pourtant très simples, est loin d'être excellente. Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, la compréhension orale n'est guère différente de la compréhension d'un texte écrit.

Mais le fait le plus surprenant, c'est que la note moyenne du test B en français (langue que tous les sujets pratiquent depuis au moins 7 ou 8 ans) est à peine supérieure à celle du test A (dioula) langue que pourtant un certain nombre d'élèves disent ignorer.

En moyenne, les enquêtées ont bien répondu à 5 ou 6 questions. (Une réponse juste, en effet, donnait un point. Une réponse erronée n'en donnait aucun).

Sur le plan individuel, les notes s'échelonnent de 1 à 10. Les élèves ont pu répondre au moins à une question pour chaque texte... même lorsqu'il s'agissait d'une langue déclarée inconnue (dioula).

4.2. Nous allons examiner dans le détail les résultats obtenus en commençant par les moins satisfaisants.

25% des élèves ont, pour les deux textes (A+B) un score inférieur à 8/20. Nous avons cherché quels pouvaient être les points communs entre ces différents cas.

+ Pour 80% de ces sujets à faible score, la langue maternelle est soit l'abouré (langue locale), soit le nzéma (langue d'une ethnies voisine), soit le baoulé (langue géographiquement proche, principal parler de l'aire linguistique kwa et qui semble avoir un certain rôle véhiculaire dans la communication régionale du sud-est ivoirien).

Effectivement, pour ces élèves qui habitent leur propre aire linguistique ou des aires très voisines, la communication courante peut s'établir sans qu'il soit nécessaire de recourir à des langues véhiculaires non-locales de grande extension comme le dioula ou le français. Cette pratique constante confine le français normatif à une stricte utilisation scolaire... et le test B ne relève pas à proprement parler du domaine scolaire mais d'un sujet de communication généralement réservé à la langue maternelle (préparation culinaire). 10% de ces jeunes filles à score très faible en français, déclarent pourtant parler français à la maison... En fait, comme nous le disions plus haut, il est tout à fait vraisemblable qu'il s'agit d'un usage sporadique mais non constant. Il semblerait que les sujets aient plutôt voulu indiquer que dans le milieu familial, il y avait certaines personnes : frères ou sœurs, père, mère éventuellement, avec lesquels sur des thèmes précis la communication pouvait être établie en français mais il n'en demeure pas moins que l'essentiel des relations avec les jeunes enfants, les personnes âgées, etc... doit se dérouler dans la langue du groupe ethnique d'appartenance.

. 10 % des élèves ayant obtenu ces faibles résultats sont parmi les plus jeunes (13 ans en moyenne), ce qui implique une durée d'apprentissage scolaire plus faible en ce qui concerne le français, moins de socialisation du langage en ce qui concerne le dioula. Nous entendons par là que, en zone non mandéphone, le dioula étant la langue véhiculaire du marché ou du transport, des fillettes scolarisées auront moins de possibilité d'apprentissage par contact que par exemple des jeunes gens plus ouverts au contexte non-familial selon les usages locaux.

4.3. Les meilleurs résultats ne sont pas excellents et ils sont relativement peu nombreux :

- 2/5 des élèves ont obtenu au total (test A + test B) une note supérieure à 12/20.

- Près de la moitié (49%) des sujets à score élevé ont ces résultats satisfaisants grâce au test A car ils ont le dioula comme langue première ou seconde, ce qui était prévisible.

- 37% sont abouré et ont déclaré ne pas parler le dioula.

- 14% ne parlent ni abouré ni dioula.

4.4. En fait, ce qui peut paraître plus étrange, près de la moitié des élèves qui déclarent ne pas parler le dioula, ont des résultats relativement acceptables voire satisfaisants au questionnaire oral pratiqué dans cette langue... Tous ceux qui, par exemple, ne parlent ni l'abouré ni le dioula mais ont des scores au test B satisfaisants, sont internes. Il est permis de supposer que dans la promiscuité de la pension, compte-tenu du brassage ethnique, parallèlement au français langue officielle, un parler véhiculaire comme le dioula est parfois utilisé. Une certaine connaissance passive de cette langue peut en résulter. Notre questionnaire ne mentionnant que "langues parlées", le dioula n'est alors pas cité par des sujets qui ne se sentent pas aptes à l'encodage d'énoncés dans cette langue, tout en étant visiblement capables d'un certain décodage. Pour toute enquête du même type, il semble que le questionnaire devrait établir une distinction entre connaissance active et connaissance passive, sous peine de mal cerner le réel. Par ailleurs, il est possible que cette connaissance passive indéniable du dioula soit accrue par l'utilisation "dans la rue". Pour un questionnaire plus fiable, il serait donc préférable de demander non seulement quelles sont les langues du foyer mais aussi quelles sont les langues de la rue (des questions orales posées, par la suite, aux mêmes élèves, font immédiatement apparaître une certaine importance du dioula sur le marché de Bonoua). Nous avons donc maladroitement introduit quelques "biais" dans notre pré-enquête. Quoi qu'il en soit, le dioula semble être associé à un certain nombre de facteurs comme :

- . le commerce,
- . l'islam,
- . l'immigration,
- . l'analphabétisme du milieu familial.

C'est vraisemblablement la raison pour laquelle, à quelques exceptions près, les résultats obtenus pour le test dioula sont sensiblement les mêmes que ceux qui ont été obtenus au questionnaire en français. Cela ne laisse pas d'être inquiétant en ce qui concerne l'apprentissage du français en milieu scolaire. On pourrait, en effet, se demander comment passe le message scolaire quand on songe qu'un texte oral très simple (quoique de contenu non scolaire comme nous le remarquons supra) n'est compris qu'à 50% par l'ensemble de la classe testée. Il y a là un problème pédagogique sous-jacent. Le vecteur de la communication à l'école ne gagnerait-il pas à être une langue africaine puisque, sans apprentissage scolaire, la compréhension orale du texte dioula est sensiblement la même que celle du texte en français, malgré le fait qu'un certain nombre d'élèves déclarent ignorer ce parler ?

5. Nous pourrions ainsi résumer les informations recueillies :

5.1. La compréhension d'un texte oral, au début de l'enseignement secondaire ne semble pas plus satisfaisante que celle d'un texte écrit. C'est un fait dont les enseignants devraient être conscients.

5.2. Une certaine complémentarité fonctionnelle se fait jour entre dioula et français.

Le prestige du français peut apparaître plus important, puisqu'il s'agit d'une langue écrite, de grande communication, en face d'une langue que sa non utilisation dans l'enseignement maintient dans la marginalisation des langues non écrites, même si elle a un rôle de communication régionale. Par ailleurs, la fonction de langue officielle réserve au français toutes les activités dites supérieures de la nation : administration, enseignement, technologie etc... alors que le dioula se voit attribuer les échanges quotidiens, le commerce local, les transports.

Le français est assimilé aux activités dites "modernes" alors que le dioula semble être le véhicule des activités dites "traditionnelles" en ce qui concerne les contacts interethniques.

Le français est, pour l'instant, indispensable à toute promotion sociale : quête du diplôme, des emplois mieux rémunérés alors que le dioula est utilisé comme véhiculaire nord/sud des masses populaires analphabètes, des travailleurs immigrés, fonction pour laquelle il entre en concurrence avec le français populaire ivoirien.

Mais le français demeure une langue européenne faisant référence à une culture étrangère, d'accès difficile car les aspects implicites ne peuvent être possédés sans de longues années de pratique et d'études alors que le dioula est une langue africaine dont tous les aspects implicites sont beaucoup plus accessibles pour tout autre locuteur non-natif africain de la région.

5.3. Dans notre enquête, 33% des sujets obtiennent une note globale inférieure à 8/20, qui traduit une compréhension du discours oral insuffisante dans les deux langues testées.

25% ont entre 8/20 et 12/20, ce qui est peu satisfaisant ;

42% ont plus de 12/20, ce qui montre une compréhension orale assez satisfaisante. Certains facteurs semblent jouer un rôle favorisant la compréhension orale de l'un des deux parlars.

éléments favorisant la compréhension orale du dioula	:	éléments favorisant la compréhension orale du français
+ être dioula,	:	+ ne pas être dioula,
+ être d'origine mandé (nord ou sud),	:	+ être d'une ethnie non mandé (kwa, gur, kru...),
+ être originaire du nord ivoirien,	:	+ être originaire du sud ivoirien,
+ être originaire du sud-ouest (kru),	:	+ être originaire du sud-est (kwa),
+ ne pas être baoulé ou agni (13):	:	+ ne pas parler baoulé ou agni,
+ être étranger (immigré),	:	+ être autochtone,
+ vivre chez un tuteur analpha- bète,	:	+ être chez un tuteur "lettré",
+ être externe,	:	+ être interne,
+ être musulman,	:	+ être chrétien ou animiste.
	:	

5.4. Il est bien évident que pour être fructueuse, une telle enquête devrait être étendue de façon à embrasser un échantillon plus représentatif de la population. Elle devrait également être, comme nous l'avons fait précédemment pour les tests concernant la compréhension de textes écrits en français, poursuivie de façon longitudinale, à différents niveaux d'acquisition afin de vérifier le rythme de progression de la compréhension orale dont notre pré-enquête semble montrer l'aspect lacunaire.

Pascal FURSTENBERGER

Suzanne LAFAGE.

NOTES

(1) Cf. Bulletin de l'Observatoire du Français Contemporain en Afrique Noire n° 2, 1981, pp. 124 - 134.

(2) Ces quatre établissements sont, par ordre d'ouverture :

- le Centre de Formation Professionnelle (1975)
- le Collège Sainte Rita (1979)
- le Collège d'Enseignement Général (1979)
- le Collège Saint Christophe (1980)

(3) Signalons que l'admissibilité dans un établissement secondaire est soumise à la réussite au Concours d'Entrée en 6ème et qu'une Commission Nationale répartit le petit nombre des élus à travers tous les établissements de Côte d'Ivoire, en essayant de tenir compte des vœux exprimés par les parents. Mais il en résulte un brassage ethnique très important car le nombre de places disponibles est très nettement inférieur aux besoins. Des élèves originaires du nord, par exemple, peuvent être affectés dans des collèges du sud ou de l'ouest et vice-versa.

(4) Gayle H. PARTMANN : "*L'identité nationale et l'ivoirisation du français*" dans le Bulletin de l'Observatoire du Français Contemporain en Afrique Noire, n° 2, 1981, pp. 13-22.

(5) S. LAFAGE : "*Description sommaire de la situation sociolinguistique de la Côte d'Ivoire*" article pour "Promotion et intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs : bilan et inventaire : Agence de Coopération Culturelle et Technique (à paraître).

(6) La "mosaïque linguistique ivoirienne" compte environ 56 parlars, réparti en 4 grandes familles : kwa, kru, mandé et gour. Le baoulé (kwa) est, de loin, la langue maternelle du plus grand groupe ethnique de Côte d'Ivoire. Si l'on rassemble les locuteurs-natifs de baoulé et d'agni (langue kwa très nettement apparentée), on peut évaluer à 1 558 303 personnes le nombre des ressortissants, d'après le Recensement Général de la Population de 1975. D'après les mêmes sources, environ 558 000 personnes se déclarent malinké-dioula (mandé), mais

certaines enquêtes nationales (cf. G.H. PARTMANN : Profil sociolinguistique des élèves ivoiriens de 6e et de 5e, Abidjan, Institut de Recherches Pédagogiques, 1974) montrent que 62% des élèves déclarent utiliser le "dioula".

Le bété (kru) compte environ 320 000 locuteurs-natifs, toujours selon les mêmes sources.

Enfin l'ethnie "sénoufo" (gour), malgré le caractère discutable de cette appellation, compte, d'après le Recensement de la Population, environ 525 000 ressortissants.

- (7) La plupart des élèves venant de villages où n'existent pas d'établissements secondaires, lorsqu'ils ne peuvent être acceptés à l'internat, sont confiés par leur famille à des parents, des amis ou des compatriotes, habitant la ville de scolarisation. Ils sont alors hébergés et nourris moyennant participation à des travaux ménagers.
- (8) La distinction, linguistiquement importante, entre mandé-nord et mandé-sud n'étant pas ici indispensable, nous ne l'avons pas retenue. Précisons cependant que si le dioula est classé langue mandé-nord, le yakouba (ou dan) est un parler mandé-sud.
- (9) Ici, nous avons comptabilisé toutes les langues citées comme "parlées", qu'elles apparaissent comme langue maternelle des sujets (L1) ou comme langue seconde (L2, L3, L4, L5...) quel que soit le degré d'utilisation signalé ou la compétence que s'attribue l'enquêté dans l'usage courant. Nous avons, en effet, demandé aux élèves de classer les parlers utilisés par ordre décroissant : bien parlé, moyennement parlé, un peu parlé, quelques mots seulement.
- (10) La langue mooré est parlée par l'ethnie mossi (sing : moaga) autour de Ouagadougou.
- (11) D'après le Recensement Général de la Population de 1975, 16,5% des non-Ivoiriens résidant en Côte d'Ivoire sont des Voltaïques, en grande majorité mossi.

- (12) Nous appelons ici "langues à fonction mixte" celles qui, dans les données biographiques, apparaissent en tant que L1 et en tant que L2.
- (13) L'agni parlé dans le sud-est ivoirien est une langue kwa, très proche du baoulé avec lequel existe une certaine intercompréhension.

3
LINGUISTIQUE
APPLIQUEE

L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS EN COTE D'IVOIRE :
LANGUE ET CULTURE (ETUDE DE L'ENSEIGNEMENT DU
FRANCAIS DANS LE PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE) (1)

Depuis plusieurs années, on entend dire dans les différents milieux universitaires ivoiriens : le niveau des étudiants en français baisse... Diverses solutions ont été envisagées afin de remédier à ce constat. Les deux dernières retenues en 1980-81 se sont situées, l'une au niveau universitaire, l'autre au niveau du second cycle du secondaire. La première envisage d'introduire une formation en linguistique appliquée à l'enseignement du français pour tous les étudiants de Lettres. La seconde veut programmer, dès la rentrée prochaine, des cours de logique en classe de Première. La raison évoquée pour justifier cette dernière solution est que les élèves du second cycle "*ont de grosses difficultés au niveau du raisonnement, de la compréhension des textes et au niveau d'une maîtrise des structures du langage*" (2). Il est dommage que tout cela ait été dit sans hiérarchiser les différentes étapes d'apprentissage de la langue française, ce qui aurait permis de mieux situer où et quand ces carences se sont situées au cours de la carrière scolaire antérieure des élèves et donc de proposer des solutions appropriées. C'est ce que nous allons tenter de faire.

En effet, pour pouvoir raisonner, il faut d'abord comprendre un texte écrit ou un énoncé oral et, pour pouvoir comprendre cela, il faut d'abord savoir manier et produire les structures correctes de la langue. Comment, en effet, un même élève est-il capable de raisonner parfaitement dans sa langue maternelle et ne peut plus le faire lorsqu'il s'exprime en français ? La première raison fondamentale que nous avançons pour expliquer cette contradiction, c'est que l'élève ne possède pas les structures de la langue française, base essentielle de la compréhension générale du français (oral ou écrit) et, par voie de conséquence, du raisonnement. Comment se fait donc l'enseignement du français en Côte d'Ivoire ?

L'étudiant qui entre à l'Université aujourd'hui est celui qui a été scolarisé après l'indépendance du pays. Diverses raisons ont donc pu jouer pour expliquer ses faiblesses actuelles en français, en particulier la "monitorisation" des enseignants juste après l'indépendance et les effectifs de classe de plus en plus nombreux. Notre propos n'est pas de faire un constat de ces faits sur lesquels nous ne pouvons plus agir mais

d'expliquer pourquoi il y a, et il y aura encore carence dans l'apprentissage du français étant donné la manière dont a été conçu et est encore conçu l'enseignement du français en Côte d'Ivoire.

L'enseignement du français, dans le primaire, vise à l'acquisition du français en tant qu'instrument de communication, donc à l'acquisition de la langue française. Si l'on analyse le niveau des sujets proposés en français ces dernières années au C.E.P.E. et au Concours d'entrée en 6ème, on peut dire que cet enseignement a atteint un bon niveau. En effet, l'enseignement télévisuel en français a intégré les dernières découvertes concernant l'enseignement des langues en général, grâce à une équipe de chercheurs compétents qui animent les programmes de la télévision. Le niveau de langue atteint par les élèves de C.M.2 semble tout à fait satisfaisant au vu des sujets proposés à l'examen terminal du primaire (3).

Mais si l'on compare les sujets de dictée et questions proposés à la fin du C.M.2 aux sujets de dictée et questions proposés à la fin de la 3ème, au B.E.P.C, on ne constate aucune évolution du niveau de langue (cf. pour l'année 1980, l'annexe I et l'annexe II). Que s'est-il donc passé et que se passe-t-il donc dans le premier cycle de l'enseignement secondaire pour que l'on constate une telle stagnation ?

C'est donc sur cette période de l'enseignement du français que nous allons nous pencher. A cause de l'équivalence des diplômes ivoiriens avec les diplômes français, l'enseignement du français dans le secondaire de Côte d'Ivoire, a été et reste encore, tributaire des programmes français, d'abord dans les méthodes et ensuite dans son contenu quoique quelques aménagements aient été faits pour "*africaniser*" le contenu. C'est pourquoi puisque l'enseignement du français en Côte d'Ivoire applique les mêmes méthodes d'enseignement du français qu'en France, nous allons, dans un premier temps, essayer de voir pourquoi en France, l'enseignement du premier cycle se borne à deux techniques pédagogiques, "*l'explication de textes*" et "*la leçon de grammaire*" avec comme exercices d'application la composition française, la dictée et les questions.

Je commencerai par émettre une évidence mais qu'il me paraît opportun de rappeler ici, c'est que tous les Français apprennent à parler en français. Le français est donc leur langue maternelle. Aussi la méthode d'enseignement du français correspond-elle à une méthode d'enseignement de langue maternelle. Quelles en sont les conséquences pédagogiques au niveau qui nous intéresse ici ?

Lorsque l'élève français arrive en classe de 6ème, toutes les structures de base de sa langue sont parfaitement connues et assimilées parce que continuellement stimulées et entretenues par le milieu. Ceci signifie concrètement que la priorité de l'enseignement du français à partir de la 6ème n'est plus donnée à l'enseignement de la langue car le contexte extra-scolaire permet sans cesse de renforcer les structures et le vocabulaire de la langue. Bien sûr on fera encore dans le premier cycle, de la grammaire afin de consolider et d'améliorer le niveau d'élocution et d'orthographe des élèves mais ceci n'est pas l'objectif fondamental de l'enseignement à ce niveau. L'objectif fondamental est de faire connaître aux petits français grâce à la technique de "*l'explication de textes*" leurs racines intellectuelles et spirituelles, en d'autres termes, de les enraciner dans leur culture. C'est la raison pour laquelle, dès la 6ème, l'enfant français commence à étudier des textes de "*littérature française*" d'époque contemporaine ou non-contemporaine, dans différents niveaux de langue, afin de prendre connaissance de son passé culturel. Nous résumerons ces différentes constatations en France dès le premier cycle est un *enseignement de culture*.

On comprend dès lors pourquoi les professeurs de français du premier cycle en France sont en même temps professeurs d'Histoire et Géographie, ces trois enseignements poursuivant le même but, à savoir, enseigner la culture française tant dans son contexte littéraire qu'historique et géographique.

La Côte d'Ivoire a repris à son compte ce type d'enseignement. Or nous venons de voir que le but de l'enseignement du français en France était de faire connaître la culture française aux élèves, de les socialiser dans leur culture. En effet le but que se propose toute société à travers son éducation est de socialiser ses membres. Aussi la question que nous pouvons nous poser, c'est de savoir si l'on pourra socialiser les élèves ivoiriens, c'est-à-dire les intégrer dans leur société à travers l'étude d'oeuvres françaises. Pour répondre à cette question, il faut d'abord situer la langue française dans la société ivoirienne.

L'implantation de la langue française est la résultante d'une conjoncture historique. Si celle-ci avait été différente, les ivoiriens seraient peut-être en train de parler l'anglais, l'allemand, l'arabe ou, pourquoi pas, le baoulé ou le dioula... L'emploi de la langue française en Côte d'Ivoire est donc le fait du hasard : elle a été *importée*. Elle sert

actuellement de langue de communication et d'échanges culturels. La langue française n'est donc pas la langue maternelle des ivoiriens (4). A peine 20% des élèves ivoiriens ont appris le français avant d'entrer à l'école primaire.. et quel français !... Cette simple constatation nous permet de dire que la langue française ne peut donc pas être enseignée comme une langue maternelle mais comme une langue seconde. Si donc la langue française est une langue *seconde* pour plus de 80% des Ivoiriens, est-on en droit de croire que la langue française est parfaitement assimilée et comprise par les élèves dès leur entrée en 6ème et donc de faire un enseignement de culture ? Les études faites à ce niveau prouvent que l'élève qui entre en 6ème domine assez mal le niveau de langue courant en français (5). Ainsi l'objectif premier et fondamental de l'enseignement du français dans le premier cycle devrait être de consolider et de perfectionner les pré-requis de la langue française que l'élève a appris dans le primaire. Ceci est d'autant plus important que, d'après les psycho-pédagogues, il semble que les habitudes d'expression se fixent entre 14 et 18 ans c'est-à-dire avant les études universitaires et, étant donné l'âge des élèves en Côte d'Ivoire, on peut dire, avant le second cycle. Ce n'est donc pas un enseignement de culture qui est prioritaire à cette période du premier cycle mais un enseignement de langue avec toutes les conséquences qui en découlent. Est-ce qu'actuellement l'enseignement du français dans le premier cycle répond à cet impératif ?

Dès 1973, les responsables de l'enseignement du français ont pris conscience de l'inadaptation de l'enseignement du français qui continuait d'être enseigné comme une langue maternelle. Ils ont alors émis de nouvelles directives pour le premier cycle, insistant sur le fait que l'enseignement du français devait être un enseignement de langue : les professeurs de français devraient "enseigner à leurs élèves *une langue et une langue non maternelle*" (6).

On s'étonne que ces directives n'aient donné qu'une définition négative de la langue. D'autre part, ces directives n'ont pas révélé les différences pédagogiques fondamentales entre un enseignement du français-langue maternelle et un enseignement de français-langue non maternelle. Comme conjointement les manuels d'enseignement du français, à cette époque, n'avaient pas changé, on peut dire que dans l'ensemble rien n'avait changé.

En 1976, ces mêmes directives étaient reprises et précisaient que l'enseignement du français dans le premier cycle devait être un enseignement du *français standard* ou *français fondamental*, nous en déduisons donc du français contemporain (7). Or dans le même numéro qui donnait ces nouvelles directives, on trouvait, des textes français du 17e, 18e et 19e siècles et même une oeuvre entière du 17e siècle, *L'avare* de Molière, (oeuvre toujours au programme en classe de 3ème). On peut alors se demander comment un élève du premier cycle apprendra le français-standard ou fondamental lorsqu'il entendra une expression du type : "*Je vous constitue au gouvernement des bouteilles*" (équivalent en français contemporain : "*occupez-vous du bar*"). Si nous nous trouvons en face de telles contradictions, c'est parce que ces nouvelles directives n'ont jamais remis en question les manuels datant d'avant cette période, 1973, à savoir les manuels que l'on appelle officiellement "*manuels traditionnels*".

Les manuels traditionnels sont de deux types : les livres de l'I.P.A.M. (intitulés "*à l'écoute du monde*") et les livres Larousse (intitulés "*le français en Afrique*"). Leurs contenus ont été partiellement africanisés mais leurs méthodes d'apprentissage du français restent une méthode de langue maternelle (*explication de texte* et *leçon de grammaire*). C'est avec de tels manuels que j'ai vu récemment, en classe de 6ème, auprès d'élèves sortant de l'enseignement télévisuel, et cela, dès le premier trimestre de l'année scolaire, traiter d'une part, une explication de textes sur *Le bourgeois gentilhomme* de Molière (texte français du 17e siècle), car ce texte se trouve bien dans le livre de l'I.P.A.M. de 6ème, et d'autre part, donner en dictée un texte d'André Malraux sur *les grottes de Lascaux* et dont le niveau de langue variait du terme *magdalénien* à l'expression : *le chiot a bon dos*.. On vit alors que l'application de tels contenus n'a rien de pédagogique car elle est totalement inadaptée aux besoins des élèves tant du point de vue formel que culturel. Inutile de dire que les meilleurs élèves de cette classe ont vu leur moyenne en français qui était auparavant de 12 baisser à 10 au deuxième trimestre pour aboutir à 8 au dernier trimestre. Ce sont de tels résultats qui feront dire aux personnes non averties et aux professeurs de français eux-mêmes que l'enseignement télévisuel ne vaut rien.

Ces manuels traditionnels sont accompagnés d'une grammaire intitulée Itinéraire grammatical de Grunewald qui, elle, n'a même pas fait l'effort d'africaniser son contenu : nous ne trouvons que des exemples typiquement français et, dès la classe de 6e, on apprend à l'élève ivoirien ce qui est la versification, donc l'étude du style, en lui apprenant ce qu'est une césure, un alexandrin, un décasyllabe, un octosyllabe etc... Comme on le voit, nous sommes bien loin du français fondamental. Par ces quelques exemples nous constatons donc que les manuels et grammaires de type traditionnel appliquent un enseignement de culture, comme cela est le cas en France, et non un enseignement de langue comme les nouvelles directives l'ont préconisé depuis 1973. Il n'y a pas lieu de s'en étonner puisque ces manuels existaient avant les nouvelles directives et n'ont pas changé depuis.

En même temps que les manuels traditionnels qui touchent toutes les classes du premier cycle, il existe seulement pour les classes de 6ème et de 5ème des manuels que l'on a officiellement appelés modernes et qui sont de deux types : la méthode B.E.L.C. (intitulée La 6ème vivante, la 5ème vivante) et la méthode CALVET (intitulée Langage et textes).

La méthode B.E.L.C. a fait l'objet d'une évaluation en 1972-73 (8). Cette évaluation a révélé que, si les techniques pédagogiques employées étaient adaptées à un enseignement de langue non-maternelle, par contre le niveau lexical était trop faible pour les classes de 6ème et 5ème. Etant donné que le Concours d'Entrée en 6ème doit, en principe, sélectionner les meilleurs élèves du primaire, on peut donc s'étonner de voir, qu'après cette évaluation, cette méthode est encore appliquée. Elle a été officiellement rayée de la liste des manuels agréés par le Ministère de l'Education Nationale, cette année seulement, en 1980-81. Cependant, maintenant encore, certains professeurs l'utilisent.

La méthode CALVET (du nom du directeur de la collection) a été introduite officiellement parmi les manuels agréés par le Ministère de l'Education Nationale, en 1975-76. Elle a un double intérêt : d'une part, comme la méthode B.E.L.C., elle a intégré les résultats des recherches de ces vingt dernières années concernant l'enseignement des langues, d'autre part, son niveau lexical est satisfaisant pour les classes concernées.

Quelles sont donc les nouvelles méthodes pédagogiques concernant l'enseignement des langues qui ont été introduites dans ces manuels ? En plus de l'explication de textes et de la leçon de grammaire, la méthode pratique trois nouvelles techniques : celle du dialogue afin de mettre l'élève dans un bain de langage dès le début de la leçon, celle de la dramatisation afin de donner la priorité à l'oral sur l'écrit, et celle des exercices structuraux qui permet de renforcer et de consolider les structures de base de langue française chez l'élève (9). De plus, l'enseignement du français y est conçu d'une façon globale, c'est-à-dire que, dans la mesure du possible, toutes ces différentes techniques s'enchaînent les unes aux autres, aussi l'ensemble d'une leçon couvre un total de 14 heures de cours. Cet enseignement tient compte aussi des méthodes actives, des théories de l'apprentissage et du développement de l'intelligence de l'enfant.

Apparemment, cette méthode est donc parfaite et devrait correspondre tout à fait, pour les classes de 6ème et 5ème, aux nouvelles directives proposées par les responsables de la pédagogie du français. C'est la raison pour laquelle ces responsables conseillent aux professeurs de français de pratiquer cette méthode plutôt que la méthode traditionnelle. Cependant, l'application de cette méthode pose des problèmes à deux niveaux :

- tout d'abord au niveau de l'intérêt des textes. La méthode a été élaborée pour des classes de 6ème et 5ème dont l'âge moyen varierait entre 10 et 12 ans (6ème), entre 12 et 14 ans (5ème). Or, en Côte d'Ivoire, le niveau d'âge de ces classes n'est pas homogène. A cause du difficile concours d'entrée en 6ème, certains élèves redoublent ou même triplent leur C.M.2 ; pour peu qu'ils soient entrés au cours préparatoire avec une ou plusieurs années de retard, on constate alors que l'âge des élèves de 6ème varie de 10 à 16 ans : or un texte qui peut intéresser un enfant de 10/11 ans ne peut plus intéresser un adolescent de 15/16 ans. Si le texte ne présente pas d'intérêt pour l'élève, celui-ci ne suit pas le cours, n'est pas motivé, or la motivation est à la base de tout apprentissage.

- ensuite la majorité des professeurs de français qui pratiquent la méthode CALVET, la trouvent trop contraignante car chaque heure de cours est programmée phase par phase. Aussi ne l'utilisent-ils que partiellement : ils choisissent des textes hors du livre, sautent certaines leçons. La méthode s'en trouve dénaturée.

Quelles sont les conséquences de l'application tant des manuels *traditionnels* que *modernes* ? Les déboires ne se font pas attendre et ils sont dénoncés par les professeurs même qui continuent de prôner inconsciemment un enseignement de culture dans le premier cycle.. .

Tout d'abord *au niveau de la langue française*, la Commission d'Orientation en classe de seconde constatait encore en octobre 1980 que, chaque année, le niveau de nos élèves baisse (10).

Au niveau universitaire, que pouvons nous constater ?

- en ce qui concerne l'écriture et l'orthographe, certains étudiants ne savent même par où on doit couper un mot à la fin d'une ligne... Quant à l'accord du participe passé, mieux vaut ne pas en parler...

- en ce qui concerne les structures de la langue, les étudiants ne savent pas employer correctement la négation sous ses différentes formes, le subjonctif, les différents relatifs composés (et tout particulièrement le fameux *dont*), les prépositions qui font suite à tel ou tel verbe...

- au niveau lexical, comme les structures de la langue ne sont pas maîtrisées, il est normal qu'il y ait des incompréhensions. Les mots sont compris à *peu près* avec parfois des confusions phonétiques. Il en est de même pour la plupart des paronymes (*prêter* pour *emprunter*, *aménager* pour *emménager*, *marginal* pour *magistral*, *conjoncture* pour *conjecture*...) De nouveaux mots sont même créés (*engencement* pour *agencement*, *manéable* pour *malléable*, *homogénie* pour *hégémonie*...).

Tous ces à *peu près* produisent parfois des dissertations de niveau dit *universitaire* dont les phrases sont si mal construites que le professeur se demande ce que l'étudiant a bien voulu dire... Ceci prouve que l'apprentissage de la langue française n'a pas été achevé dans le premier cycle.

Au niveau du secondaire, ce français à *peu près* se répercute sur toutes les autres matières car tout l'enseignement se fait naturellement en français. Prenons par exemple en anglais : l'élève du premier cycle traduit *not quite* par *pas du tout*, au lieu de *pas tout à fait*. Toutes les langues étrangères dont l'apprentissage se fait à partir de la langue française, sont donc, elles aussi, assimilées à *peu près*, c'est-à-dire encore plus mal que le français. Mais il n'y a pas que sur l'apprentissage des langues étrangères que le français mal assimilé aura des répercussions, mais sur toutes les autres disciplines, dont les matières scientifiques. Par exemple, l'élève emploiera *typhoïde* pour *thyroïde*.

On dit souvent qu'en Côte d'Ivoire on manque de scientifiques mais si un élève a déjà du mal à comprendre un énoncé simple en français, qu'en sera-t-il d'un énoncé plus complexe en physique ou en mathématique ? On sait scientifiquement que la capacité de verbalisation de l'enfant a des conséquences dans sa résolution des problèmes. Une étude récente, menée en France et portant sur l'orientation des élèves français en seconde confirme cette découverte scientifique : A. JACQUEMIN constate que tous les candidats orientés en seconde C, donc en section scientifique, sont bons en français (11). Cela revient à dire que si nous voulons des scientifiques ivoiriens, nous devons nous atteler d'abord à faire un bon enseignement de langue dans le premier cycle.

Ensuite, *au niveau de la culture*, l'assimilation à *peu près* des mots français vient du fait que l'enseignement du français dans le premier cycle ne se fait pas seulement à partir d'un contexte culturel africain, mais aussi français. Si l'enseignement du français était fait à partir d'un contenu culturel africain, comme dans le primaire, il est certain que les concepts français seraient plus rapidement assimilés car l'acquisition des concepts se fait plus rapidement à partir de l'expérience vécue des élèves donc de ce qu'ils connaissent déjà. Par exemple, on peut se demander ce qu'un élève aura compris du concept *parfum* après avoir étudié un texte sur *le parfum des framboises* ; il est certain que si l'on avait choisi à sa place un texte sur *le parfum des mangues*, ce concept aurait été plus rapidement et mieux assimilé.

De plus, les conséquences de l'enseignement d'une double culture dans le premier cycle vont à l'encontre du but que s'assigne tout éducateur, à savoir *socialiser* les élèves, les intégrer dans leur société. Toutes les études sociologiques faites cette dernière décennie auprès des élèves africains du secondaire, insistent sur le fait que ces jeunes sont coupés de leur culture de base, qu'ils sont *désocialisés*. Depuis plus d'un an, les médias en Côte d'Ivoire parlent de *crise de société*, de *carence de modèles*. Il est certain que les modèles culturels présentés aux jeunes à travers l'enseignement du français, devraient être repensés au niveau du premier cycle afin d'arriver à assurer un développement harmonieux de leur personnalité.

Pourquoi ce constat d'échec ? Pour la France coloniale, l'Afrique n'avait pas d'identité. Cela signifiait, pas de langue donc pas de culture, car la France a toujours lié sa langue à sa culture et depuis l'indépendance rien n'a changé. L'enseignement du français véhicule toujours la culture française qui est la seule à avoir une valeur universelle... Après 20 années, nous pouvons dire en matière d'enseignement du français, que le cordon ombilical avec la France n'a pas encore été coupé.

Il est temps de dissocier, en Côte d'Ivoire les deux paramètres de l'enseignement du français, ceux que les Français n'ont jamais eu à dissocier à savoir : langue et culture. La Côte d'Ivoire a besoin de la langue française pour la communication entre ethnies et entre peuples, mais cette langue ne doit pas pour autant lui masquer sa culture, elle doit au contraire avant tout lui servir à connaître la culture de ses différentes ethnies et de ses peuples-frères, donc la civilisation africaine.

Il est temps de repenser sur cette base l'enseignement du français dans le premier cycle, non pas en *recréant une maison termitée* selon l'expression célèbre du Président HOUPHOUET-BOIGNY mais en remettant en cause tout ce qui a été fait jusqu'ici... Qu'est-ce à dire ?

Les réformes de l'enseignement du français doivent commencer dans le premier cycle du secondaire : elles arriveraient trop tard dans le second cycle ou dans l'enseignement universitaire.

Tout d'abord, si, dans le premier cycle nous devons donner la priorité à un enseignement de langue (et non plus de culture), cela signifie en clair que nous devons avoir des professeurs de français qui soient des professeurs de langue ; la bivalence des professeurs de français de collèges doit se faire avec les langues étrangères plutôt qu'avec l'histoire et la géographie. Nous avançons deux arguments pour défendre notre position :

- d'une part, les méthodes pédagogiques d'enseignement de langues (qu'elles soient langue seconde ou langue étrangère) sont similaires.
- d'autre part tout professeur de langue étrangère possède déjà à fond la langue française pour la bonne raison qu'il doit faire une traduction aussi exacte que possible de la langue étrangère en français, qualification qui n'est pas exigée des professeurs d'histoire ou de géographie.

Ensuite il faut créer des équipes de chercheurs des différentes spécialités concernées (à commencer par les professeurs de lettres, les linguistes, les sociologues, les psychologues, les historiens, les géographes etc...) afin de repenser les manuels du premier cycle actuellement en cours pour qu'ils soient en continuité tant sur le plan des méthodes pédagogiques que sur le plan lexical et grammatical, avec ce qui s'est fait précédemment dans l'enseignement primaire, et pour que leur contenu soit adapté au contexte culturel du pays, afin de permettre le meilleur développement possible et la meilleure insertion sociale de nos jeunes.

G. KEITA.

N O T E S

- (1) Refonte d'un article du même auteur publié sous le même titre dans Fraternité-Matin, quotidien national d'information (mardi 28 avril 1981). Nous adressons nos sincères remerciements aux responsables de ce journal qui ont bien voulu autoriser Mme G. KEITA à reproduire son article dans nos pages.
- (2) Voir Fraternité-Matin, samedi 17, dimanche 18 janvier 1981, p.4 : "Vers l'enseignement de la philosophie en classe de Première".
- (3) La seule erreur du système éducatif télévisuel (mais elle est de taille) est d'avoir instauré le passage automatique en classe supérieure. Cette décision pose comme postulat que tous les enfants ont le même rythme d'apprentissage, ce que les psychologues ont toujours réfuté. Ainsi l'enfant qui commence à ne plus suivre une classe, est maintenu dans un état d'échec permanent lorsqu'on le fait passer obligatoirement dans une classe supérieure dont il n'a pas le niveau.
- (4) Voir le travail de l'équipe de recherches sur l'évaluation de la méthode B.E.L.C. "Profil sociolinguistique des élèves Ivoiriens de 6e et de 5e", rapport n°3, Abidjan, mai 1974, Institut de Recherches Pédagogiques, Ministère de l'Education Nationale.
- (5) Voir l'étude de l'Institut de Linguistique Appliquée de l'Université d'Abidjan : Enquête sur le français des élèves de 6e, A. LAMY, 1970.
- (6) Voir Regards sur l'Education n°3, 1973, p.50. Bulletin du Ministère de l'Education Nationale, Abidjan.
- (7) Voir Regards sur l'Education n°10, octobre 1976, pp.26-29.
- (8) Voir Appréciation de la méthode B.E.L.C. d'enseignement du français par les professeurs de 6e et de 5e, rapport n°1, et Analyse lexicale des textes de la méthode B.E.L.C. : la 5ème vivante, rapport n°2, Institut de Recherches Pédagogiques, Ministère de l'Education Nationale, 1972.

(9) On peut dire que ces trois nouveaux types d'exercices introduits dans la nouvelle pédagogie de la classe de français, étaient inconsciemment pratiqués avant l'Indépendance à travers l'obligation de parler constamment français dans l'enceinte de l'école. Par cette obligation, l'élève était dans un "bain" de langue française et les structures de la langue étaient renforcées par ce biais. On sait ce qu'il en coûtait à l'élève qui enfreignait cette règle : port du fameux *symbole* ou punition pouvant aller jusqu'à l'épuisement physique.

(10) Voir "Le niveau de nos jeunes bacheliers régresse", entretien avec ACKRA YAO, Président de la Commission Nationale d'Orientation Scolaire et Universitaire, dans Ivoire-Dimanche, n°505, octobre 1980, p.25.

(11) Voir A. JACQUEMIN "Orientation scolaire en fin de premier cycle et sélection sociale" dans l'orientation scolaire et professionnelle, 7ème année, n°3, 1978, pp.203-205.

A N N E X E I

Dictée du C.E.P.E. et Concours d'entrée en 6ème de 1980
(épreuve traditionnelle)

Les épines lacéraient la chair de KOCOUNBO, des fourmis de toutes tailles le mordillaient, mais il attendait toujours le sanglier. Les chiens étaient dans les parages. Il les entendait. Il ne manquerait pas l'animal. N'était-il pas réputé très adroit à la chasse ?...

Il sentait dans ses os l'humidité de la terre. Les moustiques bourdonnaient et pénétraient dans ses oreilles.

Les chiens rabattaient maintenant l'animal. L'un d'eux vint près de KOCOUNBO agitant la queue avec force : la bête était donc proche. Tout à coup, le feuillage se brisa avec un bruit de rafale et le jeune homme eut la sensation d'être entouré de plusieurs sangliers. Le monstre devenu furieux stoppa net son élan et s'appuya contre un gros arbre, il faisait face aux chiens. Ceux-ci ne pouvaient plus maintenant approcher car il était prêt à foncer. Ils se contentaient d'aboyer pour l'abrutir. KOCOUNBO voyait à vingt-cinq mètres ce corps massif, noir, plein de vase, suintant et dégouttant comme un vieux tronc d'arbre saturé d'eau de pluie, et n'osait plus bouger. Avec toute la prudence dont il était capable, il souleva sa lance, la fit basculer en arrière ; mais à ce moment même sa main se mit à trembler et sa lance ne partit pas.

A N N E X E II

Dictée du E.E.P.C. de 1980

Une grave décision

La clarté grandissante du jour effaçait les étoiles une à une et le soleil levant rendait aux choses leurs véritables contours. Les ouvriers s'éveillèrent de bonne heure, ce matin là. A vrai dire, ils n'avaient guère fermé l'oeil. La veille, ils avaient pris une décision, aujourd'hui il s'agissait de l'appliquer et chacun d'eux éprouvait au fond de lui une sensation de gêne.

Tels des fourmis processionnaires, les hommes envahissaient les sentiers, les chemins. Au hasard des rencontres, ils se serraient la main, échangeaient quelques banales politesses. Peu à peu, les timbres des bicyclettes et les moteurs de motos les arrachaient à leur torpeur mais ils parlaient peu. Même les jeunes d'habitude exubérants et bavards, se taisaient et les rires étaient des rires forcés. Personne n'osait poser la question qui leur brûlait les lèvres : "Que penses-tu de la grève ?" car personne n'aurait osé répondre.

Samba N'Doulougou arrivait à la tête d'un petit groupe.

- Je ne vois pas pourquoi vous hésitez, dit-il, vous avez eu hier soir l'occasion de donner votre opinion. Il n'est plus question maintenant de se rétracter.

NOMBRE ET SPECIFICATION DU NOM
 EN BAOULE ET EN FRANCAIS :
 ETUDE COMPARATIVE ILLUSTREE PAR
 DES EXEMPLES PRIS DANS LE FRANCAIS
 PRODUIT PAR DES ELEVES BAOULE (1)

1. Le Nombre.

1.1. Marque du nombre en baoulé et en français.

Le baoulé et le français connaissent l'opposition binaire singulier/pluriel qui traduit dans les deux langues la notion de nombre. En baoulé comme en français un substantif donné peut dénoter une unité (singulier) ou au moins deux unités (pluriel), et, dans ce dernier cas, il est affecté d'une marque morphologique spéciale. En français écrit (2), la forme du pluriel des substantifs est généralement opposée à celle du singulier par la présence d'un -s à la fin du mot : (le) livre / (les) livre-s. A ce niveau, on pourrait établir un parallèle entre le -s du français et le morphème - mû du baoulé relativement à leur position dans le syntagme nominal. En effet, l'un et l'autre sont porteurs de l'idée de pluralité et se placent à la fin du mot dont ils précisent le nombre. Mais cette apparente ressemblance n'empêche pas les fautes comme (3)

les nouvelle

les actualités ivoirienne

de bonnes affaire

les promenade...

En fait, ce parallèle entre les marques du pluriel des deux langues n'est qu'apparent, aussi bien sur le plan morphosyntaxique que sur le plan sémantique. Et il y a surtout le décalage, en français, entre marques du nombre à l'écrit et à l'oral, qui met l'élève baoulé face à une situation qui n'a, bien sûr, aucun équivalent dans sa langue et qui est génératrice de fautes dans la mesure où on ne lui enseigne pas seulement le français écrit, mais aussi le français oral. Il convient donc ici de faire la distinction entre les fautes morphologiques sur les marques du pluriel à l'écrit et les fautes sur l'emploi du nombre dont l'explication est indissociable du problème de la spécification du nom. Intéressons-nous d'abord au premier type de fautes, nous étudierons l'autre type par

1.2. Explication des fautes morphologiques.

Les fautes sur l'accord des déterminants peuvent trouver une première explication dans l'opposition qu'il y a entre le caractère particulièrement redondant de la marque du pluriel en français (écrit, en particulier) et le fait qu'en baoulé -mù est plutôt utilisé à l'économie.

Considérons, par exemple, le français *les chiens noirs* et le baoulé *àlùà blè mù* (chien - noir - pluriel). Dans l'expression française, la marque du pluriel affecte aussi bien le substantif que l'article et l'adjectif ; dans l'exemple baoulé par contre, le nombre est marqué une fois et ce, selon la règle qui dit que *quand des déterminants de divers types affectent un même nom, la modalité nominale -mù se place systématiquement en dernière position*. Ainsi le parallèle entre la marque du pluriel -s du français et le -mù du baoulé ne va pas bien loin parce que :

+ le -s n'a, la plupart du temps, de valeur qu'au niveau graphique (il n'est pertinent à l'oral que dans les cas de liaison),

+ si du point de vue de l'écrit, il y a une certaine analogie entre le -s du français et le -mù du baoulé (tous deux sont postposés au nom, la différence étant l'absence de redondance en baoulé), à l'oral, la différence est nette :

(1) /la ptit mɛz/ "la petite maison"

(2) /lə ptit mɛz/ "les petites maisons"

Dans (2), la marque du pluriel se manifeste au niveau du phonème /ɛ/ dans /lɛ/ : dans le groupe nominal du français, on peut dire, en se limitant pour ne pas compliquer, au cas où le groupe nominal comporte un article, que la seule marque du nombre qui soit toujours présente à l'oral, est celle que porte l'article.

Le petit baoulé est en présence d'une langue

a) dont le système morphologique à l'oral diffère de celui de sa langue,

b) sans correspondance simple et systématique entre oral et écrit.

Ce décalage entre code oral et code écrit peut expliquer beaucoup de fautes. D'ailleurs ce décalage est générateur de fautes chez les Français eux-mêmes. Ainsi donc, pour les fautes concernant l'opposition singulier/pluriel qui ne sont qu'orthographiques, il n'y a pas lieu de chercher une explication dans l'analyse contrastive. Les autres fautes sont à traiter en liaison avec le problème de la spécification des noms en baoulé et en français.

2. La spécification du nom.

2.1. Le mauvais emploi du nombre par les élèves baoulé trouve, à notre avis, son explication dans le fait que l'opposition singularité/pluralité fonctionne en baoulé sur une base sémantique assez différente de celle qu'elle a en français et, entre les deux systèmes, on ne peut établir qu'une correspondance très approximative.

a) La modalité "défini-singulier" -nì du baoulé a dans bien des énoncés la valeur de l'article défini singulier français *le, la*, mais à la différence de ce dernier, elle ne peut conférer au nom auquel elle se combine que la valeur d'"individu identifié par le contexte". Elle ne peut donc pas exprimer la généralisation qu'exprime en français le défini singulier dans une phrase comme "*l'homme est mortel*". Cette valeur de généralisation ne peut s'exprimer en baoulé qu'au moyen de la modalité "défini-pluriel" -mù ou éventuellement par le radical nominal nu (déterminant ∅) à valeur générique.

b) La modalité "défini-pluriel" -mù, qui est en fait le pluriel de -nì, correspond, en général, fonctionnellement à l'article défini pluriel du français *les*, lequel, dans certains cas peut toutefois être rendu en baoulé par le radical nominal nu

3 kl ò amàngò ∅

il aime mangue

"il aime les mangues"

c) Là où le français emploie indifféremment l'article indéfini singulier *un, une*, le baoulé emploie :

+ le numéral kùn (un, une) si le syntagme nominal ainsi formé désigne une personne ou une chose considérée comme spécifique mais non identifiée par le contexte,

+ le radical nominal nu (déterminant ∅) exprimant la valeur sémantique du générique,

+ l'indéfini wié déterminant le nom auquel il est postposé : nom + wié signifie "un certain".

d) L'indéfini pluriel français *des* peut être rendu :

+ par le radical nominal nu (déterminant ∅) s'il s'agit sémantiquement de la valeur "générique".

+ par la combinaison : nom + w i é + mù qui exprime la notion de pluralité indéfinie.

On peut résumer tout cela dans le tableau suivant :

2.2. Tableau récapitulatif.

Articles français :	Correspond à baoulé :	Observations :
le, la :	1°) - nì :	- individu identifié par le contexte : : <u>la</u> fille est partie = tāluá' n̄ ɔ à w̄ ɔ
:	2°) φ = :	- générique : : (marque zéro) : j'aime <u>le</u> vin = Nméφ yo m̄ f̄ ɛ
:	3°) - mù (ou éventuellement un déterminant à valeur généralisante. :	- généralisation : : <u>l'</u> homme est mortel = srán m̄ bè w̄ u ou : srán kwlākwlá w̄ u
les :	1°) - mù :	- groupe d'individus définis par le : contexte : : <u>les</u> filles sont parties = tāluá' m̄ bè à w̄ i
:	2°) φ :	- générique : : il aime <u>les</u> mangues = ɔ klò' amàngo φ
un, une :	1°) kùn :	- individu non identifié par le contexte : : <u>une</u> fille est venue = tāluá' kùn bàlɪ
:	2°) wié :	- individu non identifiable par le contexte avec emphase sur le caractère indéfini : : <u>un</u> Européen est venu = biɔ'fué wié bàlɪ
:	3°) :	- générique : : je vais acheter <u>un</u> poulet = n̄ kó tó' àk̄ ɔ φ;
des :	1°) wié mù :	- pluralité indéfinie : : <u>des</u> Européens sont venus = biɔ'fué wié mù bé bàlɪ
:	2°) φ :	- partitif, générique : : Akissi élève <u>des</u> poules = ak̄ isí t̄ àk̄ ɔ φ;

On peut remarquer, à propos de ce tableau que tous les déterminants français peuvent correspondre à φ en baoulé. L'explication en est que la notion de générique n'a pas d'expression directe et unique dans le système français. D'autre part, ce tableau ne rend compte que des mécanismes les plus généraux et les plus productifs et n'épuise pas les possibilités de contraste. Il faudrait par exemple tenir compte de certains groupes sémantiques de noms auprès desquels l'emploi des marques de spécification est un problème d'usage. On peut citer les noms géographiques qui en français prennent l'article défini : le français dira : *le pays baoulé, l'Europe*, là où le baoulé dira w á w l ê, a b l o c í sans aucune marque.

Ainsi, des "fautes" du type :

J'adore les bicyclettes (: *la bicyclette*)

Je préfère choisir une bicyclette (: *la bicyclette*)

d'après la situation de communication)

J'entends les voix des journalistes (: *la voix*)

selon le contexte)

peuvent s'expliquer par la différence entre les deux systèmes. En effet, comme nous l'avons vu, l'opposition générique/spécifique qui sous-tend le système d'actualisation du nom baoulé n'apparaît pas de manière directe dans le système des articles du français et cela constitue une source importante d'erreurs.

2.3. Différence entre la détermination du nom en baoulé et en français.

Parmi les déterminants du nom, l'article est celui dont l'emploi est le plus approximatif de la part des locuteurs ivoiriens. Cela va du choix fautif de l'article à son omission pure et simple. Or l'article, on le sait, est la plupart du temps indispensable en français pour donner au nom qu'il détermine (si ce nom n'est pas déjà déterminé par un adjectif pronominal : possessif, démonstratif, etc...) la possibilité de figurer dans un énoncé. Il y a toutefois des cas où le nom français peut figurer dépourvu de tout déterminant, mais cet emploi est soumis à de fortes restrictions. Comme l'a montré J. DUBOIS (4), l'article peut par exemple commuter avec l'article zéro. Cette absence d'article a pour effet de supprimer l'existence du syntagme nominal. C'est ce qui se passe dans des locutions comme *avoir peu, avoir faim, avoir soif, prendre fin...*

où le nom forme avec le verbe un groupe "coalescent". De la même manière "dans les expansions du syntagme nominal, l'absence d'article donne à l'expansion un statut proche de l'adjectif ("une table en bois, un lit de fer, un homme à poigne...") (5).

Au contraire, l'occurrence du nom dépourvu de déterminant ne connaît aucune restriction syntaxique, le choix de l'absence de déterminant étant simplement guidé par le désir du locuteur d'exprimer la notion de générique.

Donc devant un cas d'omission de l'article par un élève baoulé, on pourrait être tenté d'en chercher la cause dans l'influence exercée par ces quelques exemples français de non-emploi de l'article. Mais un examen plus attentif des deux systèmes d'actualisation en présence montre que l'omission de l'article français par l'élève baoulé a son origine dans le fonctionnement du système nominal de sa langue maternelle. En baoulé, nous l'avons vu, l'absence de déterminant remplit une fonction précise : elle permet d'exprimer la valeur sémantique du "générique". Examinons les énoncés suivants :

- a) ... [entre bicyclette et poste de radio] je préfère bicyclette.
b) ... je préfère bicyclette.

Dans ces deux énoncés, l'intention des élèves était d'exprimer leur préférence pour la bicyclette en général. Or, en français, il n'existe pas de forme spéciale du nom pour traduire cette notion : l'article français ne marque pas la distinction du particulier et du général (le chat peut signifier : le chat qui passe, le chat du voisin ou l'espèce chat ; un chat peut signifier un certain chat ou un chat quelconque). En baoulé au contraire, il existe une opposition entre le nom pourvu d'un déterminant et le nom non-marqué. Un énoncé français comme *je vais acheter une bicyclette* peut correspondre à deux énoncés baoulé :

- a) \bar{n} kó tó kpàngò kùn (si j'ai déjà fixé mon choix)
je/aux/acheter/bicyclette/une
b) \bar{n} kó tó kpàngò (si je vais chez le marchand sans idée préconçue)
je/aux/acheter/bicyclette

On peut estimer que le baoulé désirant exprimer en français le sens de générique soit gêné de ne pas retrouver cette distinction qui lui est familière : il identifie le sens de *Je vais acheter une bicyclette* à celui de \bar{n} kó tó kpàngò kùn et sera amené ainsi à produire l'énoncé : *je vais acheter bicyclette*.

Cette difficulté est à l'origine d'un contresens que plusieurs élèves ont commis sur l'interprétation du sujet d'une rédaction que nous leur avions soumise. Ce sujet était ainsi formulé : "Vous avez bien travaillé à l'école. Votre père, pour vous récompenser, vous demande de choisir entre une bicyclette et un petit poste de radio. Dites ce que vous préférez et donnez vos raisons".

Plusieurs élèves ont identifié les articles indéfinis français *une* (bicyclette) et *un* (poste de radio) au baoulé *kùn* qui, ne l'oublions pas, a comme valeur : "individu ou objet spécifique mais non identifié par le contexte". Or l'article français a ici une valeur généralisante, ce qui correspond à l'expression du générique en baoulé, c'est-à-dire au nom non-marqué (ou à déterminant \emptyset). En l'identifiant au baoulé *kùn* "un", les élèves individualisent la bicyclette et le poste de radio. Ainsi, tous ceux qui ont fait ce contresens ont pensé que le choix qu'on leur proposait portait sur deux objets préalablement achetés, exposés à leur regard. Cela a donné des phrases comme celles-ci :

- L'année passée, j'ai bien travaillé à l'école. Pour que mon papa me récompense, il met [devant moi] une bicyclette et un petit poste radio, à moi de choisir...
- Pour me récompenser mon père me donne une bicyclette et un petit poste radio...
- Le jour de l'examen j'ai bien travaillé et mon père a envoyé (:m'a apporté) une bicyclette et un poste de radio. Il me demande de choisir l'un des deux cadeaux.
- J'ai été reçue à mon examen du C.E.P.E. Mon père me présente une bicyclette et un poste de radio. Je choisis le poste de radio.

Sur le plan pédagogique, on retiendra, en conclusion de l'analyse faite ici, que l'omission d'une marque de nombre et l'omission d'un article sont deux phénomènes radicalement différents à tous points de vue et ne relèvent pas de la même thérapeutique. Alors qu'en ce qui concerne l'accord en nombre on peut espérer arriver à des résultats en enseignant systématiquement les règles du français (plusieurs générations d'élèves ivoiriens en ont fait l'expérience), pour ce qui est de l'emploi de l'article, il faudrait procéder à une analyse contrastive préalable, aborder ensuite le système de détermination du français en insistant sur les points où il contraste avec celui du baoulé ou des langues du substrat ivoirien. Aujourd'hui, une telle nécessité s'impose avec d'autant plus de force que le ridicule interdit qui a frappé l'usage des langues africaines à l'école a jusqu'ici fait plus de dégâts que de bien. La solution réside désormais dans la définition d'une politique linguistique cohérente qui fasse du bilinguisme africano-français un moyen plénier de développement économique, social et culturel.

Très schématiquement, les M.A.O. (vers 1950) accentuent la priorité de l'oral qui constitue l'un des fondements majeurs des méthodes directes : elles reposent sur les "piliers" d'une théorie linguistique : le distributionnalisme (HARRIS, 1951) et d'une théorie psychologique : le behaviorisme (SKINNER, 1957) ; c'est dire qu'elles privilégient la *compétence linguistique* et la pratique, mécanique, des exercices structuraux. Les M.A.V., et en particulier la méthode Structuro-Globale-Audio-Visuelle (SGAV) vont prendre en compte une donnée essentielle de la pratique réelle des langues, à savoir la situation, facteur négligé par les M.A.O., et accordent toute son importance à la *compétence de communication*. (Des MAV comme De vive voix et c'est le printemps apportent un soin tout particulier à l'approche rythmique intonative et expressive).

Depuis 1970, se développent, dans un cadre restreint il est vrai, les MBL qui analysent les processus de communication en termes de comportements répondant à des besoins de communication. L'enseignement est ici plus proche des conditions d'apprentissage naturel et l'unité de base en est *l'acte de parole*.

1.2. Un problème prioritaire.

Des spécialistes de la question -linguistes et/ou pédagogues- n'ont pourtant pas manqué d'insister sur l'importance du phénomène mélodique dans la langue et son enseignement.

Ainsi FAURE (1948) déclare que l'étude des sons et celle des lois de l'accentuation doivent être *"complétées, et parfois dominées par l'étude capitale à notre sens, et trop souvent négligée, de cet élément plus proprement mélodique que constituent les variations de hauteur de la voix, et qui ont reçu le nom d'intonation"*.

Et COMPANYS (1967) d'ajouter : *"C'est précisément la phonétique qui est la plus importante dans nos classes de français... la bonne acquisition des phénomènes de phonétique suprasegmentale n'est vraiment possible que dans un cadre mélodique donné"*.

Aussi LEON (1966) met-il en garde l'enseignant : *"... si on commence par la phonologie (au sens de phonématique)... il y a détérioration de toutes les formes prosodiques au départ"*.

GREGOIRE (1972) rejoint ces auteurs en affirmant qu' *"une réalisation exacte de la mélodie de la phrase est... aussi importante, sinon plus que celle des sons, ou phonèmes, de la langue"*.

Deux exemples mettront en relief le caractère prioritaire du phénomène prosodique :

(1) /typrãdyvẽ /

- réalisé avec /y/ → /i/, le message /tipRadivẽ/ "passe cependant, le contexte écartant l'ambiguïté (sur laquelle joua RABELAIS) "du vin" /dyvẽ/ vs "divin" /divẽ /.

- une courbe mélodique non appropriée faussera la signification du message, même s'il est réalisé correctement au plan phonématique.

L'intonation, dont la fonction est ici distinctive, peut, en effet marquer :

- i . une constatation : intonation de finalité
= "je vois que tu prends du vin."
- ii . une interrogation : intonation de "question" (ou d'interrogation "totale")
= "Est-ce que tu prends du vin ?"
- iii . un ordre : intonation de commandement (ou impérative)
= Tu prends du vin !

(2) /ʒəpøpartir /

- réalisé /pepa:ti/ (par un locuteur du F.P.A. : français populaire d'Abidjan), le message reste compréhensible.

- Il ne sera reçu comme une demande que s'il est correctement intoné ("question" vs "constatation").

Au plan de la recherche, on est assez étonné de constater que JAKOBSON (1963) n'accorde aucune place à l'acquisition prosodique (2), quand il décrit le développement linguistique de l'enfant, que ce soit au stage du babil pré-linguistique ou à la période plus proprement linguistique de l'acquisition phonologique.

Certains psycholinguistes, comme MOSKOWITZ, accorderont au contraire priorité et primauté aux phénomènes d'ordre prosodique. Dans le continuum de la parole adulte qu'il perçoit, l'enfant saisit, d'abord et surtout, les structures rythmico-mélodiques. Il est particulièrement sensible au timbre et aux intonations des voix de son entourage et distingue très vite, sans compre

Très schématiquement, les M.A.O. (vers 1950) accentuent la priorité de l'oral qui constitue l'un des fondements majeurs des méthodes directes : elles reposent sur les "piliers" d'une théorie linguistique : le distributionnalisme (HARRIS, 1951) et d'une théorie psychologique : le behaviourisme (SKINNER, 1957) ; c'est dire qu'elles privilégient la *compétence linguistique* et la pratique, mécanique, des exercices structuraux. Les M.A.V., et en particulier la méthode Structuro-Globale-Audio-Visuelle (SGAV) vont prendre en compte une donnée essentielle de la pratique réelle des langues, à savoir la situation, facteur négligé par les M.A.O., et accordent toute son importance à la *compétence de communication*. (Des MAV comme *De vive voix* et *c'est le printemps* apportent un soin tout particulier à l'approche rythmique intonative et expressive).

Depuis 1970, se développent, dans un cadre restreint il est vrai, les MBL qui analysent les processus de communication en termes de comportements répondant à des besoins de communication. L'enseignement est ici plus proche des conditions d'apprentissage naturel et l'unité de base en est *l'acte de parole*.

1.2. Un problème prioritaire.

Des spécialistes de la question -linguistes et/ou pédagogues- n'ont pourtant pas manqué d'insister sur l'importance du phénomène mélodique dans la langue et son enseignement.

Ainsi FAURE (1948) déclare que l'étude des sons et celle des lois de l'accentuation doivent être *"complétées, et parfois dominées par l'étude capitale à notre sens, et trop souvent négligée, de cet élément plus proprement mélodique que constituent les variations de hauteur de la voix, et qui ont reçu le nom d'intonation"*.

Et COMPANYS (1967) d'ajouter : *"C'est précisément la phonétique qui est la plus importante dans nos classes de français... la bonne acquisition des phénomènes de phonétique suprasegmentale n'est vraiment possible que dans un cadre mélodique donné"*.

Aussi LEON (1966) met-il en garde l'enseignant : *"... si on commence par la phonologie (au sens de phonématique)... il y a détérioration de toutes les formes prosodiques au départ"*.

GREGOIRE (1972) rejoint ces auteurs en affirmant qu' *"une réalisation exacte de la mélodie de la phrase est... aussi importante, sinon plus que celle des sons, ou phonèmes, de la langue"*.

Deux exemples mettront en relief le caractère prioritaire du phénomène prosodique :

(1) /typrãdyvẽ /

- réalisé avec /y/ → /i/, le message /tipRadivẽ/ "passe cependant, le contexte écartant l'ambiguïté (sur laquelle joua RABELAIS) "du vin" /dyvẽ / **vs** "divin" /divẽ /.

- une courbe mélodique non appropriée faussera la signification du message, même s'il est réalisé correctement au plan phonématique.

L'intonation, dont la fonction est ici distinctive, peut, en effet marquer :

- i . une constatation : intonation de finalité
= "je vois que tu prends du vin."
- ii . une interrogation : intonation de "question" (ou d'interrogation "totale")
= "Est-ce que tu prends du vin ?"
- iii . un ordre : intonation de commandement (ou impérative)
= Tu prends du vin !

(2) /zəpɔpartir /

- réalisé /pepa:ti/ (par un locuteur du F.P.A. : français populaire d'Abidjan), le message reste compréhensible.

- Il ne sera reçu comme une demande que s'il est correctement intonné ("question" **vs** "constatation").

Au plan de la recherche, on est assez étonné de constater que JAKOBSON (1963) n'accorde aucune place à l'acquisition prosodique (2), quand il décrit le développement linguistique de l'enfant, que ce soit au stage du babil pré-linguistique ou à la période plus proprement linguistique de l'acquisition phonologique.

Certains psycholinguistes, comme MOSKOWITZ, accorderont au contraire priorité et primauté aux phénomènes d'ordre prosodique. Dans le continuum de la parole adulte qu'il perçoit, l'enfant saisit, d'abord et surtout, les structures rythmico-mélodiques. Il est particulièrement sensible au timbre et aux intonations des voix de son entourage et distingue très vite, sans compren

dre le *segmental* telles marques d'affection ou de colère. Après les jeux autistiques caractérisant le stade du babil, il est fréquent d'entendre l'enfant quémander ou récriminer uniquement par le biais du suprasegmental, la chaîne se limitant à une voyelle tenue, le plus souvent /a/.

Ces structures saisies globalement seront fonction de la fréquence de leur apparition et sont évidemment liées aux situations concrètes, psychologiques et socioculturelles. Cette constatation ne manque pas d'intérêt puisqu'elle justifie les méthodes MAV et MBL signalées supra.

Par la suite, l'analyse va s'affiner, de la "phrase" à la syllabe, puis de la syllabe au phonème, hypothèse qui revêt ici encore un intérêt certain, pour l'apprentissage de la lecture cette fois.

1.3. Un problème d'interférence

Nous écartons les problèmes généraux de l'interférence, domaine de la linguistique contrastive, clairement définie par TABOURET-KELLER (1972) et étudiée avec précision par des auteurs comme WEINREICH (1964), DEBYSER (1970) et également DUPONCHEL (1971) dans le contexte négro-africain.

Le domaine qui nous intéresse ici est celui de l'interférence du substrat linguistique (L1 → L2), domaine limité au niveau mélodique. Nous nous bornons à l'étude de deux phénomènes importants concernant l'intonation.

1.3.1. La "clausule" intonative.

Dans son Essai de grammaire de la langue baoulé, le R.P. CARTERON, cité par DUPONCHEL (1971), déclare : "Alors qu'en français, l'interrogation s'accompagne le plus souvent d'une élévation de ton, en baoulé, la dernière syllabe d'une interrogation est toujours basse".

Grâce à l'amabilité de Z. TCHAGBALE; nous avons constaté qu'en tem (langue gour du Togo), tons et intonation se réalisent successivement sur le plan linéaire (suprasegmental) : tout au long de la séquence phrastique, le fondamental est exploité par le ton : l'intonation n'intervient qu'en fin de phrase, sur la dernière voyelle dont la durée est allongée.

Ainsi l'énoncé 1-a, mono-tone (succession de tons hauts), est affecté (sur la dernière voyelle, allongée) d'un schème intonatif marquant l'interrogation, en 1 b. et 1 c.

1. a. $\overset{1}{d\acute{e}} \overset{2}{d\acute{e}} \overset{3}{\acute{e}} \overset{4}{d\grave{i}} \overset{5}{k\acute{a}t\grave{a}} \overset{6}{\eta\acute{a}b\grave{i}r\acute{i}n\acute{i}} \overset{7}{\acute{?}}$
(nous nous avons mangé Katana Birini)

Nous, nous avons mangé du Katana (4) à Birini.

1. b. $d\acute{e}d\acute{e}\acute{e}d\acute{i}k\acute{a}t\grave{a}\eta\acute{a}b\grave{i}r\acute{i}n\acute{i}\overset{\square}{\tilde{i}}$

Est-ce que nous, nous avons mangé du Katana à Birini ?

1. c. $d\acute{e}d\acute{e}\acute{e}d\acute{i}k\acute{a}t\grave{a}\eta\acute{a}b\grave{i}r\acute{i}n\acute{i}\overset{\square}{\overset{\sim}{ii}}$

Nous, nous avons mangé du Katana à Birini, n'est-ce pas ?

De même l'énoncé 2 a - monotone également mais présentant une succession de tons bas, deviendra dans les mêmes conditions, 2 b puis 2 c.

2. a. $\overset{1}{w\grave{a}} \overset{2}{\grave{a}} \overset{3}{v\grave{a}} \overset{4}{d\grave{i}g\grave{a}} \overset{5}{\grave{a}l\grave{e}} \overset{6}{s\grave{i}n\grave{j}\acute{e}}$

(il a donné galette aujourd'hui)

1 2 3 4 5

Il a donné de la galette aujourd'hui

2. b. $w\grave{a}\grave{a}v\grave{a}d\grave{i}g\grave{a}al\grave{e}s\grave{i}n\grave{j}\acute{e}\overset{\square}{\overset{\sim}{\acute{e}}}$

2. c. $w\grave{a}\grave{a}v\grave{a}d\grave{i}g\grave{a}al\grave{e}s\grave{i}n\grave{j}\acute{e}\overset{\square}{\overset{\sim}{\acute{e}\acute{e}}}$

1.3.2. Les "Undulations intonatives" (3)

De même nature physique et physiologique, tons et intonation peuvent se manifester ensemble sur la courbe mélodique. MARTINET (1970) pense que "dans une langue à tons, la hauteur de chaque point de la courbe mélodique représente l'équilibre entre les besoins distinctifs manifestés par le ton de la syllabe et ce que réclame la situation particulière en matière d'intonation".

En ce qui concerne le domaine interférentiel, on peut supposer que lorsque la langue-substrat est à tons, son système suprasegmental contamine celui du français. Comme l'écrit DUPONCHEL (1971), "l'élève a tendance à syllaber la phrase française en affectant chaque syllabe d'une hauteur tonale ce qui affecte la communication. Ce phénomène est remarqué par HERAULT (1968) dans le français d'élèves du cours préparatoire. LAFAGE (1976) précise qu'au Togo "la mélodie par vagues persiste parfois chez les écoliers au delà du B.E.P.C."

1.4. Un problème de transcription.

S'il existe un certain consensus pour la transcription au niveau segmental (A.P.I, par exemple), il n'en va pas de même pour les éléments supra-segmentaux, intonatifs en particulier. MACKEY (1972) fait un inventaire assez édifiant des notations en usage (types niveau, fréquence, en pointillé, par traits: musical, etc...) et regrette "l'absence d'une transcription standardisée".

Nous utilisons ici deux types de transcription :

A - pour une approche simplifiée, nous avons recours à trois types de courbes qui sont notées schématiquement en fin de groupe. Malgré ses imperfections, ses approximations et ses ambiguïtés, la méthode s'avère assez rentable, du moins à un premier niveau :

- courbe d'intonation constante (ou unie)
- ↗ courbe d'intonation ascendante
- ↘ courbe d'intonation descendante

exemple :

1) il sa ma ri la smen pro sjen a vek kie r

il se marie la semaine prochaine avec Claire

2) tyi ra mō v j ø

tu iras, mon vieux ?

3) p ø t e t r

peut-être !

4) kes k ã va lyi of ri r

qu'est-ce qu'on va lui offrir ?

B - pour une approche plus complète et plus conforme aux réalités phoniques perçues, nous utilisons les "dix intonations françaises les plus fréquentes et leur représentation schématique à l'aide de quatre niveaux de hauteur" que propose DELATTRE (1966)

5	-----	niveau 4	registre aigu
	=====	niveau 3	" haut
	=====	niveau 2	" médium
	=====	niveau 1	" grave
0	-----		

Nous ne tenons pas compte des niveaux 0 et 5 (infra-grave et suraigu) utilisés au plan psycholinguistique (intonation expressive).

L'étude auditive montre qu'il est difficile de repérer le niveau exact, et nous accordons plus d'importance à la direction (horizontale, ascendante, descendante) et à l'allure (rectiligne, convexe, concave) de la courbe (voir tableau 1).

Les courbes remplissent une fonction syntaxique c'est-à-dire syntagmatique (continuations, parenthèses...) ou modale (finalité, interrogation, question, exclamation...).

Nous y intégrons accent et groupe.

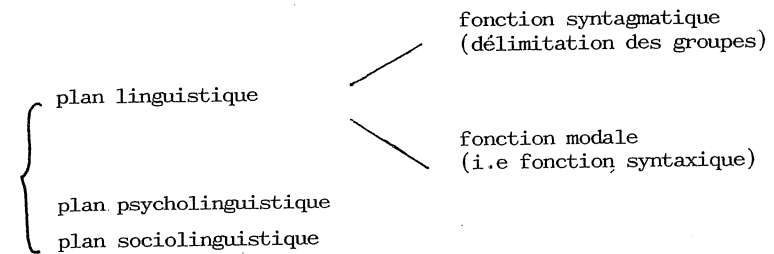
TABLEAU 1

INTONATION

type d'intonation	courbe	exemples/commentaires
<u>finalité</u>		Je l'ai vu <u>hier soir</u> . courbe plate, chute sur la syllabe finale. correspond au point (.) à l'écrit.
<u>continuation mineure</u>		C'est <u>avant-hier</u> que je l'ai vu sur éléments précédant la finalité courbe plus ou moins régulière.
<u>continuation majeure</u>		Je l'ai vu, <u>avec ton frère</u> , au ciné. même courbe que supra, mais montant plus haut détachement d'un des groupes rythmiques
<u>question</u>		Il <u>est parti</u> ? réponse oui/non = interrogation totale
<u>interrogation</u>		Il <u>part quand</u> ? interrogation portant sur 1 élément de la P. (partielle)
<u>ordre</u>		<u>Venez vous asseoir</u> chute mélodique régulière
<u>exclamation</u>		Il est <u>vraiment formidable</u> ! courbe inverse de l'interrogation
<u>parenthèse basse</u>		Je l'ai vu hier, <u>au cinéma</u> . courbe plate basse, fonction de ce qui précède
<u>parenthèse haute</u>		Tu l'as vu hier, <u>au cinéma</u> ? courbe plate haute, fonction de ce qui précède
<u>implication</u>		Tu l'as rencontré ? <u>ça m'étonnerait</u> décrochage parenthétique difficilement compréhensible par locuteur non natif.

2.1. présentation.

Suivant la typologie des fonctions,



Il apparaît clairement que c'est au *plan syntaxique* que l'enseignement de l'intonation est vraiment "rentable". Dans ce domaine, les formes d'intonation sont relativement conventionnelles, portent des marques spécifiques, et les patrons syntactonatifs de LEON (1971) sont parfaitement utilisables (à l'"implication" près, cependant...) Au *plan psycholinguistique*, la tâche est bien plus malaisée, le codage étant difficile et les formes approximatives. Nous entrons là dans le domaine de la phonostylistique avec des phénomènes de nature psychophysique, de caractère variable selon le sujet, sa culture... Tout aussi délicate est l'approche du *plan sociolinguistique* puisque nous sommes en contexte africain : est-il vraiment nécessaire de (faire) distinguer (est-ce d'ailleurs possible ?) les intonations de telle couche sociale, de tel milieu culturel proprement "hexagonaux" et dont évidemment on ne retrouve pas toujours les équivalents en Afrique ?

C'est dire que notre visée est essentiellement *linguistique*, que l'approche soit fondée sur le réflexe ou sur la réflexion.

+ On accordera une place importante aux exercices structuraux (E.S.), qu'il faut encore faire pratiquer aux étudiants dans certains domaines et dont ils doivent également connaître, quand ils sont de futurs enseignants, la théorie et la méthodologie.

+ Selon nous, l'approche réflexive des intonations à fonction syntagmatique ou modale doit s'opérer en liaison avec d'autres "secteurs" de la linguistique comme l'analyse en constituants immédiats, l'étude des différentes transformations de la phrase de base, etc.

Malgré les difficultés signalées plus haut, nous n'avons pas négligé le *plan psycholinguistique* : si les exercices proposés ont certes captivé les étudiants, il faut cependant rester circonspect en ce qui concerne leur efficacité. Un travail interdisciplinaire (linguistique/littérature) est à envi-

sager car les régions littéraires de la poésie et du théâtre sont à l'évidence les domaines privilégiés de l'intonation expressive...

Nous signalerons aussi un essai, assez peu fructueux dans le *domaine sociolinguistique*.

2.2. les exercices structuraux.

Nous ne développerons guère cet aspect, bien connu, de la didactique des langues. (voir LEON, 1964, 1972, DI CRISTO, 1971...)

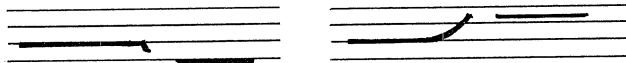
Nous nous bornerons à quelques remarques, issues de nos expériences en classe :

. Priorité de la réception sur l'émission : il faut, en effet écouter, discriminer avant de produire...

. Pratique des E.S. : systématique pour les élèves du primaire, voire du 1er cycle du secondaire, elle ne sera qu'occasionnelle chez les étudiants, et portera sur certains points faibles en fonction des occurrences ; par exemple :

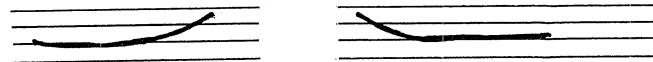
- confusion parenthèse basse/parenthèse haute

tu l'as lu, ton livre. Tu l'as lu, ton livre ?



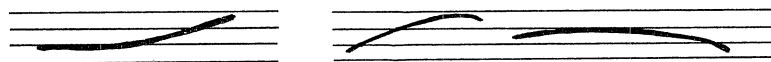
- confusion interrogation totale/interrogation partielle

tu prends le train ? Quand prends-tu le train ?



- confusion interrogation directe/indirecte

Elle prend le train ? ⇔ Je me demande si elle prend le train



On constate donc que la cible n'est pas seulement l'intonation mais que l'on travaille également sur la syntaxe, les registres de langue...

. Théorie et méthode (en vue d'enseigner par les E.S.)

On peut ici élaborer une mise en relations des patterns intonatifs de DELATTRE et des fonctions linguistiques :

Modale	Syntagmatique
finalité	continuité mineure continuité majeure
interr. totale interr. partielle	parenthèse basse parenthèse haute
commandement exclamation	implication

On peut reprendre le classement de DI CRISTO (1971) (cf. tableau 2)

Les encadrés indiquent *quelques* possibilités de liaison (opposition, contraste) entre les différents schémas.

TABEAU 2

Structures	<p><u>énonciatives</u> (continuités vs finalité)</p>	<p><u>interrogatives</u> (totale vs partielle)</p>	<p><u>parenthétiques</u> (basse vs haute)</p>
ES	<p>répétition</p> <p>expansion</p> <p>réduction</p> <p>substitution syntaxique verticale</p> <p>substitution syntaxique horizontale</p> <p>addition</p> <p>insertion</p> <p>progressive</p> <p>regressive</p> <p>soustraction</p> <p>extraction</p>	<p>variation</p> <p>transformation</p> <p>expansion</p> <p>injonction</p> <p>questions totales</p> <p>questions partielles</p>	<p>transformation</p>

Notons enfin qu'il est souhaitable de sortir assez vite du cadre étriqué de la phrase isolée pour aboutir à une expression un peu plus libérée, par la pratique de micro-conversations, du type :

- "Tu vas au stade ?"
- "Pas tout de suite. Et toi, quand tu y vas ?"...

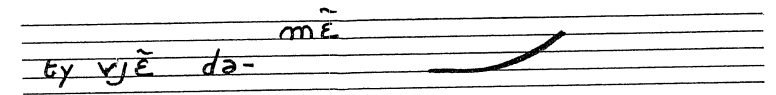
. Nécessité d'une progression, commandée par les besoins langagiers et les difficultés dues au substrat, entravant la communication.

Si l'intonation déclarative a son importance, il ne faut pas pour autant négliger, dès le stade initial de l'apprentissage, ces outils indispensables que sont les intonations d'interrogation et d'exclamation.

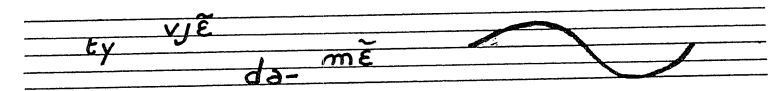
Il conviendra d'insister sur l'interrogation qui, pour certains locuteurs (L1 : baoulé, par exemple, cf. 1. 3.1) est prise dès l'abord pour une injonction péremptoire, source d'ambiguïtés voire de quiproquos.

LAFAGE (1976) signale ainsi l'énoncé
tu viens demain ?

réalisé (1) en français standard



(2) en français local (: sud-Togo)



Lors de l'expression libre et de la lecture, il s'agit également de corriger (E.S. de répétition par exemple) les "ondulations intonatives" signalées plus haut.

. Nécessité, dans un premier temps, d'une profération neutralisée (vs expressive). Comme le signale HUOT (1973), ce qui est indispensable "c'est d'apprendre aux élèves à restituer les différents schémas intonatifs de l'émission orale courante".

. Possibilité d'utiliser (puis d'effacer) les auxiliaires paralinguistiques que sont le code gestuel et la mimique. La visualisation des courbes peut également être réalisée au tableau.

Une conception assez récente consiste à mettre en doute l'efficacité des E.S., mais nous pensons que dans le domaine phonologique (et prosodique tout particulièrement), zone du "peu conscient", cette stratégie s'avère encore rentable.

Il est possible, néanmoins, à un niveau avancé, d'avoir recours également à une approche qui échappe à ces pratiques mécaniques et qui rend à l'élève son droit à la réflexion.

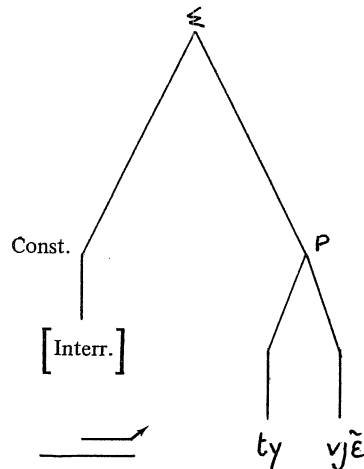
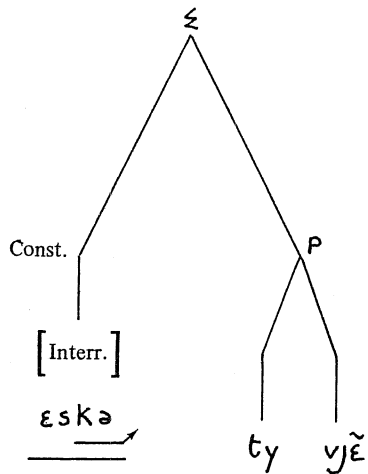
2.3. Les exercices réflexifs.

Réfléchir sur l'intonation ? Cela est certainement possible lors des cours de langue (dits "de grammaire"). Ainsi :

- lors d'un cours sur la ponctuation, le maître peut mettre en parallèle langue orale et code scriptural, en insistant sur la richesse de celle-là et les insuffisances de celui-ci (intonation **vs** ponctuation)
- la leçon sur les transformations obligatoires doit faire intervenir, au niveau de const., non seulement les éléments morphosyntaxiques, mais aussi le facteur "inton.", le seul parfois à marquer le type de la phrase.

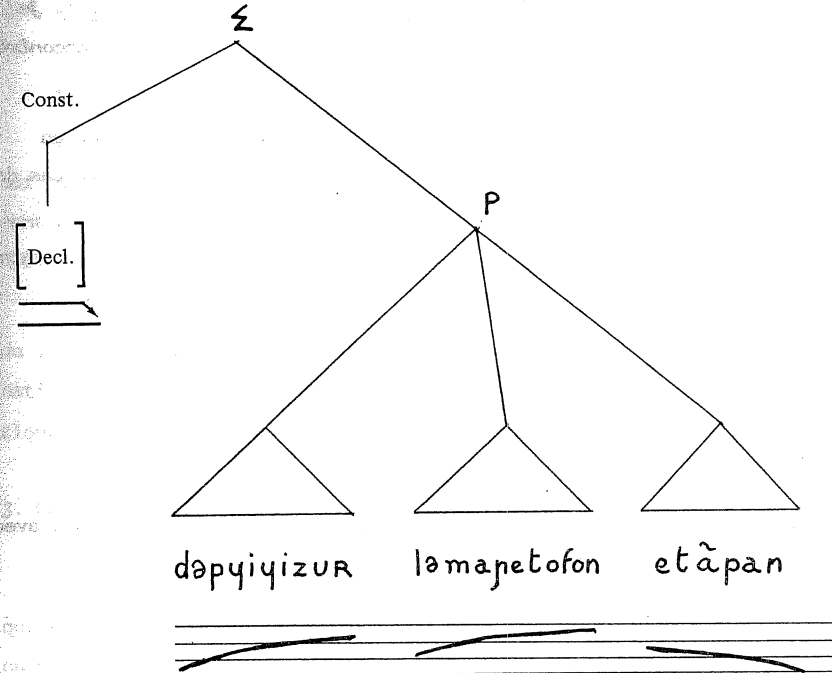
P1 /eskətyvjẽ/
Est-ce que tu viens ?

P2 /tyvjẽ/
tu viens ?



- de même, le facteur intonatif, qui assure une fonction syntagmatique, ne peut être écarté de l'analyse des constituants immédiats :

Depuis huit jours, le magnétophone est en panne



A ces exercices réflexifs, on peut adjoindre ceux de transcription, qu'il s'agisse de discrimination auditive (à partir d'énoncés simples perçus) ou de transcodage à partir d'énoncés écrits. Les étudiants ont sous les yeux (puis en mémoire) les intonations de DELATTRE (1966).

On peut ainsi proposer des exercices du type de celui-ci :

A quels schémas appartiennent les segments d'énoncés soulignés ?

Je l'ai vu hier soir. C'est hier soir que je l'ai vu.

Je l'ai vu, avec son frère, au ciné. Il est parti ?

Il part quand ? Venez vous asseoir. Il est vraiment formidable !. Je l'ai vu hier, au cinéma. Tu l'as vu hier, au cinéma ? Tu l'as rencontré ?

Ca m'étonnerait.

Exercice intéressant également que celui qui consiste à affecter un segment du plus grand nombre possible de schémas intonatifs. C'est le cas de "main" dans les énoncés :

- . *Demain, dès l'aube, je pars.*
- . *Si tu veux, demain, nous partirons*
- . *Je pars demain.*
- . *Tu viens demain ?*
- . *Que fais-tu demain ?*
- . *Demain ? Je ne suis pas libre...*
- . *Je n'ai pas le temps aujourd'hui. Demain !*

(Rappelons qu'on ne travaille ici que sur les intonations de base, avec des énoncés "neutralisés" caractérisant une émission orale courante).

2.4. Les exercices psycholinguistiques

Si l'on en croit LAROCHE-BOUVY (1971), "l'enseignement des formes intonatives motivées, naturelles (et donc de fonction expressive) est à peu près possible"... Nous avons cependant tenté une approche dont nous indiquerons les principes (a) et les étapes (b) :

) réception/discrimination puis production (R,P)

- apport sémantique (S) du segment, ou non (\$) :

: audition d'énoncés. Tâche : trouver le sentiment, l'attitude affective, voire le "tempérament du locuteur..."

: production d'énoncés, mettant en évidence tel sentiment, tel état d'esprit...

: la signification du segment éclaire l'attitude affective dont il est question, le schéma intonatif étant, en quelque sorte, redondant :

Tu crois ? —————> doute

Ca suffit ! —————> exaspération

\$: le segment n'informe pas a priori sur le sentiment de l'émetteur, et schéma assume à ce niveau, pleine signification.

(b) la gradation peut se schématiser comme suit

b' : RS PS R\$ P\$

b'' : RS R\$ PS P\$

La mise en application semble montrer une meilleure rentabilité de b'.

Une séance de R\$ / P\$ mutuelles (entre étudiants) - a été appelée par eux "Comédie française". Il est vrai que, activité ludique, elle prit rapidement un tour théâtral, favorisant le cabotinage que dénonce -un peu rudement- HUOT (1973).

Au plan sociolinguistique, une tentative de détermination de l'identité du locuteur grâce à son intonation s'est soldée par un échec : le facteur intonatif n'est pas isolable et l'auditeur exploite le niveau segmental (phonématique, morphosyntaxe, lexicque...).

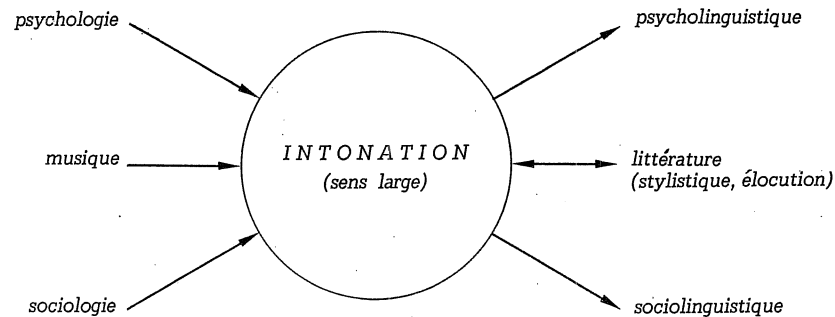
3. Conclusion

Il n'est pas dans notre intention de nous immiscer dans la controverse qui s'est élevée à propos de la fonction -au sens large- de l'intonation : on sait que MARTINET lui dénie toute valeur distinctive, ne lui reconnaissant qu'un rôle contrastif et syntaxique. La thèse de MALMBERG va à l'encontre de cette réduction puisqu'il affirme que, loin d'être marginale, "la prosodie [et donc l'intonation] est au centre tant de la structure que du mécanisme de la langue".

Plus simplement et plus pratiquement, les arguments d'ordre ontogénétique et phylogénétique développés supra (note 2) nous montrent que l'intonation a un rôle déterminant dans l'apprentissage d'une langue étrangère, tant pour le développement de la compétence linguistique que pour celui de la compétence de communication de l'apprenant.

Les problèmes de cet enseignement sont, on l'a vu, nombreux et délicats : outre les obstacles d'ordre interférentiel, psycho et sociolinguistique, on peut signaler la difficulté due à la concaténation des fonctions linguistique et non-linguistique. En effet, la distinction entre les trois plans n'implique aucune désolidarisation et l'analyse revêt vite un aspect artificiel.

La pratique de l'interdisciplinarité permettra peut-être de lever certaines difficultés. Nous nous inspirons du diagramme général de LANDERCY-RENARD (1977) pour fournir un schéma visualisant les possibilités de travail en équipe.



Il conviendrait également de mettre en relation avec l'intonation des activités parascolaires comme l'expression corporelle et/ou dramatique.

Nous terminerons sur un rapide bilan, indicatif de l'impact de cet enseignement sur les élèves-maîtres, en tant qu'élèves d'abord (a), en tant que futurs maîtres ensuite (b).

(a) Au niveau des étudiants, nous avons pu, en général, aplanir les dernières difficultés relatives au plan linguistique (fonctions syntagmatique et modale) hormis le "pattern" de l'implication. Sans verser dans le pessimisme de LAROCHE-BOUVY, force nous est de reconnaître que les autres formes d'intonation sont délicates à enseigner... L'essentiel est sans doute ici, d'éviter les contresens (au décodage et à l'encodage) sur les nuances les plus importantes que traduit l'intonation dans le domaine affectif. On pourra consulter à ce propos la classification de SCHLOSBERG reproduite par GALISSON-COSTE (1976)

(b) Au plan du "réinvestissement", les stages sur le terrain montrent que les élèves-maîtres dominent assez bien et la théorie et la mise en pratique des formules d'intonation conventionnelles. L'obstacle majeur auquel ils se heurtent est certainement celui des "ondulations intonatives", dont l'éradication est particulièrement difficile avant le B.E.P.C.

Jean-Marie LESCUTIER

Notes

(1) Cet article est extrait d'un mémoire: J.M. LESCUTIER : "L'intonation et son enseignement" préparé sous la direction de M.G. GREGOIRE dans le cadre du C.E de Phonétique, Abidjan juin 1981, 71 p.

(2) Ce constat "ontogénétique" est confirmé par A. DURAFFOUR qui constate (i MALMBERG, 1971) que "*les petits enfants apprennent certainement plus par l'intonation de la mère que par la signification intellectuelle des mots et des formes*".

Le dialectologue de Grenoble semble étendre cette hypothèse au plan phylogénétique : "*Il est du reste évident que, dans les formes primitives de communication (et nous sommes tous, dans certaines situations, des primitifs), on attache plus d'importance aux nuances émotionnelles, emphatiques et stylistiques qu'au contenu proprement intellectuel*".

(3) L'appellation la plus courante semble être "intonation en dents de scie". Nous préférons parler d' "ondulations intonatives" (vs les "vagues" amples de l'intonation du français standard) pour évoquer le caractère quasi-sinusoidal, mais sans "pics" de la courbe mélodique typique du basilecte (français populaire d'Abidjan) ou du mésolecte pratiqué par les scolaires jusqu'à un certain niveau.

BIBLIOGRAPHIE

- E. COMPANYS, 1969, Accent, rythme et intonation, Paris, B.E.L.C.
- F. DEBYSER, 1970, "*La linguistique contrastive et les interférences*" dans Langue française n° 8, décembre
- P. DELATTRE, 1966, dans French Review
1971, Les exercices structuraux, pour quoi faire ? Paris, Hachette, collection F.
- A. DI CRISTO, 1971, "L'enseignement de l'intonation française" dans le français dans le monde, n° 80,82
1975, "Soixante-dix ans de recherche en prosodie, bibliographie alphabétique, chronologique et thématique" dans Etudes phonétiques 1. C.N.R.S.
- L. DUPONCHEL, 1971, Langues négro-africaines et enseignement du français. Abidjan, I.L.A., XXVII

- G. FAURE, 1964, Manuel pratique d'anglais parlé. Paris, Hachette
- R. GALISSON, D. COSTE, 1976, Dictionnaire de didactique des langues, Paris; Hachette, Collection F.
- M.C. GREGOIRE, 1972, Cours et exercices de prononciation française. Prosodie, Abidjan, I.L.A. XXXIV
- Z.S. HARRIS, 1951, Methode in structural linguistics
- G. HERAULT, 1971, Etude phonétique et syntaxique du français d'élèves de CP de la région d'Abidjan. Annales de l'Université d'Abidjan, série M; fas. 1.
- H. HUOT, 1973, "Phonétique et enseignement du français langue maternelle" dans Langue française n° 19
- R. JAKOBSON, 1963, Essais de linguistique générale, ed. de Minuit, coll. Arguments
- S. LAFAGE, 1976, Français écrit et parlé en pays éwé, Abidjan, I.L.A. LVIII.
- A. LANDERCY, R. RENARD, 1977, Eléments de Phonétique, Mons CIPA, Bruxelles, Didier
- D. LAROCHE-BOUVY, 1971 "Remarques sur les fonctions des éléments suprasegmentaux en français" dans Etudes de linguistique appliquée n° 3
- P.R. LEON, 1964 "Exercices systématiques de prononciation française". B.E.L.C. coll. Le Français dans le Monde.
1971, Où en sont les études sur l'intonation. Mouton, La Haye.
1964, Introduction à la phonétique corrective à l'usage des professeurs de français à l'étranger, Hachette, Larousse
1968, Recherches sur la structure phonétique du français canadien. Didier, Studia Phonetica, 1.
1969, Prolégomènes à l'étude des structures intonatives. Didier, Studia phonetica, 2.
1971, Linguistique appliquée et enseignement de l'intonation, dans Etudes de Linguistique appliquée n° 3
- W.F. MACKAY, 1972. Language teaching analysis. Londres, Longmans, Green and co...
- B.F. SKINNER, 1957, Verbal Behavior, New-York
- A. TABOURET-KELLER, 1972 "Où commence le bilinguisme ?" dans De la théorie linguistique à l'enseignement de la langue. P.U.F. coll. Sup/ Le linguiste.
- V. WEINREICH, 1964, Language in contact. La Haye, Mouton

4 CONGRES SEMINAIRES

Vème TABLE RONDE DES CENTRES DE LINGUISTIQUE
APPLIQUEE D'AFRIQUE NOIRE (UNIVERSITE DE YAOUNDE
6/12 AVRIL 1981). A.U.P.E.L.F. - A.C.C.T. -
A.E.L.I.A. - C.I.R.E.L.F.A.(1)

Une centaine d'universitaires venus de 24 pays différents tant franco-phones qu'anglophones, assistaient à cette réunion qui avait pour thèmes :

1. Les problèmes de l'élaboration des dictionnaires de langues africaines ,
2. Les problèmes lexicographiques et lexicologiques posés par l'emploi des langues européennes en Afrique.

Parallèlement, plusieurs réunions spécialisées étaient prévues :

- a) Réunion des responsables des Centres et Départements de Linguistique Appliquée.
- b) Information et documentation.
- c) Edition et diffusion.
- d) Standardisation.
- e) Projet "Lexiques Thématiques d'Afrique Centrale" (LETAC).
- f) Projet "Programme d'enseignement des langues en Afrique" (PELA)

1. Elaboration de dictionnaires de langues africaines

Dans une perspective globale d'aménagement linguistique, l'élaboration de dictionnaires des langues africaines est une priorité. La réflexion systématisée a porté :

. D'une part sur des problèmes généraux :

- choix du standard ou du dialecte de références. L'urgence des besoins ne permet pas d'attendre que des standards soient établis avant de procéder à leur utilisation et à leur développement. Il semble donc préférable de choisir une forme à *standardiser* qui se nourrirait, au cours de son évolution, de l'apport des divers dialectes.

- préalables théoriques. Un grand nombre de précautions sont à observer : analyse critique des documents existants ; diversification de l'information et étude des destinataires pour le recueil du corpus ; cadre de travail pluridisciplinaire ; choix d'une graphie adéquate et résolution des problèmes de segmentation...

. D'autre part, sur les expériences effectuées : malgré la publication de nombreux dictionnaires, des problèmes subsistent :

- imperfection et incohérence des graphies,
- insuffisance des descriptions scientifiques,
- multiplication des travaux relatifs aux dialectes,
- absence de décision officielle en matière de langue...

. Enfin, sur la modernisation des langues africaines.

- création de vocabulaires techniques indispensables à une utilisation généralisée des langues africaines dans la vie nationale.
- contrôle de l'acceptabilité des innovations lexicales (emprunts ou créations).

2. Problèmes lexicographiques et lexicologiques posés par l'emploi des langues européennes en Afrique.

La description des particularités lexicales du français en Afrique noire est très avancée :

- . Travaux régionaux publiés : Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Niger, Sénégal, Togo.
- . Travaux régionaux partiellement publiés : Tchad, Zaïre.
- . Travaux régionaux achevés mais encore inédits : Centrafrique, Haute-Volta, Mali, Rwanda...

+ La synthèse générale (I.F.A.) est parvenue à la rédaction de la lettre "N". Deux fascicules sont publiés à ce jour, A-B et C-F.

+ Ces travaux devraient avoir les prolongements suivants :

- recherche historico-étymologique,
- extension des recherches sociolinguistiques suivantes :
 - . définition des fonctions que le français est appelé à remplir,
 - . rapports avec d'autres langues européennes et avec les langues africaines de grande extension,
 - . attitude des populations à l'égard du français,
 - . appréciations de l'évolution interne (de la simple coloration régionale à une véritable dialectalisation).
- exploitation pédagogique des données recueillies

Réunions spécialisées

3. 1. Réunion des Responsables des Centres et Départements de Linguistique Appliquée.

Des axes prioritaires ont été dégagés :

- intérêt pour la poursuite du projet I.F.A. mais mise en évidence des finalités qui doivent être données à ce travail (angle pédagogique...),
- alphabétisation, enseignement des langues africaines et élaboration de manuels...

Cette réflexion a conduit au lancement d'un nouveau programme : P.E.L.A. (Programme pour l'enseignement des langues en Afrique) comportant deux volets

A - enseignement des langues africaines

B - enseignement des langues secondes, anglais et français.

3.2. Information et documentation

Les propositions suivantes ont été effectuées :

- a) établissement par l'A.E.L.I.A. d'un réseau de correspondants,
- b) poursuite ou création des services suivants :
 - banque de données informatisées sur les langues parlées en Afrique,
 - publication par l'A.E.L.I.A. d'un bulletin analytique,
 - publication ponctuelle d'ouvrages d'intérêt bibliographique et documentaire,
 - constitution de bibliographies rétrospectives sous forme de fiches consultables,
 - étude des possibilités de décentralisation d'information,
 - organisation de stages de formation aux techniques de documentation.

3.3. Edition et diffusion

- création d'une revue panafricaine de linguistique théorique et appliqué
- tenue d'un conseil sur le problème des presses universitaires en Afrique avec participation des universités francophones et anglophones.

3.4. Projet P.E.L.A.

Les points d'accord suivants ont été dégagés :

A - enseignement des langues africaines.

- + réflexion sur cet enseignement : définitions des politiques linguistiques ; bilans et inventaires ; réflexions méthodologiques.
- + élaboration de supports didactiques
- + actions : formation de formateurs, expérimentations scolaires, évaluations, processus de généralisation...

B - enseignement du français et de l'anglais en contexte africain

- + réflexion méthodologique ...
- + collecte des matériels didactiques déjà élaborés...
- + constitution d'équipes...
- + organisation de rencontres interrégionales de concertation,
- + intégration par le PELA du projet IFA pour exploitation de la méthodologie et de ses résultats,
- + recherche de sources de financement,
- + proposition pour thème de la VIème Table Ronde "*Langues et développement de l'éducation en Afrique*",
- + proposition de localisation de la VIème Table Ronde : Bénin, Gabon, Congo ou Malawi...

4. Recommandations finales

4.1. aux gouvernements africains :

- inscrire dans leur programme politique un plan d'aménagement linguistique,
- accorder aux institutions chargées de recherches linguistiques toute la sollicitude en leur pouvoir.

4.2. aux organisations internationales :

- poursuivre leur soutien aux programmes de recherches linguistiques,
- accorder la priorité aux programmes d'enseignement des langues en Afrique,
- aider au développement des Presses Universitaires en Afrique.

4.3. aux institutions et universités des pays africains :

- encourager les efforts en vue de la connaissance, la conservation et la diffusion du patrimoine linguistique africain,
- inscrire dans les programmes d'enseignement et de recherche les langues africaines comme priorité.

4.4. aux chercheurs :

- orienter leurs efforts vers l'exploitation pédagogique des résultats acquis dans la description des différentes situations linguistiques,
- soutenir les actions concernant l'échange d'information bibliographique,
- développer des programmes mettant au service des masses urbaines et rurales les résultats déjà acquis sur le plan scientifique.

Suzanne LAFAGE

Note : AUPELF : Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française.

ACCT : Agence de Coopération Culturelle et Technique.

AELIA : Association d'Etudes Linguistiques Interculturelles Africaines.

CIRELFA : Conseil International de Recherche et d'Etude en Linguistique Fondamentale et Appliquée.

IFA : Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique Noire.

PELA : Programme d'Enseignement des Langues en Afrique.

5

RELEVES

DE PRESSE

INFORMATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

La présente bibliographie n'a pas la prétention d'être exhaustive : nous nous bornons à signaler ici les travaux (concernant le domaine des relations entre les langues africaines et le français) dont nous avons eu connaissance depuis la parution du bulletin de l'O.F.C.A.N. n° 2 (1981). Comme précédemment, nous présenterons les références de ces publications, pays par pays, ces derniers étant classés par ordre alphabétique.

1. PUBLICATIONS CONCERNANT L'AFRIQUE NOIRE

- D. RACELLE-LATIN, 1981 : *"L'inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire : état de la question, problématique et prospective"*. Vème Table Ronde des Centres de Linguistique Appliquée (A.U.P.E.L.F./A.C.C.T./A.E.L.I.A.). Yaoundé.
A.C.C.T./A.E.L.I.A./I.A.I./C.E.A./KHARTALA, 1982 Etudes Africaines en Europe. tome 1
tome 2 : bilan et inventaire : 714 p.
- G. VAN GUCHT, 1980 : Recherches pour une méthodologie de l'enseignement du français dans le Tiers-Monde. Univ. de Mons, mémoire de post-graduat sous la direction de M. J. de VRIENDT
- A. KOM, 1979 : Le dictionnaire des oeuvres littéraires négro-africaines de langue française, des origines à 1978. Univ. de Sherbrooke (Canada) Centre d'étude des Littératures d'expression française.
- S. LAFAGE, 1981 : *"Etat présent des recherches sur le français en Afrique noire"* dans Réponses, supplément Afrique/Océan Indien du "Français dans le Monde". Paris, Hachette/Larousse. pp. 3-7
- J.P. VOISIN, 1981 : *"L'enseignement du français, langue seconde"* dans Réponses (ibid) pp. 8-11
- S. FAIK, 1981 *"Emploi des prépositions dans le champ lexical des verbes de la communication"*. (ibid) pp. 23-25
- CAHIERS D'ETUDES AFRICAINES (EHESS/CNRS), 1979 : Gens et paroles d'Afrique : écrits pour D. PEULME Mouton, cahiers 73-76, n° 19, 604 p.
- AUDECAM, 1981 : Recherches, Pédagogie et Culture, Paris. 4 numéros par an.
- A.U.P.E.L.F./C.N.R.S./I.N.L.C.O., 1980 : Archives des études africaines. Publications orientalistes de France.

- A.U.P.E.L.F./A.C.C.T, 1980 : Etudes créoles, Culture, Langue Société. Vol. III n° 1, 125 p.
- GRUPE I.F.A. de l'A.E.L.I.A., 1981 : Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire. Fascicule 2(C-F). AUPELF/A.C.C.T/A.E.L.I.A., 146 p.
- C.N.R.S. et C.D.S.H, 1980 : Langues parlées en Afrique (Contribution A.E.L.I.A.). Bull. signalétique 524, Sciences du langage. Vol 34 n° 3 BULLETIN DU CENTRE D'ETUDES DES PLURILINGUISMES, 1980. Université de NICE, I.D.E.R.I.C. n° 6
- LACITO (L.P 3-121 du C.N.R.S.), 1980. Afrique 1976-1979 JOURNAL DES AFRICANISTES, 1979 : tome 49, fasc. 2, 190 p.
- MIGRANTS FORMATION, 1980 : "langues et cultures des immigrés" n° spécial 38-34, 109 p.
- LACITO (L.P 3-121 du N.C.R.S.), 1979 : Documents Afrique n° 6 "Contact de langues et contact de cultures : la création lexicale spontanée en Afrique centrale par emprunt au français". Pares CAPRILE et. , 138 p.
- BULLETIN DE L'A.E.L.I.A., mars 1981. n° 4, AUPELF/A.C.C.T/A.E.L.I.A.
- J. M-C THOMAS, A. BEHAGHEL, 1980 : La recherche africaniste française (en France et en Afrique) : le point de la question en 1980. Paris. S.E.L.A.F. n° spécial 11-85 p.
- UMAR BA, 1981 : "Bilinguisme franco-africain" Vème Table Ronde des Centres de Linguistique Appliquée. Yaoundé. AUPELF/A.C.C.T/A.E.L.I.A.
- E.N. KWOFIE, 1981 : "À propos de l'existence d'un français africain : aspects du problème lexicologique". Vème Table Ronde (ibid)
- C.B. BRANN, 1981 : Vers une triglossie ou un trilinguisme africano-européen". Vème Table Ronde (ibid).
- G. N'DIAYE-CORREARD, J. SCHMIDT, 1981 : "Quelques remarques sur l'étude du français d'Afrique" Vème Table Ronde (ibid)
2. CAMEROUN
- Vème Table Ronde des Centres de Linguistique Appliquée d'Afrique. A.U.P.E.L.F./A.C.C.T./A.E.L.I.A. Avril 1981. : liste des communications camerounaises concernant les langues africaines et les langues européennes :
- R. EFOUA-ZENGUE : "Le français des romanciers camerounais : aspects et significations".
- E. ZE AMVELA : "The franglais phenomenon : lexical interference and language mixing in the United Republic of Cameroon".

- E. CHIA : "English expressions in Cameroon with different signification or semantic content"
- P. OYE NDZIE : "Des modalités du français dans le théâtre négro-africain d'expression française vers le français éclaté".
- M. TADADJEU : "Traitement du français et de l'anglais comme langues africaines".
- F. TSOUNGUI : "Les interférences lexicales ondo/français chez les élèves de 6ème à Yaoundé".
- I.C. TCHEHO : "Le tréfonds culturel maghrébin : contribution à la réflexion sur le dialogue des cultures en Afrique".
- J.B. ESSONO : "Interférences phonético-phonologiques de l'éwondo sur le français".
- M. NGOME : "Variations in Cameroon pidgin-english".
- J.M. ESSONO, 1979 : Interférences phonologiques et morpho-syntaxiques de l'éwondo dans le français parlé. Univ. de Yaoundé, M.A degree. 277 p.
- Pour la suite des travaux à l'Université de Yaoundé, se rapporter au compte-rendu de R. EFOUA-ZENGUE dans les pages suivantes.
3. COTE D'IVOIRE
- E. ARMAND, 1980 : Difficultés de langage et compréhension en mathématique. Abidjan, atelier I.L.A/I.R.M.A, ronéoté.
- P. GIOAN, 1981 : Etude sociolinguistique d'une ville de Côte d'Ivoire : Bouaké. mémoire de sociolinguistique, sous la direction de G. MANESSY et Suzanne LAFAGE, dactyl.
- J. M. LESCUTIER, 1981 : L'intonation et son enseignement. Mémoire de phonétique sous la direction de H.C GREGOIRE, ms.
- J.M. LESCUTIER, 1981, Approche du sens et de son enseignement, mémoire de psycholinguistique sous la direction de P. KOKORA. ms.
- K. BEDE, 1981 : Une approche du système des erreurs dans l'acte d'élocution : le français populaire ivoirien. Univ. de Mons, mémoire sous la direction de R. RENARD, dactyl.
- S. LAFAGE, 1981 : Description sommaire de la situation sociolinguistique de la Côte d'Ivoire". Article pour Promotion et intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs : bilan et inventaire. A.C.C.T (à paraître).

- (Il s'agit d'une refonte actualisée de l'article M. J. DERIVE et S. LAFAGE : "La Côte d'Ivoire" paru dans l'Inventaire des recherches linguistiques sur les pays d'Afrique noire d'expression française et sur Madagascar. C.I.L.F., 1978. pp. 389-409).
- S. LAFAGE, 1980 : "Petite enquête sur la perception du français populaire ivoirien en milieu étudiant" dans Bulletin du C.E.P. n° 6, décembre Univ. de Nice/I.D.E.R.I.C. pp. 1-39.
- J.L. HATTIGER, 1981, : Morphosyntaxe du groupe nominal dans un corpus de français populaire d'Abidjan. Univ. de Strasbourg. thèse de 3ème cycle, sous la direction de Ch. MULLER. 379 p.
- N.D. AMON-TANO, 1981 : "Préalables méthodologiques en sociolinguistique" comm. pour "Journées du Centre Universitaire de Recherches sur le Développement". Univ. d'Abidjan.
- H. AUMEUNIER, E. ARMAND, 1981 : Exercices de français. tome 1 Détermination
tome 2 Détermination
tome 3 Énumération-
coordination
tome 4 Concordance des
temps
(à paraître)
- I.L.A. (à paraître) : Contes ivoiriens et textes africains en français facile.
- I.L.A., 1980 : Cours autodidactique de français écrit. 1er cahier. (en collaboration avec l'Université de Montréal. C.A.F.E.).
- A. BATIANA, 1981 : Étude de quelques cas de comportement langagier en milieu africain plurilingue, mémoire de sociolinguistique, sous la direction de S. LAFAGE, ms.
- I. NACRO, 1981 : Analyse de quelques cas de comportement langagier en milieu africain plurilingue, mémoire de sociolinguistique sous la direction de S. LAFAGE, ms.
- G. JACQUINOT, 1981 : "La Côte d'Ivoire, la sémiologie et le producteur" dans Recherche, Pédagogie et Culture, Paris, A.U.D.E.C.A.M., n° 53/54 pp. 13-18.
- C.E.R.A.V. 1980, : "La publicité en Côte d'Ivoire". Revue. Communication audiovisuelle n° 4. Université d'Abidjan. 115 p.

4. COMORES

- D. MORIN, 1980 : Contes comoriens. C.I.L.F./EDICEF (ed. monolingue), 144 p.

5. CONGO

- F. LUMWAMU, 1981 : "Quelques aspects de la linguistique congolaise" dans Bull. de l'A.E.L.I.A, mars pp. 19-23.
- A. LE PALEC, 1981 : "Brazzaville, note sur la situation linguistique de deux quartiers". Vème Table Ronde des Centres de Linguistique Appliquée d'Afrique. Yaoundé
- F. LUMWAMU, 1981 : "Réflexions sur l'évolution lexicale du munukutuba : apports de la langue française". Vème Table Ronde (ibd).

6. DJIBOUTI

- M. F. ROMBI, A. CHAMANGA, 1981 : Contes de Djibouti. C.I.C.F/EDICEF (ed. monolingue) 172 p.

7. GABON

- A.D. BARRY, 1981 : "Étymologie en langues africaines". Vème Table Ronde (ibd)

8. HAUTE-VOLTA

- A. DELPLANQUE, 1981 : "Structure sémantique du vocabulaire dagara". Vème Table Ronde (ibd).
- R. NIKIEMA, 1981 : "Analyse critique des dictionnaires mooré/français ou mooré/anglais". Vème Table Ronde (ibd).
- D. SANOU, 1981 : "Le bilinguisme bobo/français" Vème Table Ronde (ibd).
- H. LABORDE-CASTEX, 1980 : Essai de constitution d'un lexique pour l'enseignement des mathématiques à l'école maternelle en langue mooré. Univ. Paris III. Mémoire de maîtrise.
- A. DELEDICQ, 1981 : "Nomenclature et langues africaines". Bulletin de liaison des professeurs de mathématique n° 27, pp. 3-9

H. DELEDICQ, 1981 : Création d'un corpus de termes mathématiques dans une langue à tradition orale : le mooré (Haute-Volta). D.E.A., sous la direction de S. SAUVAGEOT, Univ. Paris III.

9. MADAGASCAR

S. BEMANANJARA, 1980 : Contes de Madagascar (version monolingue, française) C.I.C.F./EDICEF, 150 p.

10. MALI

A. DREYFUS, 1981 : "Théâtre et authenticité au Mali" dans Recherche, Pédagogie et Culture, n° 53/54 pp. 25-31

11. NIGER

H. C. TRAN, 1981 : "Contribution à l'étude phonétique des nigerismes" dans Bulletin de l'A.E.L.I.A. n° 4, PP. 40-49.

N. TERSIS, 1980 : Contes zarma du Niger (version monolingue française). C.I.L.F./EDICEF, 152 p.

12. NIGERIA

E. E. JOHN, 1981 : "Problèmes de l'enseignement de la littérature française au Nigéria". dans Recherche, Pédagogie et Culture n° 53-54 pp. 55-57

C. B. BRANN, 1981 : Mother tongue, other tongue and further tongue. Univ. of Maidiguri, Inaugural lecture, séries 4. 32 p.

13. SENEGAL

D. CONTIER, 1979, Contribution à une typologie des particularités lexicales du français du Sénégal. Univ. de Strasbourg. Mémoire de maîtrise sous la direction de Ch. MULLER, 180 p.

G. N'DIAYE-CORREARD, J. SCHMIDT, 1979 : Le français au Sénégal : enquête lexicale. tome 1. A-H n° 34 (386 p)
tome 2. I-P n° 25 (237 p)
tome 3. Q-Z n° 26 (238 p)

Univ. de Dakar. Public du Département de linguistique.

N. COURTOIS, M. DREYFUS, J. GAZIO, 1980 : Pour une éducation et un enseignement africain : contribution bibliographique. Paris, CDSH/A.E.L.I.A./C.N.R.S./C.L.A.D. avec le concours de l'A.C.C.T et de l'A.U.P.E.L.F. 264 p.

A. BALDE, 1981 : "Problème de choix de la ou des langues à enseigner" dans le Bull. de l'A.E.L.I.A n° 4, pp. 6-17

14. RWANDA

J. B. KARANI, 1979 : Contribution à l'étude des langues en contact : rwan- disation et langue administrative : l'exemple du J.O. Mémoire de maîtrise 175 p.

L. NKUSI, 1981 : "Le Kinyarwanda face à la modernité " Vème Table Ronde (ibd)

15. TCHAD

J. P. CAPRILE, A. KHAMIS, N'NUMBOT, 1981 : "Pour une terminologie de l'ensei- gnement du calcul dans les langues africaines". Vème Table Ronde.

16. TOGO

L. BOLOUVI, 1981 "Problèmes de traduction en français de quelques verbes évé" Vème Table Ronde.

17. ZAIRE

MBULA PALAKU, et alii, 1979 : Le discours direct et indirect en français et en swahili. Mémoire, 143 p.

- A. TASHDJIAN, 1981 : "*Les langues nationales et l'enseignement primaire au Zaïre : une réforme et ses difficultés*". Bull. A.E.L.I.A. n° 4 pp. 51-57
- F. JOUANNET, 1980 : "*Changements et fonction de langues : analyse d'une situation*". Bull. du C.E.P. Univ. de Nice n° 6 pp. 38-45
- BOGUO MAKELI, 1981 : "*Discours mixte et niveaux de langue*" Vème Table Ronde (ibd).
- M. NGALASSO, 1981 : "*Inventaire thématique des innovations lexicales en Kihongo par emprunts aux langues européennes*". Vème Table Ronde (ibd).

Suzanne LAFAGE

COMPTES RENDUS DE TRAVAUX DE RECHERCHE EFFECTUES
A LA FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE

0. Nous allons présenter ici quelques comptes rendus de travaux effectués dans le cadre de la maîtrise de langue française par les étudiants de l'Université de Yaoundé (1) sous la direction de :

Emmanuel SOUNDJOCK, Joseph OZELE OWONO, Rachel EFOUA ZENGUE, chargés de cours (2) de grammaire française.

Il s'agit de mémoires, soutenus à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines et à l'Ecole Normale Supérieure (3).

1. Le français à l'Université de Yaoundé.

Comme objet, le français est enseigné à l'Université de Yaoundé dans ou par les deux départements de français de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines et de l'Ecole Normale Supérieure. Dans les dits départements, la section de langue française, séparée de la section de littérature française dont elle reste complémentaire, dispense à tous les niveaux les enseignements de grammaire, de linguistique et de stylistique françaises. En dehors de l'attention qu'elle porte aux systèmes classique, moderne et contemporain de la langue française, la première de ces disciplines s'intéresse au français du Cameroun considéré comme une variété régionale et spécifique d'un français dit "central", et tente d'en faire dégager par les jeunes chercheurs camerounais, les principales tendances dignes d'être soulignées à différents niveaux : lexico-sémantique (MBARGA MANGA, 1977), morphologique (KAMGA 1979, AKAMBA 1981), syntaxique (AKAMBA, 1981), stylistique (DEEH SEGALLO, 1980).

Notons au passage qu'une bonne partie des formes d'écriture du Cameroun a servi de support aux différentes analyses ici mentionnées : presse écrite (KAMGA, 1979, MBARGA MANGA, 1977), affiches publicitaires (AKAMBA, 1981), écrits littéraires : romans, poésie, pièces de théâtre (DEEH SEGALLO, 1980).

C'est donc dans ce cadre que nous publions les comptes rendus de quatre de ces travaux, déposés à la bibliothèque de l'Université de Yaoundé.

2. Isidore MBARGA MANGA, 1977 : Le langage sportif dans la presse écrite camerounaise de 1972 à 1975 (mémoire de Diplôme d'Etudes Supérieures, sous la direction d'Emmanuel SOUNDJOCK); 126 p. avec annexe lexicale sur la langage sportif camerounais, ronéotypé.

Voulant se démarquer des précédentes études centrées sur la langue littéraire, I. MBARGA MANGA a choisi comme objet de ses analyses la langue de communication à travers la presse du Cameroun, dans les rubriques consacrées au football, eu égard à l'intérêt que les Camerounais réservent au "sport-roi", ces dernières années.

Son étude porte sur le dépouillement de sept journaux camerounais, de 1972 à 1975 (4), dont trois sont exclusivement consacrés au sport, alors que les quatre autres ne lui réservent que de vastes rubriques.

De visée synchronique, ce travail à tendance lexicale et syntaxique est orienté vers le français des sportifs camerounais (journalistes, footballeurs, supporters des différentes équipes) qui, en quelque sorte, est devenu la langue sportive de ce pays.

Autant I. MBARGA MANGA nous séduit par l'équilibre structurel de son travail : deux parties de trois chapitres chacune, autant la clarté de son exposé nous paraît exemplaire.

Dans la première partie, il fait un inventaire statistique du vocabulaire sportif qu'il découvre aux niveaux de la dénomination même des équipes de football (onomastique totémique de référence et non d'identification), des qualifications imagées des footballeurs et des diverses désignations de la chose sportive. Pour lui, tout ce vocabulaire respire et l'idéal politique, et la force militaire (cf. prédominance des verbes d'action) et l'esprit religieux de l'homme camerounais. Si bien que, grâce au verbe, le football constitue une catharsis efficace pour le Camerounais qui, par ce biais, peut exprimer ses joies comme ses angoisses, et se libérer de quelques uns des fantasmes qui l'obsèdent.

Par contre, la deuxième partie, beaucoup moins linguistique qu'interprétative, donne la signification psycho-sociologique des faits inventoriés, en insistant sur la tendance du Camerounais à profiter des occasions qui se présentent à lui pour réactualiser certaines manifestations collectives des sociétés traditionnelles. I. MBARGA met également l'accent sur le fait

qu'à force d'être fréquemment militaire, de tenir du merveilleux et du fantastique, l'illusion créée par un tel vocabulaire devenant permanente, engendre un divertissement réel grâce à cette magie du verbe et, partant, devient un art.

Cette intéressante étude aurait gagné en profondeur si elle s'était servie d'un corpus provenant aussi bien des journalistes-reporters de matches, que de simples spectateurs donnant librement leurs impressions sur des parties de football auxquelles ils auraient assisté. Malheureusement, dans l'ensemble des journaux du Cameroun, la parole est rarement donnée aux non-journalistes et les généralisations que se permet l'auteur de la présente étude s'en trouvent partiellement faussées.

3. KAMGA, 1974 ; Pour une étude analytico-descriptive du français dans "Presse-Inter", un journal camerounais (mémoire de maîtrise, sous la direction de Rachel EFOUA-ZENGUE), 75 pages, ronéotypé.

Précédée d'une rapide introduction sociolinguistique de la situation enclavée du français au sein des multiples langues du Cameroun, situation doublée d'une assimilation souvent trop rapide de cette langue dans notre pays, la monographie de KAMGA a pour objectif de souligner par une brève analyse, la tendance détériorisante du français au Cameroun, à travers une revue bimensuelle : "Presse-Inter".

Mal parlé par des locuteurs enclins à des mélanges fantaisistes de plusieurs "parlers" : - *"Viens, on go ! dis donc : qu'est ce qu'on wait ici ?"* - Ce discours oral mixte a pour corollaire immédiat une écriture défectueuse du français dans un organe d'information comme la presse.

L'auteur en profite pour souligner au passage la carence, pour nos journaux, de rédacteurs compétents, maîtrisant le français, alors que par contre, fourmillent dans notre presse écrite, une pléthore de scripteurs bénévoles insuffisamment encadrés.

Divisée en deux parties de deux chapitres chacune, l'étude de KAMGA, qui réserve une place assez importante à la structure de "Presse Inter", est une description analytique de 988 incorrections du français, aux niveaux graphique, (606 fautes dont 112 pour des signes de ponctuation employés mal à propos) lexico-sémantique (198) et syntaxique (124) qu'il a laborieusement dénombrées à partir des numéros 4, 28 et 29 de "Presse-Inter".

Inscrite dans la mouvance de la langue française et la francophonie de Jacques Champion, La Haye, Paris, Mouton, 1974 (toute proportion gardée) cette étude s'appuie malheureusement sur un corpus trop restreint. Il aurait été plus intéressant que KAMGA fasse le dépouillement d'un plus grand nombre de numéros de Presse-Inter pour aboutir à des conclusions générales plus pertinentes.

4. Gabriel DEEH SEGALLO, 1980 : René Philombe et la langue française (essai d'étude linguistique de ses oeuvres), (mémoire de Diplôme de Professeur des Lycées d'Enseignement Général (5) sous la direction de Joseph OZELE OWONO) 138 p. ronéotypé.

Le but visé dans l'étude de G. DEEH SEGALLO est d'ordre pédagogique, il s'agit d'aider les lecteurs de René PHILOMBE (6) à mieux lire sa très féconde production littéraire, s'ils veulent éviter ici et là des heurts déconcertants sur le plan linguistique, et mieux accueillir des innovations stylistiques hardies.

Pour DEEH SEGALLO, la prose et la poésie de PHILOMBE constituent un choc délibérément préparé entre une langue dans laquelle il faut s'exprimer (le français), et des langues, des cultures et une histoire dans lesquelles l'auteur est enraciné, d'où un hiatus douloureux (pour un non-initié) aboutissant le plus souvent au malentendu. Si bien que par son style, caractérisé comme "écart" par rapport aux usages les plus courants des autres écrivains, et comme "préférence" au sens retenu par Georges MOUNIN, cet écrivain prend en permanence le risque d'occulter la communication, de la fausser et même de la travestir totalement, à tous les niveaux linguistiques, et ceci à seule fin de marquer son écriture d'une couleur locale outrancière car c'est cela qui est la marque de son originalité.

Cette intéressante étude mérite toute l'attention de son lecteur. Elle est digne d'un approfondissement dans un cadre plus élevé que celui d'une maîtrise.

5. Julienne AKAMBA, 1981 : Le langage publicitaire à Yaoundé (mémoire de maîtrise, sous la direction d'Emmanuel SOUNDJOCK) 111 pages, ronéotypé.

A partir d'affiches sur panneaux, de slogans sur tee-shirts et sur cars de transport, J. AKAMBA dégage, sur un plan purement linguistique, les principales caractéristiques du langage publicitaire à Yaoundé, et tente d'établir les lois, les règles sous-jacentes et les tendances stylistiques constantes de cette forme de langage : une grammaire de la publicité en quelque sorte.

Ainsi au niveau lexical, les supports publicitaires à Yaoundé sont faits de néologismes hybrides, d'emprunts à des langues autres que le français, en vue de produire un effet choc sur le client éventuel, de mots tronqués et de termes dont le sens courant a été dévié au profit d'un autre sens. Cette même publicité privilégie le nom au détriment du verbe, lui réservant un très large accueil.

Aux niveaux morphologique et syntaxique, outre une graphie très facilement négligée et une phrase généralement brève où le présentatif "c'est" occupe une place de choix, le code publicitaire à Yaoundé introduit de fréquentes confusions dans le genre et le nombre des noms et dans les niveaux de langue.

S'agissant du style proprement dit, ce langage spécifique met l'accent sur six figures rhétoriques qui en constituent comme une trame immuable : l'apocope, l'hyperbole, l'énumération, l'allitération, la répétition et l'ellipse.

Cette étude étant très intéressante par la finesse et la justesse des analyses ainsi que par la clarté des propos de l'auteur, un élargissement aux formes orales de la publicité à Yaoundé aurait été souhaitable car il n'aurait pas manqué de lui ajouter une saveur encore plus vive.

Rachel EFOUA-ZENGUE

NOTES

(1) L'Université de Yaoundé est une institution bilingue dans un état bilingue (français et anglais). Sa présentation générale a été faite dans la revue Universités, A.U.P.E.L.F., Vol. 1, n° 2, décembre 1980.

(2) Pour les universités françaises de fait ou de tradition, ce grade du Cameroun correspond à celui de maître-assistant.

(3) Nous avons personnellement participé, comme membre du jury, aux soutenances publiques de ces différents mémoires.

(4) Le football avait particulièrement monopolisé l'attention des Camerounais pendant cette période, dominée par une compétition de portée continentale : la 8ème édition de la Coupe d'Afrique des Nations, organisée par le Cameroun en 1972.

(5) Le Diplôme de Professeur de Lycées d'Enseignement Général, en abrégé DIPLEG, variante camerounaise du CAPES (Certificat d'Aptitudes Pédagogiques à l'Enseignement Secondaire) est un diplôme de niveau maîtrise, délivré à l'Ecole Normale Supérieure.

(6) René PHILOMBE est un écrivain camerounais polyvalent auteur de nombreuses pièces de théâtre, de poèmes, de romans et de nouvelles. Plusieurs de ses productions ont été traduites en anglais, russe, allemand, polonais, alors que d'autres ont été adaptées par Radio-France-Internationale. Ce même écrivain est titulaire de plusieurs distinctions honorifiques : Prix Mottart de l'Académie Française, Premier prix international de la Nouvelle, Premier prix de la poésie d'expression française au Cameroun.